

# S'ENGAGER EN FAVEUR D'UN AVENIR DURABLE

Rapport annuel **2014** sur le programme Électricité durable<sup>MC</sup>



**Sustainable  
Electricity**  
It's in our power™

**Électricité  
durable**  
Nous avons le pouvoir™



**Canadian  
Electricity  
Association**

**Association  
canadienne  
de l'électricité**

Faire preuve d'**engagement**, c'est savoir relever les défis de front, saisir les occasions qui se présentent et travailler main dans la main pour exploiter tout le potentiel de l'avenir.

En 2013, les membres de l'Association canadienne de l'électricité (ACÉ) se sont engagés à travailler sur des enjeux essentiels liés au développement durable par l'intermédiaire du programme Électricité durable<sup>MC</sup>, en vue de parvenir à améliorer le rendement de l'industrie en ce qui a trait à l'environnement, à la société et à l'économie.

Ce rapport présente les résultats auxquels ces efforts ont abouti et présente la vision d'avenir du secteur pour un monde plus durable.

Le projet d'énergie éolienne de Capital Power, à Port Dover et à Nanticoke en Ontario, a respecté les délais et le budget de 2013, pour un apport supplémentaire en énergie renouvelable de 105 mégawatts.  
*Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Capital Power Corporation.*

# Table des matières

<b>Message conjoint des dirigeants</b> .....	<b>2</b>
<b>Lettre du Comité consultatif public</b> .....	<b>4</b>
<b>Aperçu du programme Électricité durable</b> .....	<b>6</b>
<b>Principaux défis rencontrés par l'industrie</b> .....	<b>12</b>
<b>Rendement des membres de l'ACÉ : Environnement</b> .....	<b>14</b>
ÉTUDE DE CAS : PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE .....	15
PRINCIPE 1 : L'ENVIRONNEMENT .....	17
PRINCIPE 2 : L'INTENDANCE ET LA BIODIVERSITÉ .....	23
PRINCIPE 3 : LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES .....	26
<b>Rendement des membres de l'ACÉ : Société</b> .....	<b>30</b>
ÉTUDE DE CAS : RENDEMENT SOCIAL .....	31
PRINCIPE 4 : LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ .....	32
PRINCIPE 5 : L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL .....	36
PRINCIPE 6 : LA COMMUNICATION ET LA MOBILISATION .....	39
PRINCIPE 7 : LES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES .....	42
<b>Rendement des membres de l'ACÉ : Économie</b> .....	<b>46</b>
ÉTUDE DE CAS : RENDEMENT ÉCONOMIQUE .....	47
PRINCIPE 8 : LA VALEUR ÉCONOMIQUE .....	49
PRINCIPE 9 : L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE .....	52
PRINCIPE 10 : LA SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT .....	55
<b>Lauréats des prix Électricité durable 2014 de l'ACÉ</b> .....	<b>60</b>
<b>Déclaration de vérification</b> .....	<b>62</b>
<b>Comité directeur du programme Électricité durable</b> .....	<b>64</b>

Remarque : « Électricité durable » et « entreprise Électricité durable » sont des marques de commerce de l'Association canadienne de l'électricité.

# Message conjoint des dirigeants



**Les dirigeants, de gauche à droite :** Anthony Haines, président-directeur général de Toronto Hydro Corporation et Président du conseil d'administration de l'ACÉ, Jim R. Burpee, président-directeur général de l'ACÉ, et David Morrison, président-directeur général de la Société d'énergie du Yukon et président du Comité sur la durabilité du conseil de l'ACÉ.

En tant qu'industrie, nous savons que les Canadiens et les Canadiennes veulent que nous investissions de façon judicieuse dans les infrastructures de production, de transport et de distribution d'électricité. Ils souhaitent également que nos décisions tiennent compte de la situation dans son ensemble : les besoins des communautés que nous desservons, l'impact de nos activités sur l'environnement et la société, le maintien de la capacité de l'électricité à alimenter l'économie canadienne, et la façon dont nous pouvons donner quelque chose en retour en tant qu'entreprises citoyennes.

C'est à cette fin que les entreprises d'électricité membres de l'Association canadienne de l'électricité ont créé en 2009 le programme Électricité durable : pour favoriser l'amélioration et l'innovation continues du rendement de l'industrie en ce qui a trait à l'environnement, à la société et à l'économie. Nous sommes fermement résolus à partager avec vous, nos intervenants, les progrès que nous avons accomplis dans chacun des champs d'action du développement durable, et ce, de manière transparente et dans des délais opportuns.

## **NOUS AVONS FRANCHI DES ÉTAPES ET DÉFINI LES POSSIBILITÉS**

En 2013, les membres de l'ACÉ ont de nouveau démontré qu'ils s'engageaient collectivement à accomplir de réelles avancées dans les domaines prioritaires. Par exemple, nous avons constaté des progrès dans certaines mesures : les émissions d'oxyde d'azote et de dioxyde de soufre ont diminué par rapport à l'année précédente, respectivement de 2,2 % et de 2,6 %. Nous avons également déterminé les domaines qui devront faire l'objet d'une attention et d'un travail plus soutenus, comme la prévention des déversements prioritaires.

Tout au long de l'année, les membres ont aidé leur communauté et ont su réagir rapidement lorsque leurs clients et leurs employés ont été touchés par des phénomènes météorologiques. Cela a notamment été le cas lors des inondations qui ont frappé Calgary et Toronto en été 2013, et des tempêtes de neige qui ont paralysé Toronto et une partie du Nouveau-Brunswick. Ces phénomènes extrêmes montrent que les conditions météorologiques ont tendance à s'aggraver. Avec cette évolution, deux défis se posent pour notre industrie : elle doit établir de nouveaux niveaux de préparation pour pouvoir faire face à ces événements de manière plus efficace, et elle doit répondre aux exigences de l'adaptation aux changements climatiques de manière plus directe.

Pour parvenir à s'adapter aux changements climatiques, il faut adapter nos pratiques, nos processus et nos systèmes aux phénomènes météorologiques actuels et futurs. En janvier 2013, l'ACÉ a mis officiellement sur pied un Groupe de travail sur l'adaptation afin de faire avancer l'industrie dans ce domaine, de sensibiliser davantage les intervenants à ce sujet, et de participer à des projets d'adaptation gouvernementaux tels que la Plateforme d'adaptation créée par Ressources naturelles Canada. La Plateforme d'adaptation a permis à l'ACÉ d'obtenir des financements pour un projet national visant à trouver de nouvelles façons de favoriser les investissements dans les infrastructures électriques en tenant compte des enjeux liés aux changements climatiques.

## IL EST NÉCESSAIRE DE NOUER LE DIALOGUE

Pour parvenir à répondre aux besoins des communautés, des entreprises et des gouvernements du Canada, nous savons qu'il est primordial de nouer le dialogue avec nos intervenants. Au vu des inquiétudes soulevées au sujet de l'impact des projets de construction d'infrastructure, et de la demande croissante en énergie fiable et durable, nous nous devons de mener des consultations; il s'agit d'un devoir auquel les gens s'attendent, même si aucune loi ne l'impose. Nous sommes fiers des bonnes relations qu'entretient l'industrie, notamment avec les peuples autochtones, et nous avons l'intention de les renforcer à l'avenir.

Nous adoptons une attitude tournée vers l'avenir, sur laquelle repose l'approche opérationnelle de notre secteur. L'année dernière, au sein du conseil d'administration de l'ACÉ, le débat a surtout porté sur les investissements dans les infrastructures, et sur la façon dont on pourrait parvenir à innover et à les moderniser de façon à contribuer à réduire l'empreinte carbone de l'économie et à tirer pleinement parti du réseau électrique du pays.

Afin d'orienter les efforts déployés par l'industrie en matière de développement durable, l'ACÉ a élaboré le rapport *Vision 2050* au cours de l'année 2013 et a publié la version finale en mars 2014. La *Vision 2050* recommande de renouveler le réseau électrique, d'offrir le meilleur rapport qualité-prix possible et de contribuer à réduire l'empreinte carbone de l'économie. Elle aidera l'ensemble de l'industrie à coopérer avec le gouvernement sur des questions politiques stratégiques, à établir des priorités pour les futurs investissements dans les infrastructures, et à faciliter le déroulement de l'évaluation du rendement en matière de développement durable à l'avenir.

Nous tenons à féliciter l'ensemble des membres de l'ACÉ pour le travail qu'ils ont fourni l'année passée. Nous avons le plaisir de communiquer ce rapport relatant les progrès accomplis collectivement à tous les lecteurs qui se soucient de l'avenir de l'électricité au Canada, un avenir qui appartient à chacune et à chacun d'entre nous.



Jim R. Burpee  
Président-directeur général  
Association canadienne de l'électricité



Anthony Haines  
Président-directeur général, Toronto Hydro Corporation  
Président du conseil d'administration de l'ACÉ



David Morrison  
Président-directeur général, Société d'énergie du Yukon  
Président du Comité sur la durabilité du conseil de l'ACÉ

# Lettre du Comité consultatif public

M. Anthony Haines  
Président-directeur général, Toronto Hydro Corporation  
Président du conseil d'administration de l'Association canadienne de l'électricité

Monsieur Haines,

En tant que membres du Comité consultatif public du programme Électricité durable, nous avons le plaisir de présenter notre lettre d'avis annuelle au conseil d'administration de l'ACÉ. Nous avons pour mission d'exprimer le point de vue de représentants du public bien informés au sujet du rendement de l'industrie canadienne de l'électricité en matière d'environnement, de société et d'économie, rendement évalué par rapport aux principes et aux indicateurs du programme.

Nous, membres du comité, croyons que le secteur canadien de l'électricité se trouve à un tournant décisif de son histoire, et qu'il faut réussir à innover et l'adapter constamment aux changements qui s'opèrent au sein de l'environnement économique. Nous sommes convaincus que le secteur est en mesure d'y parvenir.

Le message que nous cherchons à faire passer est le suivant : même si l'industrie obtient dans l'ensemble de bons, voire de très bons résultats en matière d'environnement, de société et d'économie, il reste des points à améliorer. De façon générale, nous nous réjouissons de voir que les entreprises membres de l'ACÉ font preuve d'une vision claire et d'un regain d'enthousiasme pour trouver des solutions créatives et novatrices aux difficultés auxquelles elles sont confrontées.

Nous aimerions souligner les principaux domaines de mesure du rendement :

## ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

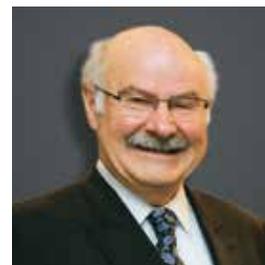
Les entreprises de l'ACÉ qui produisent de l'électricité ont déployé d'importants efforts pour diminuer la production d'électricité au charbon et pour réduire les émissions atmosphériques au Canada. Durant les cinq dernières années, la production au charbon a reculé de plus de 6 000 MW et devrait baisser encore de 7 000 MW au cours des

25 prochaines années, réduisant du même coup les émissions atmosphériques connexes de CO<sub>2</sub>, de SO<sub>2</sub>, de NO<sub>x</sub>, de mercure et de matières particulaires<sup>1</sup>. Il s'agit d'une évolution importante, non seulement pour le sous-secteur de la production d'électricité, mais pour tous les Canadiens et Canadiennes, compte tenu des importantes retombées positives pour l'environnement. Nous tenons à souligner que la diminution immédiate de la production au charbon et des émissions qui y sont associées n'aurait pas été possible si Ontario Power Generation n'avait pas réduit sa capacité de production au charbon au cours des dix dernières années.

Nous savons que le secteur de l'électricité est le seul secteur industriel majeur qui, d'après Environnement Canada, parviendra réellement à réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> d'ici 2020, et ce de 41 millions de tonnes (soit 34 %) par rapport à 2005<sup>2</sup>. Et d'ici 2040, la production au charbon devrait diminuer de 80 % par rapport à 2007, et la réduction des émissions sera donc d'autant plus importante. Les producteurs d'électricité membres de l'ACÉ sont responsables de la majeure partie de l'électricité canadienne produite au charbon. Nous sommes satisfaits de voir les progrès considérables qui ont été réalisés en matière d'émissions atmosphériques depuis 2009.

## APPELLATION ENTREPRISE ÉLECTRICITÉ DURABLE

Les membres de l'ACÉ ont également accompli des progrès considérables dans la mise en œuvre de la norme ISO 14001 (*Systèmes de management environnemental*), en réalisant notamment un plus grand nombre de vérifications internes et externes. Ils ont également pris un départ encourageant dans l'obtention de l'appellation entreprise<sup>3</sup> Électricité durable de l'ACÉ, qui repose principalement sur la norme ISO 26000 (*Responsabilité sociétale*).



Mike Harcourt, président du Comité consultatif public du programme Électricité durable de l'ACÉ

1 L'ACÉ a analysé les données sur les émissions figurant dans l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP); ses prévisions reposent sur les groupes de production actuellement en activité, et sur les centrales au charbon qui devraient être mises au rancard (après 45-50 ans), en vertu du *Règlement sur la réduction des émissions de dioxyde de carbone – secteur de l'électricité thermique au charbon* de 2012.

2 Environnement Canada, *Relever les défis des changements climatiques et de la qualité de l'air*, [www.ec.gc.ca](http://www.ec.gc.ca).

3 [www.entrepriseelectricitedurable.ca](http://www.entrepriseelectricitedurable.ca)

À l'heure actuelle, trois entreprises sont désignées entreprises Électricité durable (Horizon Utilities Corporation, AltaLink and Toronto Hydro Corporation), et plusieurs autres s'emploient à obtenir l'appellation. Notre comité tient à saluer ces efforts et encourage tous les membres de l'ACÉ à faire de même, en procédant à la mise en œuvre complète des normes ISO 14001 et 26000. Ils permettront ainsi aux entreprises d'électricité canadiennes de devenir la référence mondiale dans le domaine.

## DOMAINES À AMÉLIORER

Le Comité consultatif public a déterminé plusieurs domaines dans lesquels les entreprises membres de l'ACÉ doivent déployer davantage d'efforts en vue d'améliorer leur rendement.

- **Déversements prioritaires :** Le nombre de déversements signalés en 2013 a augmenté de 26,5 % par rapport à 2012. Nous trouvons cette hausse inquiétante. Nous savons que ce problème ne concerne probablement qu'un nombre limité d'entreprises, et est parfois causé par des phénomènes météorologiques extrêmes, des erreurs humaines et des actes de vandalisme, mais ces entreprises doivent agir pour améliorer leurs résultats dans ce domaine et faire part des mesures préventives qu'elles décident de prendre.
- **Adaptation aux changements climatiques :** Le secteur considère que l'adaptation aux changements climatiques constitue un enjeu important. Pourtant, seulement 57 % des entreprises membres de l'ACÉ ont mis en place un plan d'adaptation. Ce chiffre nous surprend, car l'industrie accorde une grande priorité au maintien de la fiabilité du réseau. Nous conseillons donc vivement aux entreprises de préparer un plan d'adaptation sans plus tarder.
- **Indicateurs de rendement :** L'ACÉ et ses membres n'ont pas ménagé leurs efforts pour créer des indicateurs de développement durable. Mais le secteur devrait établir des indicateurs de rendement plus significatifs dans les domaines suivants et faire le bilan des progrès réalisés au regard de ces indicateurs dans le prochain rapport annuel :
  - La biodiversité et l'intendance (répercussions sur les terres, les eaux et les espèces);
  - L'adaptation aux changements climatiques;
  - La santé et la sécurité (création possible de nouveaux indicateurs clés);
  - La mobilisation des Autochtones et la mise en place de partenariats;
  - La mobilisation des intervenants;
  - L'efficacité énergétique et l'économie d'énergie;
  - Les investissements dans les énergies renouvelables;

- Les investissements dans les infrastructures (entretien/construction).

Nous estimons qu'il faudrait adapter l'indice de développement durable (IDD) à ces nouveaux indicateurs.

L'évaluation que nous avons entreprise l'année dernière (et terminée en mars 2014) atteste de la nécessité de cibler nos efforts sur la plupart des enjeux mentionnés ci-dessus, et nous tenons à signaler que les membres de l'ACÉ s'investissent dans de nombreux projets visant à s'atteler à ces enjeux. Nous espérons que d'autres progrès considérables seront accomplis au cours de l'année à venir.

## VISION 2050

Élaboré au cours de l'année 2013 et publié en 2014, le rapport *Vision 2050* présente la vision du secteur quant à l'évolution du réseau électrique canadien d'ici à 2050. Nous félicitons l'ACÉ et ses membres pour leur attitude avant-gardiste. La *Vision 2050* propose des stratégies et des mesures concrètes et proactives qui permettront de renouveler le réseau électrique vieillissant, d'offrir le meilleur rapport qualité/prix possible aux consommateurs et aux citoyens et de contribuer à réduire l'empreinte carbone de l'économie.

Le comité consultatif soutient les quatre recommandations clés formulées dans le rapport *Vision 2050* : accélérer l'innovation et le renforcement de la participation des usagers dans la gestion de l'énergie, mettre en œuvre des instruments financiers visant à réduire les émissions de carbone, instaurer une tarification du carbone nord-américaine sur le plan économique, favoriser l'usage des véhicules électriques, et renforcer la collaboration avec les États-Unis en vue d'optimiser les installations électriques tout en développant le stockage et l'exportation d'électricité à faibles émissions de CO<sub>2</sub>. Le Comité reconnaît notamment la nécessité d'aborder la tarification du carbone au Canada de manière globale.

Il se réjouit d'avoir la possibilité d'observer attentivement et de commenter le rendement de l'industrie d'électricité en matière de développement durable à un tournant décisif de son évolution. Nous saluons les progrès considérables qui ont été accomplis à ce jour dans le secteur de l'électricité, et ceux que nous parviendrons bientôt à réaliser.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Mike Harcourt  
Président du Comité consultatif public  
Programme Électricité durable de l'ACÉ



# Aperçu du programme Électricité durable

Le programme Électricité durable est un programme obligatoire pour les entreprises d'électricité membres de l'Association canadienne de l'électricité. L'orientation des efforts des membres en matière de durabilité constitue la Politique en matière de développement durable et de responsabilité des entreprises. Cette dernière comprend 10 principes portant sur des enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

Le conseil d'administration de l'ACÉ assume la responsabilité générale du programme. Le Comité sur la durabilité du conseil de l'ACÉ définit l'orientation stratégique pour la mise en œuvre du programme.

À l'heure actuelle, on compte parmi les membres du Comité : David Morrison, président-directeur général de la Société d'énergie du Yukon, Max Cananzi, président-directeur général de Horizon Utilities Corporation, Brian Vaasjo, président-directeur général de Capital Power Corporation, Carmine Marcello, président-directeur général de Hydro One inc. et Greg Reimer, vice-président directeur de BC Hydro and Power Authority.

Le Comité directeur du programme, composé de représentants de toutes les entreprises d'électricité membres, assure la gestion des affaires quotidiennes, notamment l'élaboration des indicateurs et des paramètres de rendement.

## Principes du programme

### PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

**Environnement** : Réduire les répercussions environnementales de nos installations, de nos opérations et de nos activités.

**Intendance et biodiversité** : Gérer les ressources environnementales et les écosystèmes sur lesquels nous exerçons une influence afin de prévenir ou de réduire les pertes et de favoriser le rétablissement.

**Changements climatiques** : Gérer les émissions de gaz à effet de serre de manière à réduire l'impact de nos activités sur les changements climatiques, tout en nous adaptant à leurs effets.

### RENDEMENT SOCIAL

**Santé et sécurité** : Assurer à nos employés et nos entrepreneurs un environnement de travail sécuritaire et sain.

**Environnement de travail** : Créer un environnement de travail juste, respectueux et diversifié pour nos employés et nos entrepreneurs.

**Communication et mobilisation** : Mobiliser nos intervenants et communiquer avec eux de manière transparente et dans des délais opportuns.

**Relations avec les Autochtones** : Respecter la culture et les traditions des Autochtones dans le cadre de nos communications et de nos démarches auprès d'eux.

### RENDEMENT ÉCONOMIQUE

**Valeur économique** : Permettre aux collectivités et aux régions que nous desservons de profiter des retombées économiques que nos activités génèrent.

**Efficacité énergétique** : Produire, acheminer et utiliser l'électricité de manière efficace tout en favorisant l'économie d'énergie et la gestion de la demande.

**Sécurité d'approvisionnement** : Assurer un approvisionnement en électricité sûr, fiable et économique afin de répondre aux besoins actuels et futurs.

## Faire le point : évaluer l'importance relative

Pour continuer à améliorer le rendement, nous devons notamment affiner en permanence la façon dont nous le mesurons. Dans le cadre de l'examen quinquennal du programme Électricité durable, l'ACÉ a réalisé en décembre 2013 une évaluation de l'importance relative afin de s'assurer que ses priorités sont les mêmes que celles de ses intervenants.

Cette évaluation a permis de soulever plusieurs enjeux importants, notamment :

- les infrastructures et la modernisation du réseau;
- l'atténuation des changements climatiques (émissions de gaz à effet de serre);
- l'adaptation aux changements climatiques;
- la biodiversité;
- les peuples autochtones (mise en place de partenariats);
- la demande en électricité;
- la gouvernance (responsabilité, transparence);
- les pressions liées au modèle de gestion (innovation, production décentralisée et intégration des énergies renouvelables).

Cette évaluation permettra à l'ACÉ de renouveler son engagement à l'égard du développement durable et de s'atteler aux enjeux les plus pertinents pour les intervenants, et ce, de manière significative.

---

## AltaLink reçoit l'appellation entreprise Électricité durable<sup>MC</sup>

Au début de l'année 2014, à la suite d'une annonce officielle, AltaLink, établie à Calgary, a été la première entreprise de transport d'électricité, ainsi que la deuxième grande entreprise d'électricité au Canada à se voir décerner l'appellation entreprise Électricité durable de l'Association canadienne de l'électricité. Pour obtenir ce précieux sésame, les entreprises doivent s'engager à respecter des normes reconnues à l'échelle internationale – ISO 14001 (*Systèmes de management environnemental*) et ISO 26000 (*Responsabilité sociétale*) – et faire l'objet d'une vérification indépendante afin de valider la mise en œuvre de ces normes.

« Ce titre décerné à AltaLink marque une autre étape importante dans la démarche visant à inciter le secteur de l'électricité à faire preuve de plus de responsabilité sur les plans environnemental, social et économique, a déclaré M. Jim Burpee, président-directeur général de l'ACÉ. Je félicite l'entreprise AltaLink d'être parvenue à satisfaire aux exigences de cette appellation de marque. »

L'ACÉ invite toutes les entreprises d'électricité à adopter, à utiliser et à respecter les critères de la marque entreprise Électricité durable comme preuve concrète et visible de leur engagement envers la durabilité.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site [www.entrepriseelectricitedurable.ca](http://www.entrepriseelectricitedurable.ca)



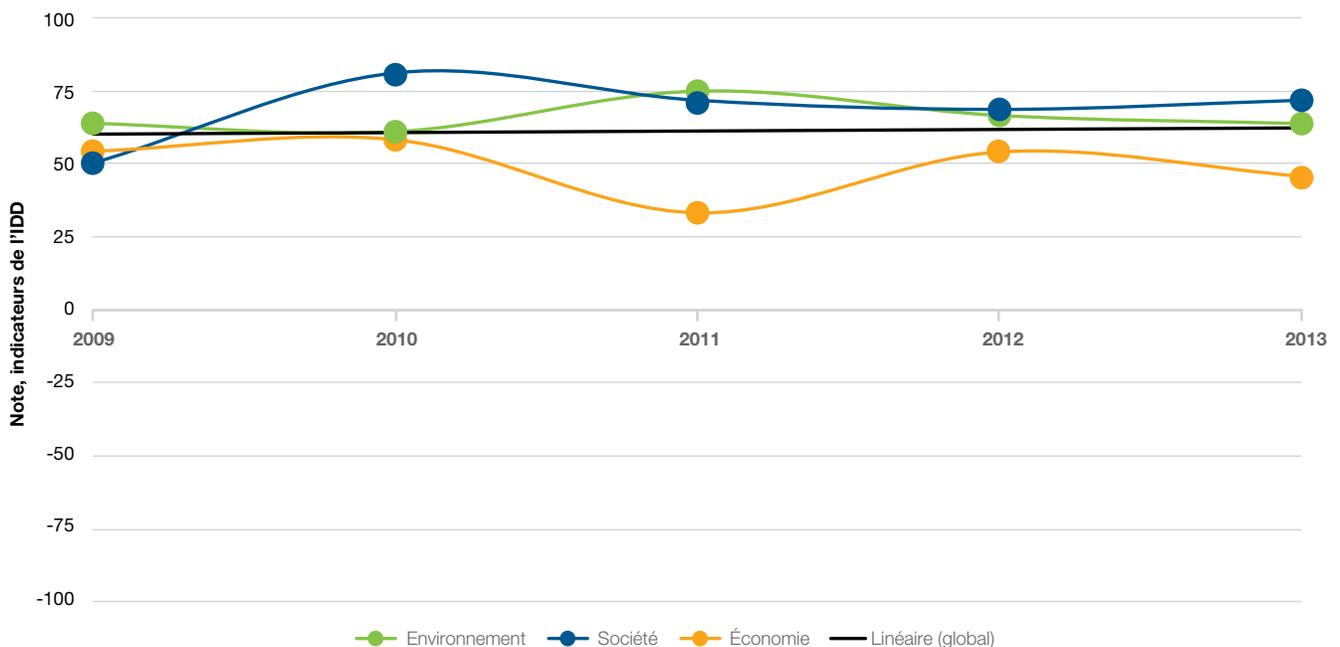
Cérémonie de remise de l'appellation de marque à AltaLink. **De gauche à droite** : Jim R. Burpee, président-directeur général de l'ACÉ, Dennis Frehlich, vice-président directeur et chef de l'exploitation d'AltaLink, et Channa Perera, directeur de l'ACÉ, Développement durable.

## Indice de développement durable

L'indice de développement durable (IDD) a été créé pour mesurer les progrès réalisés par les membres de l'ACÉ en matière de durabilité. Il montre le rendement d'un exercice à l'autre sur une période de cinq ans par rapport à l'année de référence (2007-2008). Pour chacun des indicateurs qui composent l'IDD, on attribue une note située entre -100 et +100 par rapport à l'année de référence et à l'écart-type de l'ensemble de données.

Comme le montre la figure 1, le rendement global des entreprises membres de l'ACÉ en matière de développement durable n'a pas évolué au cours des cinq dernières années. Cependant, les catégories environnementale, sociale et économique ont connu des fluctuations plus contrastées, tout en restant dans l'échelle de pointage positive de l'indice.

Figure 1 : Indice de développement durable\*



	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Paramètres ayant les répercussions positives les plus importantes</b>	Émissions de No <sub>x</sub>	Partenariats avec des communautés autochtones	Émissions de dioxyde de soufre	Taux de fréquence de toutes les blessures et maladies	Émissions de dioxyde de soufre
	Investissements consentis dans les infrastructures de production				
<b>Paramètres ayant les répercussions négatives les plus importantes</b>	Déversements prioritaires				
	Entreprises ayant des programmes d'information du public	Indice de fréquence moyenne des interruptions de service	Indice de fréquence moyenne des interruptions de service	Indice de fréquence moyenne des interruptions de service	Indice de durée moyenne des interruptions de service

\* Remarque : L'année de référence de l'IDD n'est plus l'exercice 2004-2005, comme c'était le cas dans le rapport précédent, mais l'exercice 2007-2008, afin de mieux rendre compte de l'évolution du rendement du secteur en matière de développement durable au cours des cinq dernières années. Les paramètres figurant dans le tableau ci-dessus sont un échantillon des résultats positifs et négatifs obtenus en matière de rendement au cours d'une année donnée.

## IDD : Tendances relatives au rendement

### ENVIRONNEMENT

Même si la performance environnementale globale des membres de l'ACÉ a fluctué au cours des cinq dernières années, les paramètres de l'IDD se rapportant aux émissions atmosphériques (SO<sub>2</sub>, NO<sub>x</sub> et CO<sub>2</sub>) connaissent une amélioration progressive grâce aux changements dans l'éventail de sources de production et à la mise au rancart d'installations au charbon, en particulier en Ontario. Toutefois, les déversements prioritaires continuent d'exercer un impact négatif sur l'ensemble de la performance environnementale. Les membres de l'ACÉ s'efforcent, ensemble ou séparément, de comprendre les causes de ces déversements, qui peuvent notamment être attribuées aux infrastructures vieillissantes, aux erreurs humaines et aux actes de vandalisme. Ils ont également mis en œuvre des programmes de nettoyage et de confinement des déversements afin de réduire les impacts potentiels sur l'environnement.

### SOCIÉTÉ

Même si le rendement social demeure l'un des domaines où les membres de l'ACÉ s'illustrent le mieux, il a légèrement baissé depuis le plafond observé en 2010. Les activités visant à susciter la participation des Autochtones et à communiquer avec le public n'ont pas évolué au cours des dernières années par rapport à l'année de référence, diminuant ainsi la note de ces indicateurs. Il en va de même pour les indicateurs

liés à la santé et à la sécurité : tandis que le taux de fréquence de toutes les blessures et maladies et le taux de fréquence des blessures invalidantes ont continué de progresser, le nombre de jours civils perdus à la suite de blessures graves a augmenté dans plusieurs entreprises, entraînant là aussi une note moins élevée. Un grand nombre de ces blessures ont été provoquées par du surmenage, des chutes où des collisions avec des objets. Les blessures d'origine électrique (c'est-à-dire le passage du courant dans l'organisme) restent assez rares.

### ÉCONOMIE

Le rendement économique des membres de l'ACÉ continue de varier d'année en année. Même si les investissements consentis dans les infrastructures de production, de transport et de distribution ont permis d'améliorer le rendement économique, la fréquence et la durée des interruptions continuent de nuire au résultat global. Les intempéries, les fermetures du réseau pour cause de maintenance et les infrastructures vieillissantes jouent toutes un rôle dans ces interruptions, mais ce sont les contacts avec les arbres et la gestion de la végétation qui restent la cause principale. Les membres de l'ACÉ sont conscients de ce problème et travaillent sans relâche pour y remédier.

## INDICATEURS DE L'IDD

ENVIRONNEMENT	SOCIÉTÉ	ÉCONOMIE
<ul style="list-style-type: none"><li>Émissions d'oxydes d'azote (en tonnes)</li><li>Intensité des émissions d'oxydes d'azote (nette, réseau)</li><li>Émissions de dioxyde de soufre (en tonnes)</li><li>Intensité des émissions de dioxyde de soufre (nette, réseau)</li><li>Émissions d'équivalent-dioxyde de carbone (en tonnes)</li><li>Intensité des émissions d'équivalent-dioxyde de carbone (nette, réseau)</li><li>Déversements prioritaires</li><li>Émissions d'hexafluorure de soufre (en tonnes)</li><li>Mise en œuvre de systèmes de gestion environnementale (en %)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Taux de fréquence de toutes les blessures et maladies (par 200 000 heures)</li><li>Taux de fréquence des blessures invalidantes (par 200 000 heures)</li><li>Taux de gravité des blessures invalidantes (jours civils perdus par 200 000 heures)</li><li>Entreprises produisant des rapports de développement durable (en %)</li><li>Entreprises ayant des programmes d'information du public (en %)</li><li>Entreprises ayant une équipe ou un poste responsable des relations avec les Autochtones (en %)</li><li>Entreprises ayant des partenariats avec des peuples autochtones (en %)</li><li>Entreprises ayant des procédures de formation et d'emploi pour les Autochtones (en %)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Total des dépenses en immobilisations pour les infrastructures de production (en \$)</li><li>Total des dépenses en immobilisations pour les infrastructures de transport (en \$)</li><li>Total des dépenses en immobilisations pour les infrastructures de distribution (en \$)</li><li>Indice de durée moyenne des interruptions de service (SAIDI) (en heures)</li><li>Indice de fréquence moyenne des interruptions de service (SAIFI) (par client)</li><li>Valeur totale annuelle des dons de bienfaisance des entreprises (en \$)</li></ul>

# Coup d'œil sur le rendement des entreprises membres



## Production nette par source d'énergie (gigawattheures)

	2012	2013	Écart (en %)
Charbon	42 957	42 868	-0,2 ↓
Pétrole	1 408	1 994	41,6 ↑
Diesel	273	283	3,6 ↑
Gaz naturel	16 769	13 946	-16,8 ↓
Hydroélectricité	170 765	171 648	0,5 ↑
Énergie nucléaire	49 457	48 815	-1,3 ↓
Autres énergies renouvelables	3 482	4 585	31,7 ↑
<b>PRODUCTION NETTE TOTALE</b>	<b>285 112</b>	<b>284 140</b>	<b>-0,3 ↓</b>
Énergie renouvelable achetée à des entreprises non membres de l'ACÉ	6 519	5 935	-9,0 ↓



## Lignes de transport et de distribution

	2012	2013	Écart (en %)
Longueur totale des lignes de distribution (en kilomètres)	690 547	712 916	3,2 ↑
Longueur totale des lignes de transport (en kilomètres)	115 460	117 569	1,8 ↑



## Environnement

	2012	2013	Écart (en %)
Total des émissions annuelles brutes d'oxyde d'azote (en milliers de tonnes)	107,04	104,68	-2,2 ↓
Intensité nette fossile de l'oxyde d'azote (en tonnes/GWh)	1,75	1,77	1,5 ↑
Intensité nette du réseau en oxyde d'azote (en tonnes/GWh)	0,37	0,36	-1,7 ↓
Total des émissions annuelles brutes de dioxyde de soufre (en milliers de tonnes)	248,03	241,52	-2,6 ↓
Intensité nette fossile du dioxyde de soufre (en tonnes/GWh)	4,60	4,54	-1,1 ↓
Intensité nette du réseau en dioxyde de soufre (en tonnes/GWh)	0,87	0,85	-2,6 ↓
Total annuel des émissions brutes directes d'équivalent-dioxyde de carbone résultant de la production fossile (en milliers de tonnes)	51,97	50,11	-3,6 ↓
Intensité nette fossile d'équivalent-dioxyde de carbone (en tonnes/GWh)	850,25	852,27	0,2 ↑
Intensité nette du réseau en dioxyde de carbone (en tonnes/GWh)	178,39	172,93	-3,1 ↓
Nombre de déversements prioritaires	102	129	26,5 ↑
Total de l'hexafluorure de soufre utilisé pour des besoins d'entretien (en kilogrammes)	5 690	6 455	13,4 ↑
Entreprises ayant un système de gestion environnementale conforme à la norme ISO 14001 (en %)	83	87	4,0 ↑





## Société

	2012	2013	Écart (en %)
Taux de fréquence de toutes les blessures et maladies (blessures par 200 000 heures)*	1,77	1,73	-2,3 ↓
Taux de fréquence des blessures invalidantes (blessures invalidantes par 200 000 heures)	0,79	0,73	-7,6 ↓
Taux de gravité des blessures invalidantes (jours civils perdus par 200 000 heures)*	15,49	19,50	25,9 ↑
Entreprises produisant un rapport de développement durable (en %)	57	60	5,9 ↑
Entreprises ayant des programmes d'information du public (en %)	90	93	3,7 ↑
Entreprises desservant des communautés autochtones et qui ont une équipe responsable des relations avec les Autochtones ou un poste de conseiller principal en affaires autochtones (en %)	74	78	5,9 ↑
Entreprises desservant des communautés autochtones et qui ont entretiennent des relations d'affaires ou des partenariats avec des communautés autochtones (en %)	100	100	0,0
Entreprises ayant des procédures de formation et d'emploi pour les Autochtones (en %)	87	87	0,0

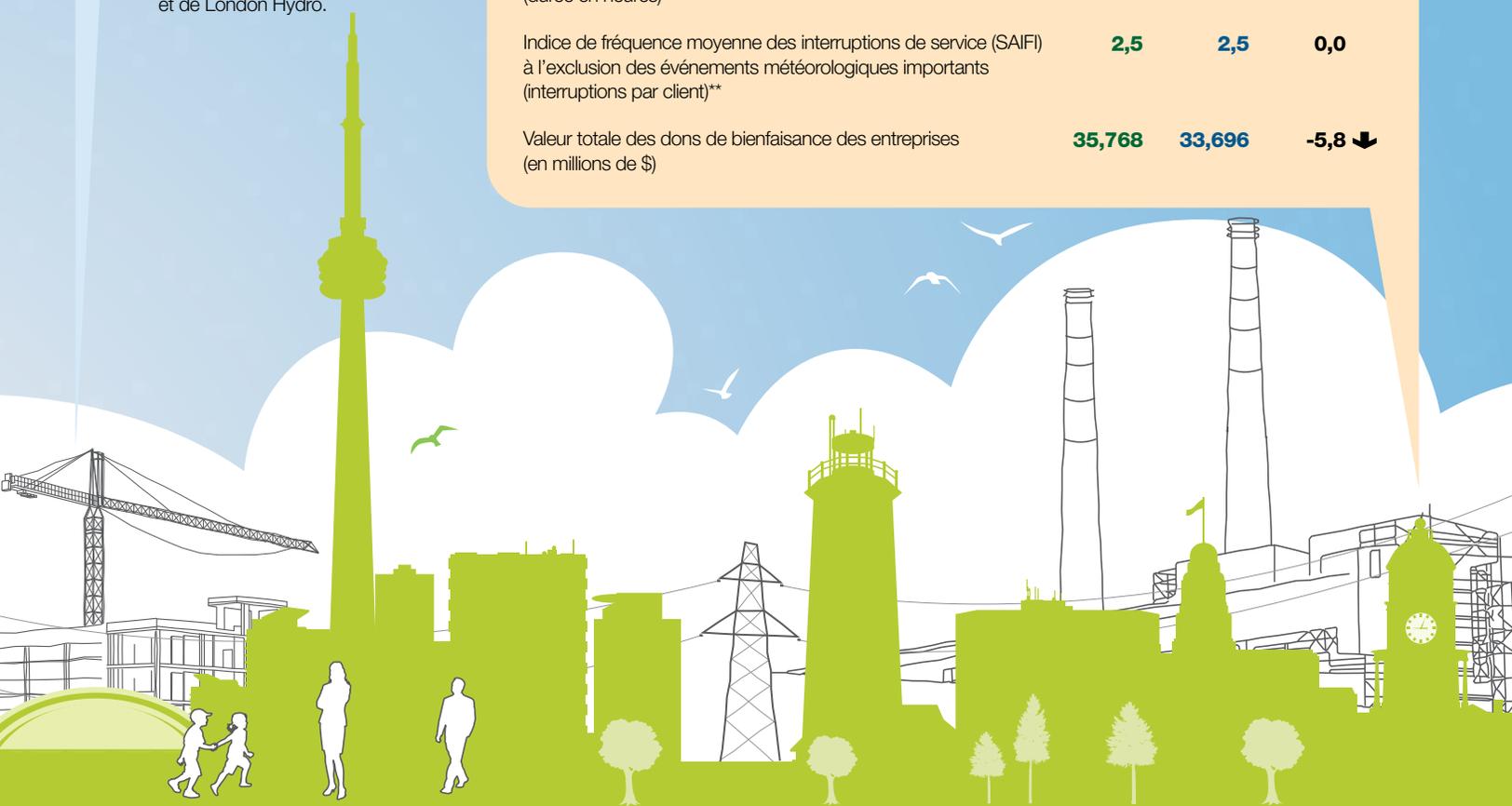
\* Remarque : Ces chiffres tiennent aussi compte des résultats d'Hydro-Québec en matière de sécurité dans le cadre de ses activités de production, de transport et de distribution.

\*\* Remarque : Ces chiffres tiennent aussi compte des données de la ville de Red Deer, d'Enersource Hydro Mississauga, d'Hydro-Québec, de Newmarket-Tay Power Distribution Itée, de Northland Utilities, d'Oshawa PUC Networks, de PowerStream inc., de St. Thomas Energy, de Veridian Connections, de Waterloo North Hydro, de Yukon Electrical Co. Itée et de London Hydro.



## Économie

	2012	2013	Écart (en %)
Total des dépenses en immobilisations pour la construction/rénovation d'infrastructures de production (en milliards de \$)	4,482	5,246	17,0 ↑
Total des dépenses en immobilisations pour la construction/rénovation d'infrastructures de transport (en milliards de \$)	4,290	5,704	33,0 ↑
Total des dépenses en immobilisations pour la construction/rénovation d'infrastructures de distribution (en milliards de \$)	3,332	3,295	-1,1 ↓
Indice de durée moyenne des interruptions de service (SAIDI) à l'exclusion des événements météorologiques importants (durée en heures)**	4,4	5,9	34,1 ↑
Indice de fréquence moyenne des interruptions de service (SAIFI) à l'exclusion des événements météorologiques importants (interruptions par client)**	2,5	2,5	0,0
Valeur totale des dons de bienfaisance des entreprises (en millions de \$)	35,768	33,696	-5,8 ↓



# Principaux défis rencontrés par l'industrie

Le secteur canadien de l'électricité devra relever un certain nombre de défis à long terme pour parvenir au développement durable. En 2013, le secteur était notamment confronté aux principaux défis suivants :

## Investissement dans les infrastructures

À l'heure où la plupart des infrastructures de production, de transport et de distribution d'électricité du Canada atteignent la fin de leur durée de vie utile, il est essentiel d'investir dans le renouvellement et la modernisation des infrastructures afin d'assurer un approvisionnement en électricité qui soit fiable, rentable et durable, dès maintenant et à l'avenir. Il est important de procéder au financement opportun du renouvellement des infrastructures, car l'électricité constitue le fondement de l'économie canadienne : elle fait fonctionner une foule de choses, des appareils électroniques ménagers aux dispositifs essentiels des hôpitaux et des entreprises.

Ce qu'il faut, c'est un réseau électrique solide, moderne, flexible et novateur. Cependant, le secteur doit surmonter de nombreux obstacles pour pouvoir financer et développer des infrastructures, que ce soit en mobilisant des capitaux ou en sensibilisant davantage la communauté au sujet du caractère nécessaire de ces investissements. Les gouvernements, les organismes de réglementation et les collectivités devront travailler en étroite collaboration avec les entreprises d'électricité pour remédier à ces problèmes.

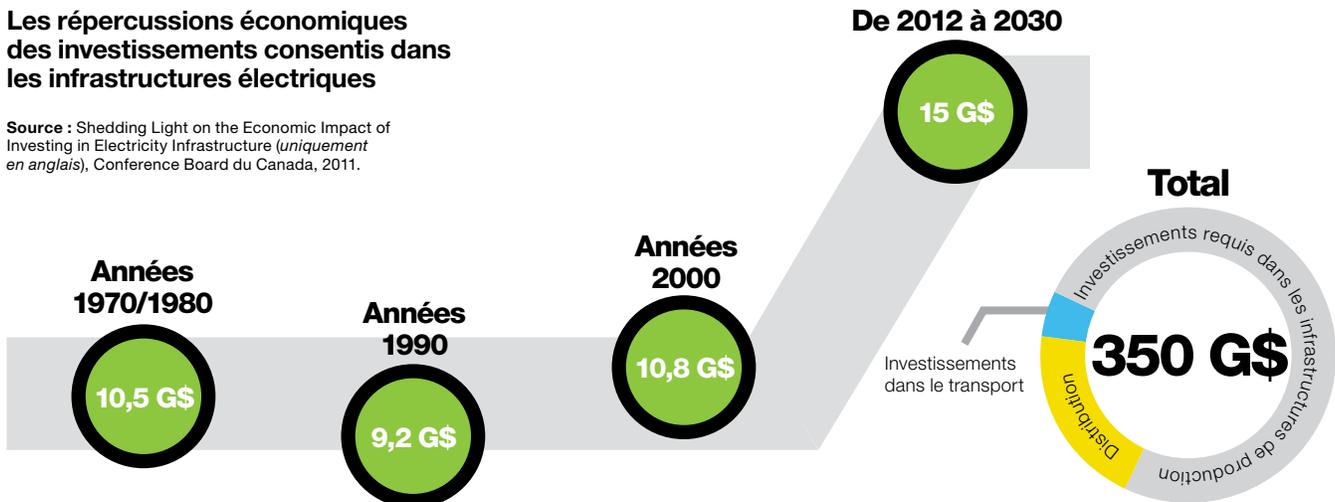
## Cadre politique et réglementaire

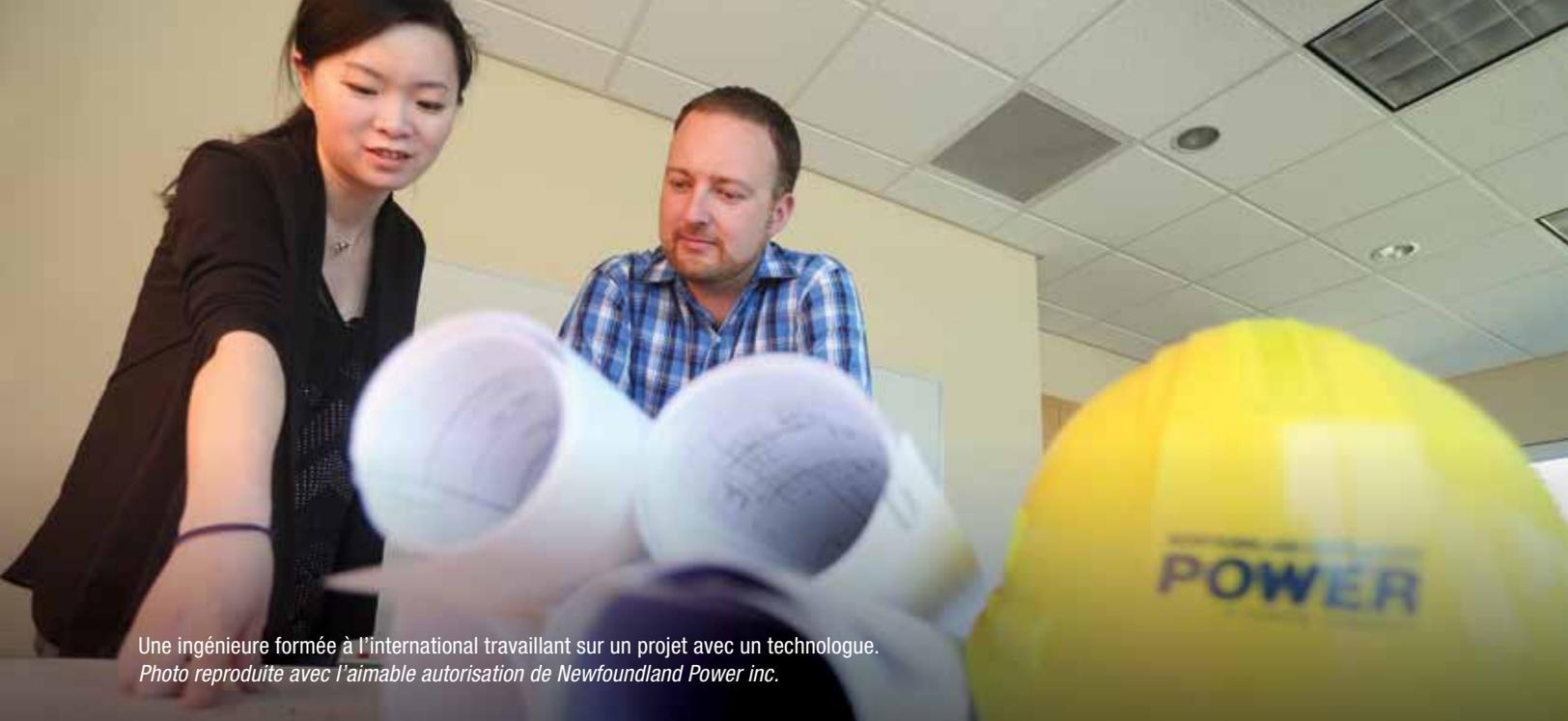
Il est important de disposer d'un cadre réglementaire efficace pour répondre aux objectifs opérationnels et aux attentes des clients. Au niveau fédéral, la mise en œuvre de différents textes de loi, comme la *Loi sur les espèces en péril* et la *Loi sur les pêches*, doit constamment faire l'objet d'améliorations. À l'échelle de la province, il faut moderniser les modèles réglementaires des entreprises d'électricité afin de favoriser l'innovation et la durabilité dans le secteur de l'électricité.

En même temps, les entreprises d'électricité sont confrontées à de nouvelles obligations réglementaires et doivent satisfaire à de nouvelles attentes en intégrant des sources de production variable et des technologies de réseau intelligent. Ainsi, on constate une évolution rapide des modèles de gestion et des structures de marché traditionnels utilisés par les entreprises. En outre, à l'heure actuelle, on a tendance à privilégier les services axés sur la clientèle. Les responsables des politiques et des réglementations devraient soutenir et faciliter cette transition.

## Les répercussions économiques des investissements consentis dans les infrastructures électriques

Source : Shedding Light on the Economic Impact of Investing in Electricity Infrastructure (*uniquement en anglais*), Conference Board du Canada, 2011.





Une ingénieure formée à l'international travaillant sur un projet avec un technologue.  
Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Newfoundland Power inc.

## Changements climatiques

Les membres de l'ACÉ doivent faire face aux changements climatiques sur deux plans : l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, et l'adaptation du réseau électrique aux impacts à long terme des changements climatiques. Le secteur travaille sans relâche pour réduire ses émissions de GES et sa dépendance aux combustibles fossiles, mais il est bien plus difficile de parvenir à s'adapter aux phénomènes météorologiques graves et aux autres changements liés au climat.

Comme en témoigne la tempête de verglas qui a touché Toronto en décembre 2013, privant près de 300 000 clients d'électricité, les gouvernements, les organismes de réglementation et les entreprises d'électricité doivent encore déployer des efforts considérables pour veiller à ce que le réseau électrique résiste aux phénomènes météorologiques violents qui surviennent de plus en plus souvent. Les événements météorologiques extrêmes continueront d'avoir des répercussions profondes sur les systèmes de production, de transport et de distribution. Tous les intervenants clés doivent mettre en œuvre une démarche coordonnée pour procéder dès maintenant à des investissements en vue d'accroître la résilience du réseau électrique.

## Les ressources humaines

Pour assurer l'avenir du réseau électrique canadien, l'industrie doit disposer de travailleurs qualifiés en nombre suffisant. Mais la main-d'œuvre du secteur est vieillissante, ce qui pose un certain nombre de difficultés d'ordre démographique. Par exemple, en raison du départ en retraite imminent d'une grande partie des employés expérimentés, il sera de plus en plus difficile d'assurer le transfert efficace des connaissances organisationnelles et opérationnelles.

En tentant de renouveler sa main-d'œuvre, l'industrie devra subir la concurrence accrue des autres secteurs dans la recherche de travailleurs hautement qualifiés. Les entreprises d'électricité, les gouvernements et les établissements d'enseignement et de formation devront travailler main dans la main pour permettre la constitution d'une main-d'œuvre qualifiée et préparée.

## L'ACÉ nomme deux nouveaux membres au Comité consultatif public

Après y avoir siégé près de cinq ans, le professeur Yves Le Bouthillier (Université d'Ottawa, Ontario) et M<sup>me</sup> Judith Sayers (Première Nation Hupacasath à Port Alberni, Colombie-Britannique) ont quitté le Comité consultatif public le 31 décembre 2013. L'Association canadienne de l'électricité tient à les remercier d'avoir grandement contribué, année après année, à promouvoir le développement durable dans le secteur de l'électricité.

Ils seront remplacés par M. Douglas Turnbull, vice-président de TD Securities inc. à Toronto (Ontario) et M. Kirt Ejesiak, président-directeur général du groupe d'entreprises Red Boat (Nunavut). M. Turnbull a à son actif 35 ans d'expérience dans les marchés financiers à revenu fixe, les fusions et les acquisitions, et est coprésident du Groupe de travail sur l'exploitation des ressources naturelles des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) et de l'Assemblée des Premières Nations (APN). M. Ejesiak possède une solide expérience, tant dans le secteur public que privé, et il a représenté le Nunavut à plusieurs titres aux niveaux régional, national et international.



# Performance environnementale

**INNOVER POUR RÉDUIRE LES RÉPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES**

Les entreprises membres de l'ACÉ s'emploient à réduire leur empreinte écologique en investissant dans les mesures de réduction des émissions, dans les sources de carburants à faible empreinte carbone et dans l'amélioration des pratiques de gestion environnementale. Elles s'efforcent également de répondre aux attentes des Canadiens et des Canadiennes, qui souhaitent que l'on emploie des méthodes durables et écologiques ayant peu de répercussions sur les communautés et l'environnement.

L'année dernière, les membres de l'ACÉ ont multiplié les efforts pour mettre en œuvre des systèmes de gestion environnementale, pour coopérer avec les gouvernements et les autres intervenants en vue d'assurer la protection de la biodiversité, et pour remédier aux répercussions et aux vulnérabilités entraînées par les changements climatiques.

**2,6 %** ↓

BAISSE DES ÉMISSIONS DE DIOXYDE DE SOUFRE DEPUIS 2012

**12,9 %** ↓

BAISSE DES ÉMISSIONS DE MERCURE DEPUIS 2012

**3,6 %** ↓

BAISSE DES ÉMISSIONS D'ÉQUIVALENT-CO<sub>2</sub> DEPUIS 2012

*Le vert correspond à une amélioration.*



# ATCO Electric

fait preuve  
d'innovation pour  
alimenter le parc  
national du  
Canada Jasper

Lorsque des activités de construction et d'entretien sont réalisées au parc national du Canada Jasper, l'environnement naturel et l'expérience du visiteur doivent être préservés. Pour le fournisseur d'électricité ATCO Electric, il faut donc prendre des mesures supplémentaires pour ne pas perturber la faune, les eaux ou la végétation et pour réduire l'impact visuel des lignes électriques.

En 2013, un tronçon de ligne de distribution de six kilomètres arrivait au terme de sa vie utile. Construit dans les années 1950, le conducteur mince et nu de la ligne était sensible aux défaillances provoquées par la chute d'arbres et l'excès de neige, ce qui causait des interruptions de service dans les sites touristiques comme la station de ski Marmot Basin. Comme la ligne suit des emprises étroites, traverse trois rivières et est

construite sur un terrain montagneux accidenté, il a fallu faire preuve d'imagination pour pouvoir la mettre à niveau de manière à concilier la fiabilité du service et les exigences environnementales de Parcs Canada.

## Surmonter les conditions de terrain difficiles

Pour la deuxième fois de son histoire, ATCO Electric a décidé d'installer un dispositif de câbles d'espacement aériens. Ce système, qui se compose d'un fil porteur de gros calibre soutenant le câble aérien, d'un câble couvert et de supports d'espacement fixés tous les 10 mètres, permet à la ligne de mieux résister aux chutes d'arbres. Il s'agit en outre d'un équipement compact, qui est donc adapté aux emprises étroites. La technologie des câbles d'espacement existe depuis de nombreuses années, mais elle n'avait pas encore été beaucoup utilisée en Alberta. Pour l'équipe du projet, il s'agissait donc d'une nouvelle expérience, qui a nécessité des recherches, une planification et une formation approfondies.

Même avec ce dispositif, la construction d'une ligne dans un tel environnement s'est avérée difficile. À cause des emprises étroites, les camions nacelles ne pouvaient pas accéder à plusieurs endroits de la ligne, ce qui posait un problème qu'il était urgent de régler, puisqu'il fallait installer les supports d'espacement tous les 10 mètres le long de la ligne. ATCO Electric a donc eu recours à des chaises de gabier, avec lesquels les employés ont pu se suspendre en toute sécurité au fil porteur pour effectuer leurs travaux aériens. Il a fallu concevoir une nouvelle méthode de travail spécialement pour cette application. Elle a connu un tel succès qu'elle sera désormais utilisée lors des prochains travaux d'entretien de la ligne.

## LE REGARD TOURNÉ VERS L'AVENIR

En élaborant une vision collective du secteur de l'électricité en 2050, les membres de l'ACÉ se sont accordés à dire que l'industrie devait, à l'égard des générations futures, accroître l'efficacité énergétique et l'économie d'énergie, réduire les déchets et faire preuve de transparence dans leurs décisions.

Sur le plan de l'environnement, il faut donc accélérer l'innovation pour que de nouvelles solutions visant l'efficacité énergétique, le déploiement des énergies renouvelables, le stockage de l'énergie et l'utilisation des véhicules électriques accèdent au marché plus rapidement.

Il faut également utiliser des outils financiers afin de promouvoir la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> auprès des consommateurs, des entreprises et dans toute l'économie canadienne.

Consultez le site [www.Vision2050.ca](http://www.Vision2050.ca).



Les employés d'ATCO Electric utilisant des méthodes de travail aérien traditionnelles.  
*Photo reproduite avec l'aimable autorisation d'ATCO Electric.*

Les camions nacelles n'étaient pas les seuls véhicules qui ne pouvaient pas accéder au site des travaux. Dans certains endroits, les méthodes habituelles de transport du matériel ne pouvaient pas être appliquées. Après avoir examiné plusieurs options, l'entreprise a décidé d'utiliser un hélicoptère pour déplacer les poteaux, ce qui lui a permis de gagner du temps et de réduire la circulation dans les emprises. Les autres véhicules à faible pression au sol comme les véhicules tout terrain sur chenilles en caoutchouc ont également permis de réduire la perturbation du sol au minimum.

Les employés ont déroulé le câble depuis les endroits prévus à cette fin, afin de limiter les perturbations. À l'aide d'un rouleau de plomb, ils ont pu tirer les conducteurs le long du fil porteur sur des supports à rouleaux, chacun relié au suivant par une corde de 10 mètres. Cette technique a permis de réduire grandement les déplacements dans l'emprise.

## Réduire l'impact sur le tourisme

Étant donné que la période de construction hivernale a coïncidé avec la saison d'activité de la station de ski Marmot Basin, il était primordial de réduire les répercussions pour la station. Au passage de la rivière Miette, une dérivation souterraine temporaire a permis d'éviter l'installation de poteaux provisoires, et la station a ainsi pu poursuivre son activité. Les coupures de courant étaient planifiées la nuit au niveau d'une autre intersection de ruisseau.



Une section du dispositif de câbles d'espacement aériens, venant d'être installé le long de la rivière Astoria. *Photo reproduite avec l'aimable autorisation d'ATCO Electric.*

Ces efforts et ce travail minutieux ont porté leurs fruits. La ligne a été mise sous tension fin 2013, et le personnel du parc a déjà constaté que le service avait beaucoup gagné en fiabilité. Forte de ce succès, ATCO Electric cherche désormais à utiliser ce dispositif de câbles d'espacement aériens dans d'autres endroits.

# PRINCIPE 1 : L'ENVIRONNEMENT



## Réduire les répercussions environnementales de nos installations, de nos opérations et de nos activités.

Les membres de l'ACÉ ont à cœur de réduire l'impact que le secteur exerce sur l'environnement; c'est une de leurs préoccupations majeures. L'année dernière, ils ont donc continué à mettre en œuvre des normes de gestion environnementales intégrées et ils ont ciblé leurs efforts sur la gestion des émissions atmosphériques, des déversements prioritaires et des biphényles polychlorés (BPC).

## Uniformiser notre méthode de gestion environnementale

Les normes internationales liées à l'utilisation de systèmes de gestion environnementale (SGE), telles que la norme ISO 14001:2004, permettent de fournir aux entreprises d'électricité les outils et les connaissances dont elles ont besoin pour définir leurs objectifs et élaborer des programmes visant à améliorer leur performance environnementale. À la fin de l'année 2013, 87 % des membres de l'ACÉ avaient mis en place un SGE conforme à la norme ISO 14001, contre 83 % l'année précédente. Les autres entreprises s'emploient actuellement à implanter un nouveau SGE ou bien à développer un système de gestion intégré qui prend également d'autres enjeux en charge, comme la santé et la sécurité.

Non seulement le nombre d'entreprises dotées d'un SGE conforme à la norme ISO 14001 a augmenté, mais le pourcentage d'entreprises dont le SGE a fait l'objet d'une vérification au cours des trois dernières années a atteint 90 %, un chiffre record pour les membres de l'ACÉ. Ce niveau d'engagement à l'égard de la norme ISO 14001 (et, dans l'ensemble, la conformité des membres avec la norme) est considérable. Ces systèmes permettent de déterminer les risques opérationnels de façon systématique, d'accroître la conformité aux lois et règlements, et, surtout, de réduire les répercussions environnementales.

## Gestion active des émissions

L'ensemble du secteur de l'électricité (les membres de l'ACÉ comme les non-membres) est responsable d'environ 22 % des émissions de dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) et de 8 % des émissions d'oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>) au Canada<sup>4</sup>. En termes d'émissions absolues, l'industrie de l'électricité a émis, au total, 283 800 tonnes de SO<sub>2</sub> et 165 770 tonnes de NO<sub>x</sub> en 2012 (selon les dernières données disponibles pour les entreprises d'électricité canadiennes). Les émissions des entreprises membres de l'ACÉ représentaient respectivement 87 % et 65 % du total des émissions du secteur.

Dans l'ensemble, la contribution du secteur aux émissions atmosphériques à l'échelle nationale est en baisse, permettant ainsi de réduire le smog et ses impacts sur la santé. Cette baisse peut s'expliquer par plusieurs facteurs, parmi lesquels le démantèlement de plusieurs centrales au charbon (notamment en Ontario), le remplacement du charbon par le gaz naturel comme combustible et l'intégration de formes de production plus renouvelables au bouquet énergétique.

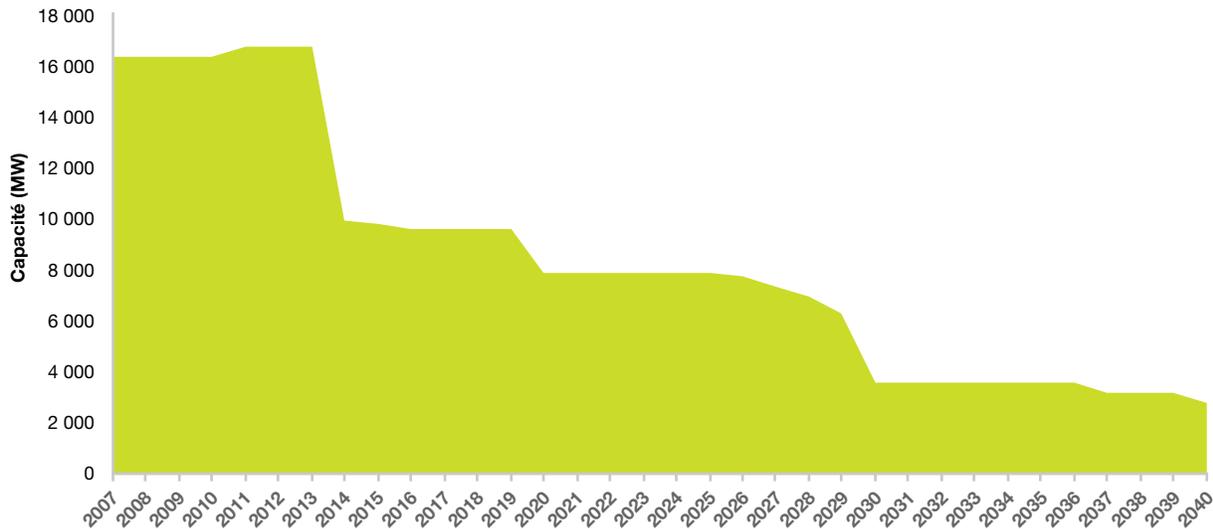


4 Environnement Canada (2012), *Inventaire national des rejets de polluants, Sommaire sur les émissions de polluants atmosphériques*, extrait du site [www.ec.gc.ca/inrp-npri](http://www.ec.gc.ca/inrp-npri).

Comme l'indique la figure 2, à mesure que les centrales au charbon fermeront en raison du renouvellement des stocks de capital et conformément à la nouvelle réglementation fédérale sur la production au charbon, la capacité de production au

charbon du Canada diminuera de près de 80 % d'ici 2040 par rapport aux chiffres de 2007. Cette réduction devrait entraîner une baisse des émissions de SO<sub>2</sub> et de NO<sub>x</sub> d'au moins 50 % d'ici 2020 et 80 % d'ici 2040.\*

**FIGURE 2 : Au cours des 25 prochaines années, le secteur de l'électricité réduira considérablement sa capacité de production au charbon**



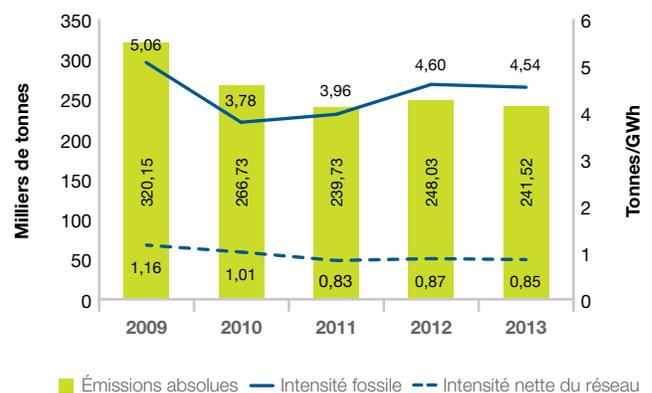
\* Source et hypothèses : L'ACÉ a analysé les données sur les émissions figurant dans l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP); ses prévisions reposent sur les groupes de production actuellement en activité, et sur les centrales au charbon qui devraient être mises au rancard (après 45-50 ans), en vertu du *Règlement sur la réduction des émissions de dioxyde de carbone – secteur de l'électricité thermique au charbon* de 2012.

## ÉMISSIONS DE DIOXYDE DE SOUFRE

En 2013, les émissions de SO<sub>2</sub> des membres de l'ACÉ s'élevaient à près de 241 520 tonnes, ce qui représente une baisse de 2,6 % par rapport à 2012 (figure 3). Les niveaux annuels de SO<sub>2</sub> peuvent subir l'influence d'une multitude de facteurs, parmi lesquels le démantèlement des centrales au charbon, l'utilisation de la technologie de désulfuration des gaz de combustion et la quantité de charbon servant à la production. Par rapport aux niveaux de 2009, les entreprises d'électricité membres de l'ACÉ ont réduit leurs émissions de SO<sub>2</sub> de 24,6 %. Encore une fois, cette tendance à la baisse s'explique par la réduction de la production au charbon, l'utilisation de systèmes d'allumage à faible régime de combustion et le passage à des combustibles à plus faibles émissions, comme le gaz naturel (qui ne produit pas d'émissions de SO<sub>2</sub>).

L'intensité des émissions de SO<sub>2</sub> issues de la production, tant au niveau des combustibles fossiles qu'à l'échelle du réseau entier (tous types de production confondus), a elle aussi quelque peu diminué, comme les émissions absolues. Tandis que, dans l'ensemble, la production au charbon est restée stable par rapport à l'année précédente, plusieurs entreprises ont réduit leur consommation globale de charbon, entraînant ainsi une légère baisse des émissions de SO<sub>2</sub> et de leur intensité.

**FIGURE 3 : Les membres de l'ACÉ ont réduit les émissions de SO<sub>2</sub> et leur intensité depuis 2009**



Remarque : Ces données reposent sur la production nette des entreprises de production de l'ACÉ. L'intensité du réseau (toutes les sources de production) serait encore moins élevée si tous les producteurs d'électricité du Canada étaient pris en compte.

## ÉMISSIONS D'OXYDES D'AZOTE

En 2013, les émissions de NO<sub>x</sub> des membres de l'ACÉ s'élevaient à près de 104 680 tonnes, ce qui représente une baisse de 2,2 % par rapport à 2012 (figure 4). Depuis 2009, les membres de l'ACÉ ont réduit leurs émissions de NO<sub>x</sub> de 11,5 % grâce à un ensemble de facteurs, parmi lesquels l'utilisation accrue des technologies de réduction des émissions comme les brûleurs à faibles émissions de NO<sub>x</sub>, le remplacement des combustibles et le démantèlement des centrales au charbon vieillissantes. Tandis que les membres de l'ACÉ n'ont cessé d'améliorer leur valeur d'intensité totale du réseau, leur intensité fossile, quant à elle, a fluctué avec l'utilisation, généralement pour répondre à la demande de pointe, de groupes à combustible fossile dégageant une plus grande quantité d'émissions.

**FIGURE 4 : Les membres de l'ACÉ ont réduit les émissions de NO<sub>x</sub> et leur intensité depuis 2009**



Remarque : Ces données reposent sur la production nette des entreprises de production de l'ACÉ. L'intensité du réseau (toutes les sources de production) serait encore moins élevée si tous les producteurs d'électricité du Canada étaient pris en compte.

## ÉMISSIONS DE MERCURE

En 2012, l'ensemble du secteur de l'électricité a émis environ 860 kg de mercure au Canada, soit 24 % du total des émissions de mercure du pays<sup>5</sup>. Cette année-là, les membres de l'ACÉ ont émis 740 kg de mercure, ce qui représente 86 % du total des émissions de mercure du pays.

En 2013, les émissions de mercure des membres de l'ACÉ sont passées à 645 kg, soit une baisse de 12,9 % (figure 5). Les membres ont diminué leurs émissions de mercure de 50,1 % depuis 2009, encore une fois grâce à la réduction de la production au charbon et à l'utilisation continue de technologies novatrices comme les dispositifs d'injection au charbon activé et les additifs de départ (p. ex. le chlorure de calcium) qui oxydent le mercure pour faciliter son captage.

**FIGURE 5 : Les membres de l'ACÉ ont réduit les émissions de mercure et leur intensité depuis 2009**



Remarque : Ces données reposent sur la production nette des entreprises de production de l'ACÉ. L'intensité du réseau (toutes les sources de production) serait encore moins élevée si tous les producteurs d'électricité du Canada étaient pris en compte.

## Prévention des déversements prioritaires et marche à suivre

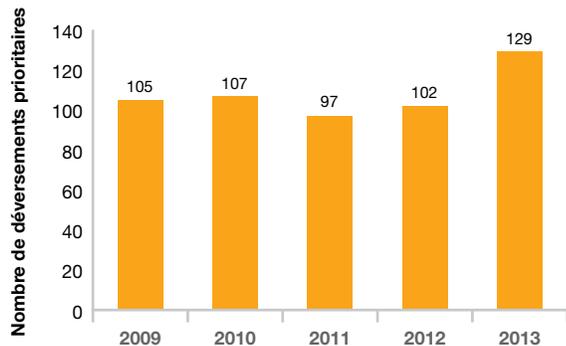
Les provinces et territoires du Canada ne définissent pas le déversement prioritaire de la même façon. Pour l'ACÉ, un déversement prioritaire est un déversement de pétrole supérieur à 500 litres, un déversement contenant plus d'un gramme de biphényles polychlorés (BPC), ou tout volume d'une substance dérivée du pétrole ou contaminée aux BPC qui pénètre dans un plan d'eau. Les BPC sont des composés organiques utilisés comme fluide réfrigérant ou comme lubrifiant dans les transformateurs, les condensateurs et les autres dispositifs électriques. Ils exigent des conditions particulières de traitement, de stockage et d'élimination en raison des impacts négatifs qu'ils peuvent entraîner sur l'environnement lors de leur rejet.

<sup>5</sup> Environnement Canada (2012), *Inventaire national des rejets de polluants, Sommaire sur les émissions de polluants atmosphériques*, extrait du site [www.ec.gc.ca/inrp-npri](http://www.ec.gc.ca/inrp-npri).

## DÉVERSEMENTS PRIORITAIRES

Le nombre de déversements prioritaires continue de varier au fil des ans : 129 déversements ont été signalés en 2013, soit une augmentation de 26,5 % par rapport à 2012 (figure 6).

**FIGURE 6 : Les déversements prioritaires demeurent un défi à relever pour le secteur**



Les déversements sont souvent dus à des erreurs commises par les opérateurs, à la vétusté des transformateurs, à des actes de vandalisme ou à des incidents liés aux conditions climatiques. Lorsqu'un déversement survient, les entreprises membres de l'ACÉ réagissent rapidement et respectent toutes les procédures et réglementations applicables pour réduire les impacts possibles sur l'environnement et pour assainir les zones touchées.

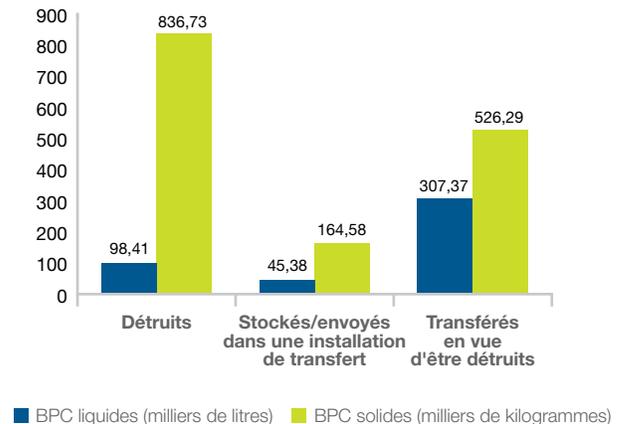
Les membres de l'ACÉ procèdent actuellement à l'élimination graduelle de l'équipement plus ancien, et ils ont également investi dans la mise en place de procédures régulières d'inspection et d'évaluation des risques, dans la formation à l'intervention d'urgence en cas de déversement et dans les dispositifs de confinement secondaire de liquide. Puisqu'il s'agit d'un domaine essentiel qui pourrait être amélioré, les déversements prioritaires feront l'objet de plus amples discussions au sein de l'ACÉ au cours de l'année à venir.

## GESTION DES BPC

Les entreprises membres de l'ACÉ continuent de progresser en ce qui concerne le respect des règlements fédéraux régissant la quantité de BPC détruite, stockée ou mise au rebut sous forme liquide ou solide. Comme le montre la figure 7, les membres de l'ACÉ ont poursuivi l'élimination des BPC en 2013,

conformément aux règlements fédéraux. Le secteur de l'électricité est déterminé à éliminer les BPC et à respecter les règlements fédéraux dans les délais impartis.

**FIGURE 7 : Les membres de l'ACÉ sont en voie d'éliminer les BPC conformément aux règlements fédéraux**



## Respecter la loi

En tant qu'entreprises citoyennes, les membres de l'ACÉ doivent respecter la loi. En 2013, une seule entreprise membre de l'ACÉ a écopé d'une amende pour avoir enfreint une loi ou un règlement fédéral/provincial/territorial applicable, un chiffre en baisse par rapport aux cinq amendes signalées l'année précédente. Les membres ont également reçu 14 avis et ordonnances de non-conformité pour des violations, qu'il s'agisse d'incidents à l'origine de répercussions négatives sur l'environnement ou d'infractions administratives. Les entreprises concernées ont pris des mesures sans tarder pour satisfaire à toutes les exigences de conformité et pour ne plus commettre d'infraction à l'avenir.

SUCCÈS REMPORTÉS PAR LE SECTEUR

# Investir dans l'innovation permet d'obtenir des résultats en matière d'environnement

Partout au pays, les membres de l'ACÉ s'emploient à réduire les répercussions du secteur de l'électricité sur l'environnement.

## ALTALINK CONSTRUIT UNE FLOTTE DE VÉHICULES PLUS PROPRES ET PLUS ÉCOLOGIQUES

Sur les 159 véhicules de la flotte d'AltaLink, 77 sont hybrides, électriques ou sont alimentés par du « diesel vert », et l'entreprise investit sans cesse dans de nouvelles technologies et de nouveaux équipements pour accroître son efficacité. Parmi ces technologies, on peut mentionner le camion nacelle hybride rechargeable de l'entreprise. La nacelle n'est pas alimentée par le moteur du camion, mais par une batterie rechargeable. Le moteur n'a donc pas besoin de fonctionner au ralenti sur le chantier, ce qui permet de réduire les émissions et la consommation de carburant.

## ATCO POWER CONTRIBUE À L'ÉLABORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DE NOUVELLES NORMES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE MERCURE

Depuis 2002, ATCO Power travaille en étroite collaboration avec l'industrie, le gouvernement et les organismes environnementaux pour mettre en place des normes sur le mercure pour le secteur de l'électricité de l'Alberta. Depuis, l'entreprise a mis en œuvre et optimisé le contrôle des

émissions de mercure (qui consiste à injecter du charbon activé dans le gaz de fumée pour capter le mercure) dans ses deux centrales au charbon. En changeant les points d'injection et le type de charbon utilisé, ATCO Power est parvenue à obtenir un taux de captage supérieur à 80 % en 2013, ce qui a pour effet de baisser le niveau des émissions de mercure de 26 % par rapport à 2012.

## AU CALGARY ENERGY CENTRE, L'ENTREPRISE ENMAX SUPPRIME LE GAZ AMMONIAC NUISIBLE

Au Calgary Energy Centre (CEC), ENMAX Corporation a recours à la réduction sélective catalytique (plus précisément, à l'injection de gaz ammoniac) pour diminuer les émissions de NO<sub>x</sub>. En raison de l'aménagement croissant des terres situées autour de l'installation, ENMAX a décidé de changer le type d'ammoniac utilisé pour réduire la zone d'urgence requise en cas de fuite. Le CEC est la première installation de production d'électricité au Canada à remplacer son gaz ammoniac à 99 % par de l'ammoniac liquide à 19 %, un mélange plus sûr qui réduit les impacts potentiels sur la population et l'environnement.



Des véhicules appartenant à l'entreprise AltaLink, dont un camion nacelle hybride rechargeable. Photo reproduite avec l'aimable autorisation d'AltaLink.



Le Calgary Energy Centre d'ENMAX Corporation. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de ENMAX Corporation.



Des équipes d'intervention s'entraînent sur le canal de fuite de Churchill Falls, grâce à une méthode de simulation de pétrole à base de mousse couramment employée lors des exercices de simulation de déversement d'hydrocarbures. *Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Nalcor Energy.*

### **EPCOR AMÉLIORE SA CAPACITÉ À INTERVENIR EN CAS DE DÉVERSEMENT OU DE REJET**

En 2013, l'équipe d'EPCOR Utilities inc.'s responsable des déversements a participé à deux scénarios d'entraînement visant à améliorer la façon dont le système de commandement en cas d'incident de l'entreprise réagit à un déversement de BPC ou à un rejet d'hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>). Ces exercices ont permis d'évaluer l'état de préparation aux situations d'urgence d'EPCOR et d'accroître la connaissance des systèmes et des procédures de l'équipe, et ont servi de lieu d'échange où les membres de l'équipe ont pu discuter des procédures d'intervention en cas d'urgence avec le conseiller environnemental de l'entreprise.

### **FORTISALBERTA RÉUTILISE SES POTEAUX ET SES TRANSFORMATEURS**

Chaque année, FortisAlberta inc. retire plus de 1 000 poteaux en bois de moins de cinq ans et 550 transformateurs de moins de 10 ans de son réseau de distribution, à la suite de dommages, de travaux de modernisation du réseau ou d'élargissement des routes. En 2013, FortisAlberta a lancé un programme de réutilisation du matériel, grâce auquel elle a récupéré 42 % des poteaux et 51 % des transformateurs. Ce programme a permis à l'entreprise de réduire son empreinte écologique et d'économiser plus d'un million de dollars en achats de stocks.

### **MANITOBA HYDRO MET EN ŒUVRE SON PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE BPC**

Manitoba Hydro concrétise progressivement son plan d'action visant à satisfaire aux exigences des règlements fédéraux concernant les BPC et les équipements à l'huile. Grâce à ce plan, l'entreprise peut notamment déterminer quelles sont les traversées qui contiennent ou pourraient contenir au moins 500 ppm de BPC, afin de les remplacer avant la fin de l'année 2014. Ce processus permettra également à Manitoba Hydro de mieux harmoniser les dossiers contenus dans ses systèmes de gestion des actifs.

### **MARITIME ELECTRIC EST EN BONNE VOIE POUR SATISFAIRE AUX EXIGENCES RELATIVES À LA FIN D'UTILISATION DES BPC AVANT L'ÉCHÉANCE PRÉVUE**

Dans le cadre de son système de gestion environnementale, de la santé et de la sécurité, Maritime Electric Company limitée a créé un programme permettant de localiser les réverbères à vapeur de mercure qui pourraient contenir des éléments contaminés aux BPC, et s'est fixé comme objectif de les retirer du réseau avant 2025. L'entreprise a également mis en place une stratégie visant à garantir le respect des lignes directrices réglementaires régissant la fin de l'utilisation des transformateurs montés sur poteaux pouvant contenir des BPC. Ces mesures ont permis à Maritime Electric d'être conforme aux règlements bien avant le délai de 2025 imposé par le gouvernement fédéral.

### **NALCOR ENERGY MET À JOUR SON PLAN D'INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT DANS UNE RIVIÈRE OU UN RÉSERVOIR**

Au cours des dernières années, l'entreprise Nalcor Energy a déployé des efforts considérables pour réduire le risque de déversement d'huile de sa centrale dans le fleuve Churchill. Elle a notamment mis en œuvre des procédures et du matériel de prévention et d'intervention. L'année dernière, Nalcor Energy a examiné et modifié son plan d'intervention en cas de déversements dans une rivière ou un réservoir, afin de l'adapter aux normes nationales d'intervention en cas d'urgence. Le plan contient désormais un organigramme en accès rapide permettant aux employés de comprendre plus facilement le rôle qu'ils doivent jouer et les responsabilités qu'ils doivent assumer en cas de déversement.

# PRINCIPE 2 : L'INTENDANCE ET LA BIODIVERSITÉ



**Gérer les ressources environnementales et les écosystèmes sur lesquels nous exerçons une influence afin de prévenir ou de réduire les pertes et de favoriser le rétablissement.**

Les activités de production, de transport et de distribution peuvent avoir des répercussions de grande ampleur sur la faune et la flore des environs. Pour réduire ces répercussions, l'industrie doit travailler de concert avec le gouvernement, les responsables de la conservation et les autres intervenants sur la protection de la biodiversité, la qualité de l'eau, la gestion des bassins hydrographiques et de la végétation, et sur les autres enjeux liés à l'écosystème.

## Protection de la biodiversité et des écosystèmes

Les membres de l'ACÉ sont très attachés à la conservation de la biodiversité et à la protection des écosystèmes du Canada. Les activités à grande échelle et la construction de nouvelles installations et lignes électriques entraînent des répercussions inévitables, mais les membres de l'ACÉ font appel aux meilleures pratiques en matière de gestion et de technologie, afin de réduire leur impact sur la flore, la faune et les habitats. En 2013, ils ont notamment utilisé des outils de cartographie numérique pour minimiser l'empreinte écologique des constructions, ils ont mis en œuvre des programmes de surveillance et de recherche en matière de biodiversité, ainsi que des projets de conservation et de restauration des habitats.

Parallèlement, l'ACÉ et ses membres continuent de soutenir les activités stratégiques et réglementaires menées en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, de la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* et de la *Loi sur les pêches*, les trois lois fédérales qui protègent les espèces terrestres et aquatiques. L'ACÉ et ses membres poursuivront le dialogue avec le gouvernement et avec les autres groupes de conservation en vue d'élaborer des méthodes de gestion visant à mieux protéger les espèces en vertu de ces lois et à favoriser le rétablissement des espèces touchées.

## Rapports sur le rendement en matière de biodiversité

Depuis 2010, Année internationale de la biodiversité proclamée par les Nations Unies, les membres de l'ACÉ rendent compte de leur rendement en matière de biodiversité, qui est ensuite mesuré au regard d'une série d'indicateurs (tableau 1). Si les entreprises membres continuent d'évaluer leur impact sur la

biodiversité, établissent des mesures et s'associent avec des organismes de conservation externes, elles reconnaissent aussi qu'il est encore possible d'améliorer leurs résultats.

Dans le cadre de l'examen quinquennal du programme Électricité durable, les membres de l'ACÉ réévalueront ces indicateurs ainsi que les tendances relatives au rendement pour s'assurer qu'ils continuent de mesurer, de communiquer et d'améliorer leur rendement global en matière de conservation de la biodiversité.

**TABLEAU 1 : Prise en compte des questions liées à la biodiversité par les membres de l'ACÉ**

	2012	2013
Évaluation des impacts des activités de l'entreprise sur la biodiversité	80 %	77 %*
Présence d'une personne responsable au sein de l'entreprise qui dirige toutes les activités menées dans le domaine de la biodiversité et qui en rend compte auprès du conseil de gestion	60 %	67 %
Objectifs mesurables en matière de biodiversité qui font l'objet d'un suivi et qui sont ajustés tous les deux à trois ans	50 %	57 %
Publication des activités menées et des progrès accomplis en matière de biodiversité dans un rapport annuel	60 %	60 %
Étude des possibilités de coopération avec des intervenants en vue de renforcer le dialogue et d'améliorer le système de gestion de l'entreprise en matière de biodiversité	73 %	77 %

\* Remarque : Ce recul s'explique par le changement apporté à la méthodologie/définition de collecte des données.

SUCCÈS REMPORTÉS PAR LE SECTEUR

# Protection de la beauté naturelle du Canada

Les membres de l'ACÉ adoptent de nouvelles solutions novatrices pour gérer les répercussions du secteur sur les écosystèmes et la biodiversité de notre pays.

## À L'AIDE DE LA CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE, ATCO ELECTRIC PLANIFIE DE MEILLEURS ITINÉRAIRES DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ

Pour construire de nouvelles lignes de transport, il faut parvenir à trouver un équilibre entre les caractéristiques environnementales et l'empreinte des infrastructures. Pour orienter cette planification, ATCO Electric a lancé son programme de données d'évaluation spatiale et environnementale (*Spatial Environmental Evaluation Dataset* – SEED), qui, à l'aide de la cartographie numérique, offre aux planificateurs une représentation visuelle des terres humides, des plans d'eau, de la faune, des conditions du sol, de la végétation et des activités d'exploitation des terres comme les parcs et l'agriculture. En facilitant le traitement de grandes quantités de données d'ordre écologique, le programme SEED permet à ATCO Electric de déterminer quelles sont les zones sensibles et de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour réduire l'empreinte écologique de ses itinéraires de transport.

## COLUMBIA POWER CONSTRUIT UNE NOUVELLE LIGNE DE TRANSPORT RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre du projet d'expansion de Waneta, Columbia Power Corporation a construit une ligne de transport de 10 kilomètres qui traverse un écotype rare au sud de la Colombie-Britannique. Plusieurs mesures ont été mises en œuvre afin de réduire les répercussions environnementales; les travaux de construction ont notamment été restreints pendant la saison de nidification de la paruline polyglotte, une espèce menacée. Par l'intermédiaire de son programme d'indemnisation (*Waneta Terrestrial Compensation Program*), Columbia Power finance, à hauteur de 50 000 dollars par an sur sept ans, des projets en faveur de la conservation et la restauration des habitats dans la région traversée par la ligne de transport.

## LES EMPLOYÉS DE FORTISBC CONTRIBUENT À LA PROTECTION DE L'ESTURGEON, UNE ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION

En mai 2013, à l'occasion d'un lâcher d'esturgeons organisé par la *Upper Columbia White Sturgeon Initiative*, les employés de FortisBC inc. se sont portés volontaires pour expliquer au public à quel point il était important de préserver l'esturgeon, une espèce menacée. Le groupe PowerSense de FortisBC était sur place pour aider les visiteurs à comprendre le lien



Construction de la ligne de transport du projet d'expansion de Waneta.  
Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Columbia Power Corporation.



Un employé de Newfoundland Power consultant des plans pour la construction du passage pour les jeunes saumons. *Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Newfoundland Power inc.*

direct qui unit l'économie d'énergie à la protection des espèces menacées. Plus la demande énergétique augmente, plus il est probable que de nouvelles installations de production soient construites pour y faire face, ce qui pourrait mettre d'autres espèces en péril.

### **NEWFOUNDLAND POWER CRÉE UN PASSAGE SÉCURITAIRE POUR LES SAUMONS**

En 2012, Newfoundland Power inc. a entamé la construction d'un passage pour les saumons, contournant son projet hydroélectrique de Rattling Brook. L'année dernière, l'entreprise a terminé de construire le passage vers l'aval. Près de 300 jeunes saumons et un certain nombre de saumons adultes ont ainsi pu quitter le réservoir. Dans le cadre de ce projet, Newfoundland Power devra également créer un passage vers l'amont pour permettre aux saumons adultes de remonter le courant. L'entreprise utilisera un camion de transport, et les premiers adultes quitteront le canal de fuite de la centrale pour rejoindre le réservoir en amont en 2014.

### **ONTARIO POWER GENERATION RECONNUE POUR SES MESURES DE CONSERVATION DES TERRAINS BOISÉS ET DES TERRES HUMIDES**

En 2013, la centrale de Naticoke exploitée par Ontario Power Generation a été sélectionnée par le Wildlife Habitat Council pour le prix *Corporate Habitat of the Year Award*, et s'est également classée dans les finalistes pour les prix *Wings Over Wetlands* et *Prairies for Tomorrow*. Avec ces nominations,



Une terre humide de cinq acres près de la centrale de Naticoke exploitée par Ontario Power Generation. *Photo reproduite avec l'aimable autorisation d'Ontario Power Generation inc.*

l'entreprise se voit récompensée pour les efforts qu'elle a déployés en faveur de la biodiversité sur le site de Naticoke. Elle y a notamment créé une terre humide de cinq acres, qui a rapidement été colonisée par des oiseaux, des amphibiens et des tortues. Par l'intermédiaire de son programme de biodiversité, depuis 2000, Ontario Power Generation a fait planter plus de 5 777 000 d'arbres et d'arbustes indigènes dans des endroits stratégiques du sud de l'Ontario, permettant ainsi d'agrandir d'importantes zones boisées et de favoriser le rétablissement d'espèces menacées.

### **TRANSCANADA ADOPTE UNE MÉTHODE CONCRÈTE POUR SURVEILLER LES RÉPERCUSSIONS SUR LE COMPORTEMENT ANIMAL**

TransCanada, qui soutient activement les programmes en faveur de la conservation et de la restauration des habitats, utilise les données obtenues par LIDAR (détection et télémétrie par ondes lumineuses) et GPS pour mieux comprendre la réaction des caribous et des grizzlis face à des éléments linéaires de l'environnement, comme les lignes électriques. Pour recueillir des données relatives à la prédation, l'entreprise utilisait une méthode dispendieuse qui consistait à capturer des animaux et à les marquer au moyen d'un collier. En 2013, voulant adopter une approche moins invasive, elle a lancé un programme afin de déterminer si les signatures isotopiques des poils d'ours pouvaient servir à évaluer la consommation de caribous.

# PRINCIPE 3 : LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



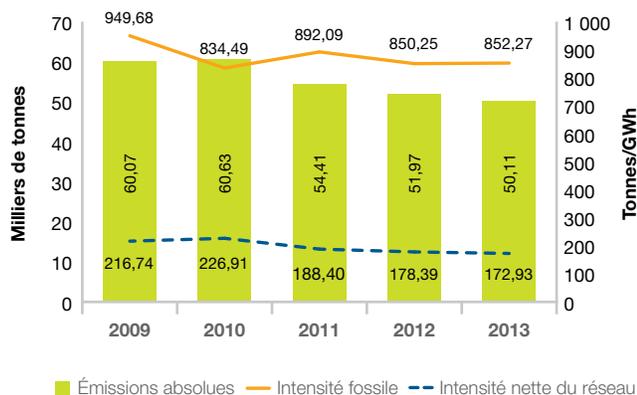
## Gérer les émissions de gaz à effet de serre de manière à réduire l'impact des activités sur les changements climatiques, tout en s'adaptant à leurs effets

Les membres de l'ACÉ savent que le secteur de l'électricité a la possibilité d'atténuer les effets des changements climatiques en réduisant les émissions des gaz à effet de serre, et de mieux s'adapter aux conséquences entraînées par les changements de température et les conditions climatiques extrêmes en adaptant ses systèmes et ses processus.

### Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Le secteur de l'électricité est à l'origine d'environ 12 % des émissions d'équivalent-dioxyde de carbone du Canada (soit près de 86 millions de tonnes)<sup>6</sup>. En 2013, les membres de l'ACÉ ont continué de réduire leurs émissions d'équivalent-CO<sub>2</sub>; elles ont atteint un plancher historique de 50,11 millions de tonnes (figure 8). Cette baisse des émissions d'équivalent-CO<sub>2</sub> de 3,6 % par rapport à 2012 s'explique essentiellement par la réduction de l'utilisation du charbon et l'intégration croissante d'énergies renouvelables et de ressources de production décentralisée. Au total, ces facteurs ont permis au secteur de réduire ses émissions

**FIGURE 8 : Les membres de l'ACÉ réduisent leurs émissions d'équivalent-CO<sub>2</sub> et l'intensité de leurs émissions d'année en année**

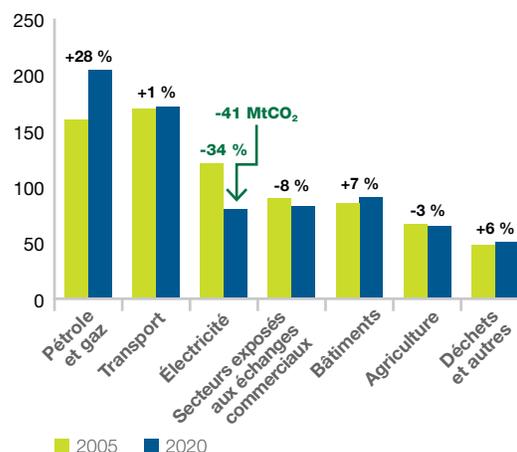


Remarque : Ces données reposent sur la production nette des entreprises de production de l'ACÉ. L'intensité du réseau (toutes les sources de production) serait encore moins élevée si tous les producteurs d'électricité du Canada étaient pris en compte.

d'équivalent-CO<sub>2</sub> de 16,6 % par rapport à 2009. En outre, plusieurs membres de l'ACÉ cherchent à utiliser de nouvelles technologies, comme le captage et le stockage du CO<sub>2</sub>, pour réduire encore leurs émissions.

L'industrie de l'électricité est le seul secteur économique du Canada qui parvient à réaliser d'importantes réductions de ses émissions de gaz à effet de serre. Comme l'indique la figure 9, Environnement Canada estime que l'ensemble du secteur de l'électricité devrait diminuer ses émissions d'équivalent-CO<sub>2</sub> de 41 millions de tonnes d'ici 2020, ce qui correspond à près d'un tiers de la réduction visée par le Canada (de 17 % par rapport à 2005), en vertu de l'Accord de Copenhague sur les changements climatiques signé en 2009 par tous les grands pays développés et en développement.

**FIGURE 9 : Le secteur de l'électricité devrait faire figure de chef de file en matière de réduction des émissions d'équivalent-CO<sub>2</sub>**



Source : Environnement Canada, Relever les défis des changements climatiques et de la qualité de l'air, www.ec.gc.ca.

6 Environnement Canada (2014), Émissions de gaz à effet de serre par secteur économique, extrait du site <http://www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators>.

# L'ACÉ et Plug'n Drive présentent les Prix du concessionnaire de véhicules électriques

L'Association canadienne de l'électricité (ACÉ), en partenariat avec Plug'n Drive, a créé le premier programme de prix qui récompense les concessionnaires automobiles canadiens qui se sont démarqués par leur esprit d'initiative dans la vente de véhicules électriques. Différents prix sont en jeu : le Premier prix du concessionnaire de véhicules électriques à batterie, le Premier prix du concessionnaire de véhicules hybrides rechargeables et le Prix « Source d'inspiration » du concessionnaire de véhicules électriques.

Consultez le site [www.prixvehiculeelectrique.ca](http://www.prixvehiculeelectrique.ca).



Pour pouvoir réduire encore plus les émissions d'équivalent-CO<sub>2</sub>, il faudra investir de façon continue dans les technologies de production propre et dans les énergies renouvelables. En 2013, les entreprises non membres de l'ACÉ ont acheté plus de 5 935 gigawattheures d'électricité provenant des énergies éolienne, solaire et d'autres sources d'énergie renouvelables. Comme la capacité de production d'électricité à émissions nulles augmente progressivement, le secteur de l'électricité devrait continuer pendant longtemps encore à jouer le rôle de chef de file dans la réduction des gaz à effet de serre.

## Accroître la résilience du réseau

Si l'on se fie à l'année 2013, les changements climatiques et les phénomènes météorologiques extrêmes auront des répercussions considérables sur la fiabilité et la résilience du réseau électrique canadien. À l'heure actuelle, seulement 57 % des entreprises membres de l'ACÉ se sont dotés de plans d'adaptation ou ont pris des mesures visant à analyser les éventuelles vulnérabilités de leurs activités face aux changements climatiques (tableau 2). Bien que l'ACÉ ait mis sur pied un Groupe de travail sur l'adaptation afin de faire progresser ce dossier, il y a encore matière à amélioration.

**TABLEAU 2 : Prise en compte des questions relatives à l'adaptation aux changements climatiques par les membres de l'ACÉ**

	2012	2013
Entreprises dotées de plans d'adaptation aux impacts des changements climatiques	50 %	57 %
Entreprises menant des recherches ou des analyses pour évaluer leurs éventuelles vulnérabilités face aux changements climatiques et pour trouver des stratégies d'adaptation	50 %	57 %
Entreprises faisant état de leurs activités et des progrès qu'ils ont accomplis en matière d'adaptation dans leur rapport annuel, leur rapport sur l'environnement, ou leur rapport sur la responsabilité sociétale	40 %	37 %
Entreprises étudiant les possibilités de coopération avec des institutions, des organisations non gouvernementales et des institutions fédérales, en vue de renforcer le dialogue et d'améliorer constamment le système de gestion de l'entreprise en matière d'adaptation	53 %	53 %

SUCCÈS REMPORTÉS PAR LE SECTEUR

# Pour assurer un développement durable, il est nécessaire d'adopter une vision à long terme

Les membres de l'ACÉ s'emploient à mettre en œuvre de nouvelles technologies et à établir de nouveaux partenariats en vue de réduire leurs émissions et de s'adapter aux changements climatiques.

## GRÂCE AUX CRÉDITS DE CARBONE, LA VILLE DE MEDICINE HAT PARVIENT À COMPENSER LES EFFETS DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

Chaque année, le programme de compostage des sites d'enfouissement de la ville de Medicine Hat permet de transformer 20 000 tonnes de déchets organiques en compost fini. Le retrait des déchets organiques des décharges permet de réduire la quantité de méthane produite et de diminuer les émissions d'équivalent- $\text{CO}_2$  de 13 000 tonnes par an. En outre, puisque des biosolides et des résidus de jardin ont été déversés et enfouis dans ces sites, le retrait des déchets ouvre droit à l'obtention de crédits de carbone qui permettent de compenser les émissions de  $\text{CO}_2$  et les autres répercussions environnementales entraînées par l'installation de production d'électricité appartenant à la ville.

## LA CERTIFICATION ECOLOGO RÉCOMPENSE LE PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS À FAIBLES ÉMISSIONS DU GROUPE ÉNERGIE RENEUVELABLE BROOKFIELD

En 2013, 90 % de l'énergie que les installations du groupe Énergie renouvelable Brookfield situées au Canada ont permis de produire provenaient d'installations éoliennes et hydroélectriques à faibles émissions. Le portefeuille d'activités du groupe vise en premier lieu à exploiter les sources d'énergie naturelles, abondantes et renouvelables. En 2013, 21 installations de Brookfield situées en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec possédaient la certification EcoLogo, une norme reconnue mondialement correspondant au plus haut degré d'adhésion à des critères rigoureux et pertinents sur le plan scientifique.

## MANITOBA HYDRO ÉTUDIE L'IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LE SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ

Manitoba Hydro participe actuellement à quatre projets dans le cadre de la Plateforme d'adaptation de Ressources naturelles Canada, qui permet au gouvernement et à l'industrie de collaborer pour favoriser l'adaptation aux changements climatiques. Ces projets doivent notamment permettre de

créer une méthodologie visant à prévoir les impacts des changements climatiques en matière de tempêtes et d'inondations en ce qui a trait à la sécurité des barrages, d'intégrer les résultats des évaluations des impacts des changements climatiques dans le développement de nouvelles infrastructures, et de contribuer à une étude nationale de deux ans sur la façon dont l'augmentation des températures peut influencer sur la future demande d'énergie dans l'ensemble du Canada.

## MARITIME ELECTRIC PARVIENT À MIEUX INTÉGRER L'ÉNERGIE ÉOLIENNE DANS LE RÉSEAU

En 2013, Maritime Electric Company limitée a bâti les infrastructures nécessaires pour raccorder un nouveau parc éolien de 30 MW sur l'Île-du-Prince-Édouard. Ce projet permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'accroître la part d'électricité de l'Î.-P.-É. qui provient de sources renouvelables. Maritime Electric continue de participer à PowerShift Atlantic, une coalition d'entreprises d'électricité,



En décembre 2012, pendant trois semaines, des températures anormalement élevées accompagnées de pluies verglaçantes et de givre ont provoqué d'importantes accumulations de glace sur les lignes de distribution de la région de Brandon, au Manitoba, monopolisant toutes les équipes d'intervention disponibles. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Manitoba Hydro.



Une centrale solaire de TransCanada Corporation en Ontario.  
 Photo reproduite avec l'aimable autorisation de TransCanada.

d'institutions fédérales et d'établissements d'enseignement qui vise à trouver de meilleurs moyens d'intégrer l'énergie éolienne dans le réseau électrique, en mettant notamment en œuvre des programmes pilotes pour la clientèle résidentielle et commerciale dans l'ensemble des Maritimes.

### **ÉNERGIE NB MET EN ŒUVRE LA PREMIÈRE TECHNOLOGIE DU GENRE EN MATIÈRE D'ACCUMULATION THERMIQUE**

Les accumulateurs thermiques permettent, pendant les heures creuses, de convertir l'électricité en chaleur et de la stocker en attendant de la restituer ensuite. Ce système pourrait permettre d'intégrer les énergies renouvelables au réseau de façon plus rentable, en améliorant la gestion de la demande de pointe. Pour évaluer le potentiel de cette technologie en milieu résidentiel, Énergie Nouveau-Brunswick a installé près de 500 accumulateurs thermiques chez ses clients dans l'ensemble de la province. Il s'agit de la première mise en œuvre à grande échelle de ce système en Amérique du Nord.

### **LA SETNO OUVRE LA TOUTE PREMIÈRE USINE DE GNL DU NORD DU CANADA**

En 2013, la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest a entamé la construction de la première usine de gaz naturel liquéfié (GNL) du nord du Canada. Elle permettra de fournir une énergie plus propre et plus abordable aux clients de la région. En utilisant non plus du diesel mais du gaz naturel pour desservir en électricité la ville d'Inuvik et les collectivités voisines, cette installation devrait permettre d'éliminer près de 6 000 tonnes d'émissions d'équivalent-CO<sub>2</sub> par an dans l'atmosphère.



La SETNO ouvre la toute première usine de GNL du nord du Canada.  
 Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Northwest Territories Power Corporation.

### **NOVA SCOTIA POWER MET EN SERVICE UNE INSTALLATION DE COGÉNÉRATION À LA BIOMASSE**

En juin 2013, Nova Scotia Power inc. a mis en service une installation de cogénération à la biomasse près d'une usine de pâtes et papiers située à Port Hawkesbury. Ce projet constitue un autre élément de la stratégie mise en place par Nova Scotia Power en vue de diversifier son portefeuille de production et de satisfaire aux exigences relatives aux énergies renouvelables. Cette installation permettra de répondre à près de 3 % des besoins en électricité de la Nouvelle-Écosse. Il s'agira en outre d'une source d'énergie renouvelable solide qui contribuera à soutenir le vaste réseau de production nouvelle et intermittente d'énergie éolienne de la province.

# Rendement social

**NOUER LE DIALOGUE AVEC LES COMMUNAUTÉS QUE NOUS DESSERVONS**

Les personnes et les communautés sont les éléments fondamentaux de la stratégie du secteur en matière de développement durable. Les membres de l'ACÉ s'efforcent d'offrir à leurs employés un environnement de travail sain et respectueux et d'établir des relations de qualité avec les peuples autochtones et les communautés qu'ils desservent, de façon à répondre aux attentes des Canadiens et d'agir en tant qu'entreprises citoyennes.

En 2013, ils ont déployé de nombreux efforts pour y parvenir. Ils ont notamment mis en œuvre des programmes de formation et de communication et suscité la participation des intervenants et la collaboration des communautés de l'ensemble du pays, notamment les communautés autochtones.

**93 %** 

DES ENTREPRISES MEMBRES ONT MIS EN PLACE UN PROGRAMME D'INFORMATION DU PUBLIC EN MATIÈRE D'ÉLECTRICITÉ

**100 %** 

DES ENTREPRISES MEMBRES PROPOSENT DES PROGRAMMES DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION EN MATIÈRE DE MALADIES DESTINÉES À LEURS EMPLOYÉS

**93 %** 

DES ENTREPRISES SUIVENT UN PROCESSUS LEUR PERMETTANT DE CERNER LES PRÉOCCUPATIONS DES INTERVENANTS ET LES POSSIBILITÉS OFFERTES

*Le vert correspond à une stagnation ou à une amélioration.*



# SaskPower

## rehausse la qualité des relations avec les Autochtones

En 2013, SaskPower a mis en œuvre une stratégie en cinq piliers visant à intégrer son mandat en matière de relations avec les Autochtones à tous ses secteurs opérationnels. Cette démarche globale permet ainsi à l'entreprise d'offrir aux peuples, aux communautés et aux entreprises autochtones concernés de nouvelles possibilités en termes d'éducation, d'emploi et d'affaires.

Au cours de l'année précédente, SaskPower a mis en œuvre plus de 20 projets d'entreprise dans l'ensemble de ses secteurs opérationnels, et est parvenue, entre autres, à :

- acheter des biens et des services à des fournisseurs autochtones pour une valeur de 13 millions de dollars grâce à une nouvelle politique d'approvisionnement;
- établir le premier accord-cadre canadien entre une entreprise d'électricité et la First Nations Power Authority concernant l'établissement d'un portefeuille d'installations de production d'électricité dirigées par des Premières Nations;
- recruter 15 employés autochtones permanents à temps plein (environ 5 % des nouveaux employés);
- aider 51 peuples autochtones à suivre un programme de formation leur permettant de participer aux projets de SaskPower;
- financer des programmes d'éducation des Autochtones à hauteur de 1,2 million de dollars;
- octroyer plus de 60 000 dollars à 21 événements autochtones se déroulant en Saskatchewan.



Les participants de 2013 au programme des diplômés de l'enseignement secondaire de la centrale hydroélectrique d'Island Falls. **De gauche à droite :** Corey Bear, Clorissa Morin, Marianne McCallum, Reina McCallum. *Photo reproduite avec l'aimable autorisation de SaskPower.*

## Une volonté d'établir des partenariats

Ce sont les dizaines de consultations menées auprès des communautés et l'établissement de partenariats officiels et documentés avec différentes communautés autochtones qui ont permis de donner vie à ces projets. À titre d'exemple, SaskPower s'est engagée auprès de huit groupes de Premières Nations, d'un conseil tribal et d'une association commerciale, et a ainsi pu créer trois nouveaux partenariats officiels avec des communautés autochtones, et amorcer un quatrième partenariat avec une autre communauté, dans le cadre duquel la collaboration s'étendra sur les trois prochaines générations. Les interactions individuelles sont également très importantes. L'année dernière, quatre employés de SaskPower se sont portés volontaires pour assurer le mentorat de quatre jeunes Autochtones d'une école élémentaire du centre-ville local.

En développant et en améliorant la qualité des relations avec les Autochtones dans l'ensemble de ses activités, au lieu de se cantonner à un seul secteur opérationnel, l'entreprise SaskPower vise non seulement à optimiser les répercussions qu'elle entraîne sur les communautés autochtones, mais également à améliorer la façon dont les entreprises d'électricité de l'ensemble du pays peuvent parvenir à nouer le dialogue avec les Autochtones.

## LE REGARD TOURNÉ VERS L'AVENIR

Grâce aux nouvelles technologies intelligentes, les clients, qu'il s'agisse de grandes entreprises ou de familles, sont plus à même de contrôler leur consommation d'électricité. Ainsi, les utilisateurs finaux contribuent activement à façonner le réseau électrique, en estompant les distinctions traditionnelles entre les entreprises d'électricité, le réseau et les consommateurs.

Dans le cadre de sa vision pour 2050, l'industrie cherche à tirer parti de ces technologies modernes pour favoriser la distribution d'électricité bidirectionnelle, l'émergence de nouveaux modes de production et la flexibilité de la réponse à la demande, en vue d'accroître la souplesse et l'efficacité du réseau et de le rendre plus sensible aux besoins de la communauté.

Consultez le site [www.Vision2050.ca](http://www.Vision2050.ca).

# PRINCIPE 4 : LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ



**Assurer à nos employés et à nos entrepreneurs un environnement de travail sécuritaire et sain.**

Grâce à leurs programmes de formation et de communication, soutenus par une direction solide et des systèmes de gestion en constante évolution, les membres de l'ACÉ assurent la santé et la sécurité de leurs employés, de leurs entrepreneurs et des habitants des communautés desservies.

## Objectif : éliminer les blessures sur le lieu de travail

Tous les membres de l'ACÉ cherchent à offrir un milieu de travail sans blessures. En s'efforçant d'atteindre un taux zéro de blessures se soldant par une absence, les entreprises d'électricité suivent quatre grandes stratégies :

### **BÂTIR DE MEILLEURS SYSTÈMES DE GESTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ**

Les membres de l'ACÉ maintiennent la conformité de leurs systèmes de gestion de la santé et de la sécurité avec des normes externes telles que la norme OHSAS 18001 et la norme CSA Z1000. En suivant le cycle « planifier, faire, vérifier, agir » pour mettre en œuvre leurs processus de sécurité et améliorer le rendement de leurs systèmes de gestion, les entreprises d'électricité continuent de servir l'objectif visant à offrir à leurs employés des programmes de formation et de communication au sujet des responsabilités en matière de santé et de sécurité, et à mettre en place des processus d'évaluation et de vérification (notamment les vérifications réalisées par des tierces parties) de la sécurité plus approfondis.

### **RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ**

Les entreprises d'électricité accordent une grande importance à la prévention. Elles cherchent tout particulièrement à réduire les blessures qui surviennent le plus fréquemment sur le lieu de travail, comme les glissades, les chutes, les entorses et les foulures provoquées par des mouvements répétitifs et du surmenage. Pour y parvenir, les entreprises mettent en œuvre des programmes et des campagnes visant à aider leurs

employés à réduire le risque de blessures musculosquelettiques, elles mènent des recherches pour trouver les causes de ce type de blessures (et les solutions technologiques possibles), et elles soutiennent la santé et la forme physique de leurs employés.

### **PROMOUVOIR UNE CULTURE SOLIDE DE LA SÉCURITÉ**

Pour atteindre l'excellence en matière de sécurité, il faut rallier et mobiliser tous les employés. Les membres de l'ACÉ s'emploient à mettre à jour leurs programmes de formation et de mentorat pour créer cette « culture de la sécurité ». Avec ces programmes, les entreprises visent à accroître les compétences en direction des superviseurs nouvellement promus, à favoriser l'ouverture et la prise de responsabilité des employés pour qu'ils soient en mesure de signaler les incidents liés à la sécurité (et d'en tirer les leçons), à rationaliser les procédures de travail sécuritaires et les formations sur l'ensemble de leurs sites pour que tous les employés respectent les mêmes règles, et à établir des comités sur la santé et la sécurité dirigés par les employés.

### **PROGRESSER EN TRAVAILLANT MAIN DANS LA MAIN**

Puisque l'industrie tout entière doit travailler pour améliorer la santé et la sécurité, le Comité sur la santé et la sécurité au travail de l'ACÉ s'emploie à trouver de nouvelles stratégies et de nouveaux programmes qui permettront d'accroître le rendement du secteur dans ce domaine. Parallèlement, des entreprises d'électricité de différentes régions du Canada se regroupent pour former des consortiums visant à sensibiliser les gens au sujet de la sécurité du public et des employés, parmi lesquels l'équipe conjointe des entreprises d'électricité sur la sécurité (*Joint Utility Safety Team – JUST*) de l'Alberta et le programme coopératif de sécurité (*Cooperative Safety Program*) de Colombie-Britannique

## Améliorer le rendement en matière de sécurité au travail

En suivant les quatre stratégies évoquées plus haut, les membres de l'ACÉ sont parvenus à réduire encore le nombre de blessures sur le lieu de travail en 2013. Comme le montre la figure 10, le taux mixte de fréquence de toutes les blessures et maladies a diminué pour la sixième année consécutive, en passant à 1,73 blessure par 200 000 heures travaillées (ou pour 100 employés). Ce chiffre correspond à une baisse de 2,3 % depuis 2012 et de 20,3 % depuis 2009. Le taux de fréquence des blessures invalidantes a également diminué (figure 10) pour atteindre 0,73 blessure par 200 000 heures travaillées. Cette baisse de 7,6 % depuis 2012 est due à la réduction du nombre de personnes qui ont subi des blessures nécessitant des soins médicaux.

Malheureusement, le taux de gravité des blessures invalidantes a continué à grimper pour atteindre 19,5 jours civils perdus par 200 000 heures (figure 11), soit une augmentation de 25,9 % depuis l'année dernière. Bien que la plupart de ces blessures aient été provoquées par du surmenage ou par des collisions avec des objets, quelques entreprises membres ont également signalé des blessures subies par leurs employés qui nécessitaient des soins médicaux supplémentaires, augmentant ainsi le nombre de jours civils perdus.

Même si, dans certains domaines, le rendement est en progression constante, les membres ont conscience qu'ils doivent continuer à améliorer les normes, la communication et le suivi des non-conformités en matière de sécurité.

**FIGURE 10 : Les membres de l'ACÉ continuent de réduire le taux de fréquence des blessures et des maladies\***



**FIGURE 11 : Le taux de gravité des blessures invalidantes ne cesse d'augmenter\***



\* Remarque : Tous les chiffres historiques et actuels relatifs au rendement en matière de santé et de sécurité au travail tiennent compte des données des membres de l'ACÉ et d'Hydro-Québec. Même si Hydro-Québec ne communique pas directement ses données dans le cadre du programme Électricité durable et de ses indicateurs de base, l'entreprise participe au Programme de la santé et de la sécurité au travail de l'ACÉ.

## Protéger le public

Les membres de l'ACÉ s'emploient à réduire les risques liés aux contacts de membres du public avec des installations électriques. En 2013, presque toutes les entreprises membres (93 %) ont indiqué qu'elles avaient mis en place un programme d'information du public en matière d'électricité, composé de campagnes de marketing et de publicité, de messages d'intérêt public, de visites dans les écoles, de présentations et d'expositions réalisées lors de conférences et de salons professionnels, en vue de promouvoir la sécurité des lignes électriques et des barrages dans leurs communautés. Les publics constamment visés par ces activités sont ceux qui sont le plus exposés aux installations électriques, notamment les intervenants en cas d'urgence, les agriculteurs, les travailleurs de la construction, les entrepreneurs et les enfants.

SUCCÈS REMPORTÉS PAR LE SECTEUR

# La sécurité : un enjeu fondamental

Les membres de l'ACÉ emploient différentes méthodes pour assurer la sécurité des employés, des entrepreneurs et du grand public.

## BC HYDRO RENFORCE SA FORMATION INTERNE

BC Hydro and Power Authority, qui s'emploie à intégrer une culture cohérente de la sécurité dans l'ensemble de son organisation, a ouvert son nouveau centre de formation professionnelle en 2013. Avec cette installation, qui centralise la conception et la mise en œuvre de l'ensemble de la formation technique et professionnelle, tous les programmes de formation de BC Hydro sont entièrement gérés et offerts par le personnel, à l'aide du matériel de l'entreprise. Cette situation permet d'améliorer la formation des employés et de favoriser davantage les pratiques de travail sécuritaires.

## CAPITAL POWER LANCE SA CAMPAGNE DE MARQUE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Pour changer l'opinion de ses employés au sujet de la sécurité, et la façon dont ils en parlent, Capital Power Corporation a lancé en 2013 une campagne de marque interne sans précédent sur la sécurité, intitulée *Zero Means Everything*. Il s'agit d'une stratégie de marketing social dans le cadre de laquelle l'entreprise présente des vidéos en ligne, distribue des brochures, place des messages publicitaires sur des véhicules, etc. Avec cette campagne, à la fois axée sur la sécurité au travail et dans la vie, Capital Power veut faire comprendre à ses employés que si le taux de blessures invalidantes est égal à zéro, cela signifie que, tous les jours, chaque employé rentre chez lui sain et sauf.

## EPCOR ORGANISE SON DEUXIÈME SOMMET ANNUEL SUR LA SÉCURITÉ DES ENTREPRENEURS

Près de 140 personnes issues de 35 entreprises ont participé au sommet de 2013 sur la sécurité des entrepreneurs (*Contractor Safety Summit*), au cours duquel elles ont pu parler ouvertement d'enjeux concernant tous les employés et les entrepreneurs d'EPCOR Utilities inc. Le sommet, qui avait pour thème les partenariats fructueux, a été l'occasion d'aborder la stratégie de l'Alberta visant à améliorer la santé et la sécurité au travail, de décrire la façon dont EPCOR parvient à accroître son rendement en matière de sécurité, de présenter les normes d'EPCOR régissant la gestion de la drogue et de l'alcool et les rapports d'incidents, ainsi que de montrer les tendances en matière de gestion des entrepreneurs, à la fois du point de vue des employés et de celui des entrepreneurs.

## LA SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST ENSEIGNE AUX ENFANTS LA NOTION DE SÉCURITÉ

Tous les ans, les membres du service de santé et de sécurité de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest se rendent dans des écoles de l'ensemble du territoire pour sensibiliser des élèves de 5<sup>e</sup> année à l'importance de la sécurité en matière d'électricité. Les élèves découvrent ainsi comment l'électricité est produite et acheminée jusqu'à leur maison, ils apprennent comment se protéger, et, grâce au modèle « Hazard Hamlet », ils peuvent apprendre quels sont les dangers potentiels liés à l'électricité et comment s'en prémunir.



« Zero Means Everything » est une stratégie interne inédite de marketing social et de marque, axée sur la sécurité en matière de travail, visant à changer l'opinion des employés de Capital Power au sujet de la sécurité ainsi que la façon dont ils en parlent, et leur permettre d'atteindre l'objectif zéro en matière de taux de blessures invalidantes d'ici 2015. *Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Capital Power Corporation.*



Un véhicule Capital Power portant le message « Zero Means Everything » pour rappeler l'importance de la sécurité. *Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Capital Power Corporation.*



Atelier d'évaluation du risque en milieu souterrain organisé par EPCOR.  
Photo reproduite avec l'aimable autorisation de EPCOR Utilities inc.

### OAKVILLE HYDRO SE PENCHE SUR LES ACTIVITÉS À HAUT RISQUE

La gestion efficace des risques sur le lieu de travail représente l'un des meilleurs moyens d'améliorer le rendement en matière de sécurité. En 2013, Oakville Hydro Corporation a évalué les 20 procédures de travail qui présentent les risques les plus élevés. Ces procédures avaient été préalablement déterminées par des groupes d'employés. Les résultats obtenus serviront à redéfinir et à améliorer les procédures de sécurité liées à ces activités à haut risque. Sur le plan externe, l'entreprise a reçu le prix du président de l'Infrastructure Health and Safety Association pour avoir travaillé 250 000 heures sans qu'aucune blessure invalidante ne soit survenue.

### SASKPOWER SÈME L'IDÉE DE SÉCURITÉ DANS L'ESPRIT DES AGRICULTEURS

SaskPower a mené deux campagnes de sensibilisation en 2013 (une au printemps, pendant la période de semences, et l'autre à l'automne, pendant la récolte), afin de rappeler aux agriculteurs les mesures à prendre s'ils entrent en contact avec une ligne électrique ou passent sur une ligne tombée. Pendant la campagne automnale, l'entreprise a eu recours aux médias sociaux pour mobiliser les jeunes agriculteurs qui ont tendance à être moins conscients des risques de sécurité liés à l'électricité. Pour intensifier les campagnes de publicité, elle a présenté des démonstrations sur la sécurité tout au long de l'année, se servant d'un présentoir électrique sous tension muni d'équipement électrique.

### TORONTO HYDRO HARMONISE L'ÉVALUATION DES RISQUES DES TRAVAUX

Afin de normaliser ses pratiques de travail sécuritaires, Toronto Hydro Corporation a harmonisé cinq formulaires d'évaluation préalable des risques des travaux, pour créer un seul formulaire contenant tous les éléments de l'évaluation des risques, notamment les différentes tâches des travaux et la planification des mesures d'urgence. L'entreprise a dispensé plus de 3 585 heures de formation à ses employés pour leur apprendre à remplir le nouveau formulaire. Fin 2013, Toronto Hydro a commencé à développer un formulaire électronique que l'on peut remplir directement sur le lieu des travaux, depuis un ordinateur portable ou une tablette.

## Ave Lethbridge instaure une culture de santé et de sécurité chez Toronto Hydro



Ave Lethbridge, vice-présidente directrice et chef des Ressources humaines et de la sécurité, chez Toronto Hydro. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Toronto Hydro Corporation.

Toronto Hydro Corporation estime que toutes les blessures peuvent être évitées, et qu'il est possible d'atteindre un taux zéro de blessures résultant en une absence. Le programme de ressources humaines et de sécurité de l'entreprise s'inscrit au cœur de ce projet. Il est géré par Ave Lethbridge, vice-présidente directrice et chef des ressources humaines et de la sécurité. Sous sa direction, Toronto Hydro s'efforce de réduire les risques de blessures en adoptant

des normes internationales, en menant des évaluations, des inspections et des formations, et ce, de façon continue.

« En créant une culture de la sécurité, nous souhaitons réajuster le degré de tolérance au risque des employés, en leur permettant de mieux comprendre la nature et le niveau des risques de leur environnement, et en les persuadant d'assumer leurs responsabilités et d'assurer une gestion efficace des risques, dans le cadre de leur rôle au sein de l'entreprise », déclare M<sup>me</sup> Lethbridge.

Le système intégré de gestion environnementale, de la santé et de la sécurité utilisé par Toronto Hydro est conforme aux normes OHSAS 18001 et ISO 14001. En harmonisant ainsi, de manière plus efficace, ses processus et ses ressources en matière de santé et de sécurité dans le cadre de ses activités opérationnelles, l'entreprise accroît la capacité et la motivation de ses employés à améliorer la santé et la sécurité au travail.

« Lorsque l'on installe un tel système dans une entreprise, il faut impérativement que tout le monde y mette du sien, ajoute M<sup>me</sup> Lethbridge. Il en va de son succès. »

De 2008 à 2013, Toronto Hydro a constaté que ses indicateurs relatifs à la santé au travail avaient progressé : le taux de gravité des blessures invalidantes a diminué de 89 %, et la fréquence de l'ensemble des blessures consignées a baissé de 56 %. Grâce à ces excellents résultats, Toronto Hydro a été récompensée par l'Infrastructure Health and Safety Association et la CSPAAAT pour avoir travaillé 3 millions d'heures consécutives, de septembre 2011 à juillet 2012, et 3,5 millions d'heures consécutives, de juillet 2012 à août 2013, sans subir la moindre blessure invalidante.

# PRINCIPE 5 : L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL



## Créer un environnement de travail juste, respectueux et diversifié pour les employés et les entrepreneurs.

Pour les membres de l'ACÉ, le développement durable est à la fois une priorité interne et externe. Les entreprises membres de l'ACÉ s'efforcent donc de trouver et de fidéliser une main-d'œuvre diversifiée, de créer un environnement de travail respectueux et varié, de favoriser le bien-être de leurs employés, et de veiller à ce qu'ils possèdent la formation et les compétences dont ils ont besoin pour réussir.

### Bâtir une main-d'œuvre plus diversifiée

Les entreprises membres de l'ACÉ s'efforcent de créer un environnement de travail respectueux, exempt de discrimination, de harcèlement et de violence, et qui représente véritablement les communautés desservies. L'année dernière, 70 % des entreprises membres se sont dites engagées, à tous les niveaux, en faveur de la diversité de la main-d'œuvre. Plusieurs membres ont reçu des prix nationaux en récompense de leur engagement, et beaucoup sont parvenus à accroître le niveau de la formation sur la diversité offerte aux employés. Malgré tout, il reste des points à améliorer sur le plan des programmes et des politiques de diversité, et au niveau de la représentation des femmes et des groupes minoritaires dans les organes de gestion et de gouvernance. En 2013, les femmes ne représentaient que 22 % des hauts dirigeants et 23 % des cadres de premier niveau. Ces chiffres ont peu bougé depuis l'année précédente.

### Promouvoir la santé et le bien-être des employés

En œuvrant en faveur de l'hygiène de vie et des milieux de travail sains, les membres de l'ACÉ visent à améliorer la santé et le bien-être de leurs employés. De cette façon, ils parviendront également à réduire la charge financière liée aux frais de santé et à la perte de productivité. En vue de poursuivre les progrès accomplis ces dernières années, presque tous les membres de l'ACÉ possèdent désormais plusieurs programmes dont le but est de permettre à leurs employés d'adopter un mode de vie plus sain et plus durable, et un grand nombre d'entre eux a étendu la gamme des prestations offertes en 2013 (tableau 3).

**TABLEAU 3 : Adoption de programmes relatifs au bien-être des employés par les membres de l'ACÉ**

	2012	2013
Subventions/investissements liés au bien-être des employés	100 %	100 %
Remboursements liés au conditionnement physique	80 %	87 %
Programmes de prévention et de sensibilisation en matière de maladies destinés aux employés (p. ex., programmes de vaccination contre la grippe, contrôle du cholestérol, renoncement au tabac, etc. sur le lieu de travail)	97 %	100 %
Bulletin des employés ou communication par l'intermédiaire du site intranet	100 %	100 %
Programme confidentiel d'aide aux familles (p. ex., services de conseils)	100 %	100 %
Soutien des activités bénévoles des employés	97 %	97 %
Horaires flexibles	93 %	97 %

### Offrir la formation adaptée à un environnement de travail en constante évolution

En 2013, dans les entreprises membres de l'ACÉ, la durée moyenne consacrée à la formation professionnelle, technique et liée à la sécurité s'élevait en moyenne à 43,11 heures par employé. À l'heure où le secteur de l'électricité traverse une période de grands changements (intégration croissante de nouvelles technologies et de sources de production renouvelable, évolution démographique), la formation et le perfectionnement occupent une place de plus en plus importante.

Pour soutenir la prochaine génération de travailleurs du secteur de l'électricité (en accordant de l'importance à la présence des femmes dans ces métiers), et pour les doter des compétences et des connaissances nécessaires, il est indispensable de recourir continuellement aux programmes d'apprentissage, aux plans de développement personnel et d'établir des partenariats avec les établissements postsecondaires.

SUCCÈS REMPORTÉS PAR LE SECTEUR

# Bâtir une main-d'œuvre plus forte et plus diversifiée

Dans l'ensemble du pays, les membres de l'ACÉ continuent d'investir considérablement en faveur de la diversité, du bien-être et de la formation des employés.

## BC HYDRO MET L'ACCENT SUR LE DÉPISTAGE ET LA PRÉVENTION

BC Hydro and Power Authority, par l'intermédiaire de ses services de santé et de rétablissement, s'emploie à garantir la santé et le bien-être de ses employés. En 2013, l'entreprise a réalisé plus de 600 contrôles en matière de santé : elle a mesuré la tension artérielle et le cholestérol de ses employés, et dépisté les risques de maladies cardiaques et de diabète. Elle s'est également associée à la BC Cancer Agency pour faire passer des mammographies dans deux lieux de travail différents. En outre, elle a organisé 45 ateliers dans toute la province pour apprendre aux employés à mieux gérer leur stress, manger plus sainement et réduire leur mal de dos.

## ENMAX FAIT PARTIE DES MEILLEURS EMPLOYEURS POUR LA DIVERSITÉ AU CANADA

Pour la troisième année consécutive, ENMAX Corporation a été reconnue comme l'un des meilleurs employeurs du Canada en faveur de la diversité. En 2013, elle a également reçu le Prix de distinction des entreprises albertaines dans la catégorie employeur de personnes handicapées. Ces deux prix réaffirment la volonté de l'entreprise de bâtir une culture d'entreprise reposant sur la diversité, le respect et l'inclusion. Dans cette optique, ENMAX Corporation a notamment mis en œuvre des programmes d'expérience professionnelle visant à aider les immigrants, les personnes handicapées, les minorités visibles et les Autochtones à faire partie de la main-d'œuvre; elle a créé un réseau des employées, et elle a mis en place une formation de sensibilisation à la diversité destinée à ses employés.

## HYDRO ONE TENTE DE SUSCITER L'INTÉRÊT DE FEMMES POUR CERTAINS MÉTIERS

Hydro One inc. s'est associée avec le Collège Algonquin pour développer le programme *Women into Electrical Engineering Technology* (Les femmes dans les technologies d'électrotechnique). Il s'agit d'un projet unique qui vise à accroître le nombre de femmes dans les métiers spécialisés. En plus d'apporter une aide financière aux 22 femmes participant au programme de technologie du génie électrique du Collège, Hydro One offre également des stages professionnels dans ses installations, pour que les étudiantes puissent acquérir une expérience pratique approfondie des qualifications visées.

## HYDRO OTTAWA ÉLABORE UN NOUVEAU PLAN DE DIVERSITÉ

L'année dernière, Hydro Ottawa a publié son plan de diversité pour 2014-2016, qui vise à créer et à soutenir une main-d'œuvre représentative de la diversité des communautés desservies. Hydro Ottawa a réalisé trois activités ciblées afin d'établir des bases plus solides pour la diversité et l'inclusion au sein de l'entreprise : elle a participé au défilé de la fierté dans la capitale (*Capital Pride Parade*) ainsi qu'à une cérémonie de lever de drapeau, elle a mis à l'essai un programme de formation culturelle destiné aux gestionnaires, et elle a établi des partenariats de placement avec des écoles secondaires locales.



Amy Pavao prend la pose au nom de toutes les femmes employées chez Hydro One. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Hydro One inc.

Kim Trimble est l'une des nombreuses femmes qualifiées travaillant chez Hydro One. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Hydro One inc.



Pour une vie sans tabac!



Le programme de bien-être de Nalcor Energy offre une prime à ses employés pour les aider à arrêter de fumer. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Nalcor Energy.

### NALCOR ENERGY DIT NON AU TABAC

Le programme de bien-être de Nalcor Energy offre à ses employés des activités d'information, de sensibilisation et de promotion de la santé, pour les aider à atteindre leurs objectifs personnels en matière de bien-être. Les recherches montrent qu'il est plus facile d'arrêter de fumer lorsqu'on bénéficie à la fois d'aides anti-tabac et de services de soutien. C'est pour cette raison que, en 2013, Nalcor s'est associée à Téléassistance pour fumeurs afin de créer le programme « Pour une vie sans tabac ». De plus, Nalcor rembourse intégralement le coût des produits de lutte contre le tabagisme achetés par les employés participant au programme.

### NEWFOUNDLAND POWER S'INTÉRESSE À LA SANTÉ DE SES EMPLOYÉS

Dans le cadre de son programme de santé de 2013 (*Health Connection Program*), Newfoundland Power inc. a mené une enquête complète auprès de ses employés en matière de santé et de bien-être. L'enquête a révélé que les employés souhaitaient améliorer leur santé et leur bien-être. Les résultats obtenus permettront de classer par ordre de priorité les enjeux liés à la santé et au bien-être qui doivent être pris en compte, d'améliorer les programmes et les services existants, et de faciliter l'élaboration d'un nouveau plan d'action triennal qui sera axé sur la santé physique et mentale des employés.

### ONTARIO POWER GENERATION : CHEF DE FILE NATIONAL EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ

En 2013, Ontario Power Generation inc. (OPG) a reçu le Prix du Champion de la diversité au travail de Ressources humaines, industrie électrique du Canada. De plus, l'entreprise s'est classée parmi les 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada, choisies par le magazine *Corporate Knights*. En outre, son premier vice-président du personnel et de la culture a été nommé champion de la diversité au Canada par l'organisme Women of Influence, et l'entreprise a été reconnue par le Toronto Region Immigrant Employment Council pour les efforts qu'elle a déployés en vue de permettre aux immigrants qualifiés de se rediriger vers leur choix de carrière, à l'aide de programmes de mentorat et de stages.

### L'APPRENTISSAGE EN NUAGE OUVRE DE NOUVELLES POSSIBILITÉS POUR SASKPOWER

En 2013, SaskPower a remplacé neuf anciens systèmes par un nouveau module de gestion de la formation qui tire parti des dernières avancées en matière de logiciels en nuage. Les concepteurs pédagogiques peuvent ainsi améliorer considérablement l'apprentissage des employés et des entrepreneurs, puisque le nouveau système offre plus de contenu interactif, et permet de concevoir et de donner des cours plus novateurs (en permettant notamment l'accès depuis des appareils mobiles).

### TORONTO HYDRO PRÉPARE LES TRAVAILLEURS DE DEMAIN

Depuis 2010, Toronto Hydro Corporation aide le Collège Georgian à élaborer le programme d'études de son programme de technologie du génie électrique. Cette collaboration permet de faire en sorte que les étudiants obtenant leur diplôme possèdent les compétences nécessaires pour occuper des postes dans l'entreprise, et de réduire les besoins de formation en cours d'emploi lorsque les diplômés entrent dans la vie active. Toronto Hydro offre également des bourses aux étudiants de l'Université Ryerson et du Collège Georgian dans les domaines du génie, des affaires, des technologies de l'information et des sciences de la santé.

### NOVA SCOTIA POWER AIDE LES MÉCANICIENS DE CENTRALE À OBTENIR LEUR CERTIFICAT DE PREMIÈRE CLASSE

Le nouveau programme de mécanicien de centrale de première classe créé par Nova Scotia Power inc. vise à encourager les mécaniciens de centrale de deuxième classe à poursuivre leur formation et leur apprentissage, et d'aider les employés à obtenir leur certificat de première classe. Les employés admis au programme reçoivent une aide financière couvrant les frais d'examen et le coût du matériel de formation, et bénéficient également de conseils et de soutien réguliers de la part de leur superviseur des opérations. Lorsqu'un(e) employé(e) décroche son certificat de première classe, Nova Scotia Power lui offre une prime de maintien en deux étapes.

# PRINCIPE 6 : LA COMMUNICATION ET LA MOBILISATION



## Mobiliser nos intervenants et communiquer avec eux de manière transparente et dans des délais opportuns.

Les membres de l'ACÉ se doivent de nouer le dialogue avec les intervenants en faisant preuve de transparence sur des enjeux qui les concernent, notamment les répercussions que les entreprises d'électricité peuvent avoir sur leur vie quotidienne. La communication et la mobilisation sont essentielles pour conserver un permis d'exploitation social dans les communautés canadiennes.

### Communiquer avec le public en temps opportun et en faisant preuve de transparence

Les membres de l'ACÉ s'emploient à dialoguer ouvertement avec tous les intervenants, notamment les clients, les propriétaires fonciers, les fournisseurs, les dirigeants des communautés, les groupes autochtones, les organismes sans but lucratif et les organisations non gouvernementales. Qu'ils aient recours aux rencontres en personne, aux rencontres de discussion publique, aux portes ouvertes, aux visites d'installation, aux présentations dans les classes, aux médias sociaux ou au marketing traditionnel, les membres de l'ACÉ s'efforcent constamment d'améliorer la façon dont ils communiquent avec leurs communautés et dont ils les informent du développement de nouvelles infrastructures et des impacts qui pourraient en découler. Ils s'emploient également à améliorer leur site Web et leur centre d'appels afin d'accroître la qualité de l'information communiquée au sujet des augmentations de tarifs, des interruptions de courant et des projets liés à la sécurité publique et à l'économie d'énergie.

En 2013, les membres de l'ACÉ ont une nouvelle fois indiqué qu'ils suivaient un processus documenté pour répondre aux préoccupations des intervenants. De plus, ils avaient presque

tous (93 %) mis en œuvre une procédure leur permettant de cerner ces préoccupations de manière proactive (tableau 4). Dans l'ensemble, les résultats obtenus dans ce domaine sont restés stables au cours des dernières années. Mais en 2013, on a constaté une augmentation du nombre d'entreprises d'électricité disposant de groupes consultatifs permanents des intervenants et ayant mis en œuvre des processus officiels en vue d'améliorer la mobilisation des intervenants.

**TABLEAU 4 : Engagement des membres de l'ACÉ à tisser des liens avec les intervenants communautaires**

	2012	2013
Politique officielle ou processus documenté officiel relatif à la mobilisation des intervenants	77 %	77 %
Processus permettant de cerner les préoccupations des intervenants et les possibilités offertes	93 %	93 %
Processus documenté permettant de répondre aux préoccupations des intervenants	100 %	100 %
Comité/groupe consultatif permanent des intervenants	57 %	63 %
Processus permettant d'améliorer constamment la mobilisation des intervenants	70 %	83 %

### Mobiliser les intervenants à l'aide des médias sociaux

L'ACÉ et ses membres savent qu'il est essentiel de faire part des efforts déployés par le secteur en matière de développement durable, et ils se servent des médias sociaux à la fois pour divertir et pour informer. Près de 84 % des membres de l'ACÉ possèdent un profil Twitter et un profil LinkedIn actifs, et 26 % tiennent un blogue. De plus, plusieurs membres ont déjà écrit un article sur le blogue de l'ACÉ au sujet d'un projet de développement durable. Par exemple, AltaLink, qui a récemment été nommée entreprise Électricité durable, a écrit un article expliquant pourquoi elle avait cherché à obtenir cette appellation. L'ACÉ utilise activement son compte LinkedIn, que ce soit pour communiquer des nouvelles sur l'entreprise ou pour partager son rapport annuel sur le programme Électricité durable.

En 2014, l'ACÉ a prévu d'intensifier son activité sur les médias sociaux pour partager encore plus d'information sur ses activités, ses valeurs et ses projets d'avenir en matière de développement durable.

Suivez le blogue à l'adresse [www.lelectricitedelavenir.ca](http://www.lelectricitedelavenir.ca).

SUCCÈS REMPORTÉS PAR LE SECTEUR

# La participation communautaire : un enjeu fondamental

Afin de renforcer encore la confiance de leurs clients, les membres de l'ACÉ s'associent aux communautés et aux intervenants en faisant preuve de créativité et d'innovation.

## ATCO POWER CÉLÈBRE 20 ANS DE PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

Pour la ville de Hanna, en Alberta, la centrale de Sheerness d'ATCO Power n'est pas seulement un employeur majeur de la région; il s'agit également d'une entreprise qui peut avoir des répercussions en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Le comité consultatif de l'environnement de la communauté de Sheerness a vu le jour il y a vingt ans. Il est composé de 15 résidents de la région et représentants d'ATCO Power et d'une mine de charbon située dans les environs. Les réunions annuelles du comité permettent à ATCO Power de rencontrer les habitants de la communauté, de leur faire part des nouveaux projets, de les informer au sujet de la performance environnementale, et de recueillir leurs commentaires afin d'améliorer sa prise de décision. Les élèves de l'école secondaire locale sont également invités à participer à ces réunions.

## LA JOURNÉE COMMUNAUTAIRE DU PROJET D'EXPANSION DE WANETA EST COURONNÉE DE SUCCÈS

Pour Columbia Power Corporation, il est essentiel d'ouvrir les portes de ses installations pour informer les intervenants au sujet des projets de l'entreprise et pour susciter leur participation pendant les travaux. Plus de 1 500 personnes ont participé à la journée communautaire du projet d'expansion de Waneta. Des membres du personnel leur ont offert une visite guidée des principaux chantiers de construction, et leur ont parlé des différentes activités liées au projet. L'un des faits notables de cette journée était la participation des communautés des Premières Nations, du Conseil de la Nation Ktunaxa, et de l'Okanagan Nation Alliance. Columbia Power a affrété un bus pour transporter les membres des Premières Nations jusqu'au site, et les deux Nations ont donné des représentations culturelles (danse, percussions et chants).

## UN NOMBRE RECORD DE CLIENTS D'HYDRO OTTAWA OPTÉ POUR LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE

Pour encourager l'inscription à la facturation électronique, Hydro Ottawa a lancé une campagne « Dites adieu au papier! », dans le cadre de laquelle elle s'est engagée, aux côtés d'Arbres Ontario, à planter un arbre pour chaque client qui optait pour ce mode de facturation entre septembre et décembre 2013. Cette campagne a été diffusée par l'intermédiaire de messages d'attente téléphonique, des médias sociaux et du portail client libre-service de l'entreprise. Le personnel d'Hydro Ottawa

a également assisté à des matchs des Sénateurs d'Ottawa pour faire la promotion de la facturation électronique et pour répondre aux questions. Pendant la campagne, 14 414 clients se sont inscrits à la facturation électronique, permettant ainsi à Hydro Ottawa de dépasser son objectif annuel de 42 %.

## MANITOBA HYDRO MÈNE DES CONSULTATIONS AU SUJET DU TRANSPORT TRANSFRONTALIER

L'année dernière, Manitoba Hydro a envoyé des cartes postales à 25 000 personnes ainsi que des lettres à 140 groupes d'intervenants se trouvant aux abords de l'itinéraire prévu du projet de transport Manitoba-Minnesota, pour les inciter à indiquer, en ligne ou par téléphone, la façon dont ils souhaitent participer aux processus de sélection de l'itinéraire et d'évaluation environnementale. Chacun d'entre eux pouvait également s'inscrire sur le site pour recevoir les dernières nouvelles par courriel, afin de se tenir au courant des avancées du projet. Grâce à ce processus transparent et flexible, Manitoba Hydro a pu constater une augmentation de la participation par rapport aux projets précédents.

## ÉNERGIE NB LANCE UN OUTIL DE CARTOGRAPHIE EN LIGNE MONTRANT L'EMPLACEMENT DES RÉVERBÈRES À DEL

Dans le cadre de son projet de remplacement des réverbères, Énergie Nouveau-Brunswick a créé un outil de cartographie interactive en ligne qui permet aux clients de voir à quel endroit les lampadaires à vapeur de sodium à haute pression ont été remplacés par des lampes à DEL qui éclairent davantage et qui ont un rendement énergétique plus élevé. Cet outil de cartographie permet non seulement de communiquer de façon plus transparente avec les consommateurs, mais également de transmettre les ordres de travail par voie numérique aux intervenants, qui peuvent utiliser leur ordinateur portable pour envoyer instantanément des renseignements sur les remplacements de lampadaires effectués dans le réseau d'Énergie NB.

## NOVA SCOTIA POWER PERMET AUX MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ DE S'EXPRIMER OUVERTEMENT

En 2013, Nova Scotia Power inc. a mis sur pied des Comités de liaison communautaire (CLC) pour plusieurs de ses centrales thermiques et pour un site hydroélectrique, afin de permettre aux membres de la communauté qui résident près de ces installations d'exprimer librement leurs préoccupations par



À l'aide de son tout nouveau panneau 3D interactif, Saskatoon Light & Power montre aux élèves en quoi le réseau électrique peut être sécuritaire, intelligent et durable. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Saskatoon Light & Power.

courriel, par téléphone ou en personne lors des réunions des CLC, auxquelles participent les dirigeants des installations. Au CLC de la centrale de Tufts Cove, par exemple, les employés ont eu vent de plusieurs problèmes liés au bruit. En réponse, l'entreprise a installé du matériel d'insonorisation pour réduire le niveau sonore de ses turbines à combustion.

### SASKATOON LIGHT & POWER ÉTEND LA PORTÉE DE SES PROGRAMMES DE SENSIBILISATION POUR LES ÉCOLES

En ouvrant les portes de son centre des opérations à des élèves de 6<sup>e</sup> et de 9<sup>e</sup> années, Saskatoon Light & Power peut dialoguer avec eux et leur expliquer comment le réseau électrique peut être sécurisé, intelligent et durable. En 2013, dans le cadre de la visite guidée, l'entreprise a eu recours à un nouveau panneau 3D interactif sur lequel étaient affichés les derniers renseignements sur les compteurs intelligents, les dispositifs d'éclairage consommant peu d'énergie et l'énergie renouvelable. Saskatoon Light & Power a également aidé des élèves du primaire participant au programme d'éducation pour le développement durable à installer des compteurs intelligents dans leur maison et du matériel de contrôle de la consommation d'énergie dans leur classe.

### TORONTO HYDRO MULTIPLIE LES EFFORTS POUR CONSTRUIRE UN NOUVEAU POSTE DE TRANSFORMATION AU CENTRE-VILLE

Toronto Hydro Corporation construit actuellement son premier poste de transformation au centre-ville depuis 1955. Compte tenu de tous les bâtiments situés au centre-ville, et du lieu historique national sur lequel l'entreprise souhaitait installer ce poste, il a fallu redoubler de prudence dans la gestion des intervenants pour que le projet puisse voir le jour. Un conseiller municipal local a aidé Toronto Hydro à rassembler les entreprises avoisinantes, les installations de la ville et les locataires d'habitations lors de réunions mensuelles, afin de faciliter la résolution des problèmes et l'instauration d'un climat de confiance. Toronto Hydro a également accepté de démanteler, brique par brique, un édifice du patrimoine situé sur les lieux et de le reconstruire à la fin des travaux.

### TRANSCANADA ÉTABLIT DES LIENS AVEC LA COMMUNAUTÉ DE LA VILLE DE GREATER NAPANEE

Pour répondre aux questions et aux préoccupations des intervenants locaux au sujet de la centrale de Napanee proposée, TransCanada a recruté un représentant en relations de la communauté locale et a ouvert un bureau de projet communautaire dans la ville de Greater Napanee. Ces mesures ont joué un rôle essentiel dans le cadre d'un programme polyvalent de mobilisation des intervenants, qui consistait notamment à mettre en place un comité consultatif communautaire visant à recevoir des commentaires au sujet de la conception du bâtiment et de l'aménagement paysager, à organiser des portes ouvertes pour communiquer les détails du projet, et à réaliser une évaluation permettant de chiffrer les retombées pour l'économie locale.

## Pour Horizon Utilities, le développement durable est une affaire qui roule

En 2013, Horizon Utilities Corporation est devenue la première entreprise d'électricité canadienne à se voir décerner l'appellation entreprise Électricité durable de la part de l'Association canadienne de l'électricité. Dans la foulée, l'entreprise a inscrit l'appellation sur tous ses véhicules, notamment ses camions nacelles.

« À Horizon, nous sommes fiers de cette appellation et de ce qu'elle représente, a déclaré Joseph Almeida, directeur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement de Horizon Utilities. Nos camions sont des panneaux publicitaires ambulants. Je ne vois pas de meilleur moyen pour démontrer notre engagement en faveur du développement durable! ».



Rick Hall, employé chez Horizon Utilities, au volant d'un camion nacelle portant l'appellation entreprise Électricité durable. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Horizon Utilities Corporation.

# PRINCIPE 7 : LES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES



## Respecter la culture et les traditions des Autochtones dans le cadre de nos communications et de nos démarches auprès d'eux

La collaboration et la coopération entre les membres de l'ACÉ et les peuples<sup>7</sup> autochtones permettent d'entretenir des relations bénéfiques pour les deux parties et d'assurer des retombées positives et significatives pour les communautés autochtones sur les plans environnemental, social et économique.

### Tisser des liens avec les peuples autochtones

Les membres de l'ACÉ ont à cœur de nouer des liens positifs et constructifs avec les peuples autochtones, notamment les entreprises exerçant des activités à proximité de communautés autochtones. Les entreprises membres de l'ACÉ accordent une grande importance à ces relations et ont déployé bien plus d'efforts que tous les autres secteurs économiques du Canada pour mettre en place des ententes commerciales mutuellement profitables avec les peuples autochtones au cours des dix dernières années.

Parmi les partenariats établis et les activités réalisées récemment, les membres ont créé des entreprises commerciales pour permettre aux communautés autochtones de bénéficier des possibilités qui découlent du développement de nouvelles infrastructures en matière d'éducation, d'économie et de conservation de l'environnement. Ces mesures ont permis d'optimiser la participation des Autochtones aux projets grâce aux possibilités directes d'emploi et de sous-traitance, de proposer une formation et des emplois estivaux aux étudiants autochtones, et d'offrir aux employés un programme de sensibilisation culturelle pour améliorer leurs échanges avec les peuples autochtones.

Parmi les entreprises de l'ACÉ qui ont indiqué que les relations avec les Autochtones étaient un enjeu important pour leurs activités, la plupart d'entre elles restent engagées en faveur de la mobilisation des Autochtones sur tous les plans : elles créent des postes de conseiller en affaires autochtones,

consultent les communautés autochtones aux premiers stades de la planification des projets, et veillent à ce que les travailleurs autochtones bénéficient du même accès à la formation et à l'emploi (tableau 5).

**TABLEAU 5 : Engagement des membres de l'ACÉ envers les relations avec les Autochtones**

	2012	2013
Votre entreprise possède-t-elle une équipe responsable des relations avec les Autochtones ou un poste de conseiller principal en affaires autochtones?	74 %	78 %
Votre entreprise dispose-t-elle de procédures dans le cadre desquelles elle doit mener des consultations auprès des communautés autochtones ou susciter leur participation dans les premiers stades de la planification et du développement du projet?	96 %	100 %
Votre entreprise entretient-elle des relations d'affaires ou des partenariats avec des communautés autochtones?	100 %	100 %
Votre entreprise dispose-t-elle de procédures et de pratiques visant à offrir des possibilités de formation et d'emploi aux Autochtones?	87 %	87 %

Remarque : Les données figurant dans le tableau 5 correspondent à 77 % des entreprises qui ont indiqué que les relations avec les Autochtones étaient un enjeu important pour leurs activités.

<sup>7</sup> L'ACÉ emploie le terme « peuples autochtones » pour désigner les Premières Nations, les Métis, les Inuits et les autres groupes indigènes du Canada.

SUCCÈS REMPORTÉS PAR LE SECTEUR

# Des partenariats de collaboration fructueux

Les membres de l'ACÉ parviennent à mobiliser les peuples autochtones de façon à établir des relations plus positives et mutuellement profitables avec les communautés qu'ils desservent.

## ATCO ELECTRIC RENFORCE LES CONNAISSANCES CULTURELLES DE SES EMPLOYÉS

ATCO Electric fait preuve d'un engagement de longue date en faveur de la consultation et de la coopération, en travaillant étroitement avec les Premières Nations pour mieux connaître leur culture et leurs communautés. Par exemple, lors d'une rencontre avec la nation crie de Bigstone, l'entreprise s'est rendu compte que ses employés devaient suivre une formation pour en savoir plus sur la culture autochtone. Elle a donc organisé deux camps de formation en 2013, au cours desquels 28 employés se sont entretenus avec des Anciens et ont pu approfondir leurs connaissances au sujet de l'identité autochtone. Les employés ont pu entreprendre un processus

de guérison personnel, et apprendre la façon dont les végétaux, les poissons et les animaux de la région servent à l'alimentation et à la médecine.

## BC HYDRO OBTIENT L'ACCRÉDITATION OR DU PROGRAMME PAR

BC Hydro and Power Authority a obtenu l'accréditation Or du programme PAR. Il s'agit du niveau de réussite le plus élevé du programme *Progressive Aboriginal Relations* établi par le Conseil canadien pour le commerce autochtone. Ce prix vient récompenser l'engagement de l'entreprise envers l'emploi, le développement des affaires, le renforcement des capacités et la participation communautaire des Autochtones. L'année dernière, BC Hydro a investi considérablement dans la formation des Autochtones : elle a accordé plus d'un million de dollars à la Northern Lights College Foundation, et 100 000 dollars à la North East Native Advancing Society. BC Hydro collabore également avec de nombreux établissements d'enseignement pour octroyer des bourses aux étudiants autochtones de l'ensemble de la province.

## ÉTABLIR DES RELATIONS POSITIVES AVEC LE CONSEIL DE LA NATION KTUNAXA

Tout au long de l'année 2013, Columbia Power Corporation a rencontré le Conseil de la Nation Ktunaxa, l'un de ses principaux intervenants des Premières Nations, pour discuter des étapes qui suivront la fin des travaux du projet d'expansion de Waneta. À l'automne, Columbia Power a réuni des représentants de sept secteurs gouvernementaux ainsi que des quatre bandes du Conseil de la Nation Ktunaxa. Les participants ont assisté à des présentations sur différents sujets, comme l'intendance environnementale et la protection des habitats, la façon dont Columbia Power mobilise les communautés, le plan stratégique de l'entreprise et les projets d'électricité qui pourraient être mis en œuvre sur le territoire de la nation Ktunaxa.

## FORTISBC SOUTIEN LA JOURNÉE NATIONALE DE RÉCONCILIATION

L'établissement et le renforcement des relations avec les peuples autochtones de Colombie-Britannique constituent un pilier essentiel des relations communautaires de FortisBC inc. L'entreprise, qui reconnaît que la Journée nationale de réconciliation est un événement important pour les groupes autochtones qu'elle dessert, a remis en septembre 2013 un



Les employés d'ATCO Electric, comme Dinesh Sharma, ont été invités à découvrir les multiples facettes de la culture traditionnelle des Premières Nations lors de camps culturels organisés avec la Nation Crie de Bigstone. *Photo reproduite avec l'aimable autorisation de ATCO Electric.*

chèque de 15 000 dollars à l'ambassadeur de Réconciliation Canada, le chef Robert Joseph, chef héréditaire de la Première Nation Gwawaenuk. Ce don permettra de financer les ateliers et les activités de sensibilisation visant à donner un nouvel élan aux relations qu'entretient l'entreprise avec les peuples autochtones et toute la population canadienne.

### **MANITOBA HYDRO OFFRE UNE FORMATION AVANT AFFECTATION AUX CANDIDATS AUTOCHTONES**

Les programmes de formation avant affectation permettent aux Autochtones d'acquérir les qualifications minimales requises pour pouvoir accéder aux formations de Manitoba Hydro et devenir électricien de centrale, technicien des opérations ou monteur de lignes. Ces programmes combrent les lacunes liées à l'enseignement en offrant aux stagiaires la possibilité de terminer les cours secondaires requis pour pouvoir accéder à ces métiers, et d'acquérir une expérience de travail dans le domaine. Depuis leur création, plus de 400 stagiaires ont rejoint les programmes, et en 2013, la première monteuse de lignes de Manitoba Hydro a terminé son programme d'apprentissage.

### **SASKPOWER DOTE LES PREMIÈRES NATIONS DES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES POUR CONTRIBUER À SES PROJETS**

En 2013, SaskPower et la Première Nation de Black Lake se sont associées pour créer un projet officiel de formation de base (programme certifié de formation de la main-d'œuvre), qui permet à 64 membres de la bande d'obtenir les

compétences nécessaires (p. ex., de la cuisine à l'entretien de l'équipement lourd) pour contribuer au développement du projet hydroélectrique Tazi Twé. Les personnes participant au projet recevront également un certificat du Collège Northlands qui les aidera à tirer parti de ces nouvelles compétences en trouvant un emploi, par exemple chez SaskPower ou chez un autre employeur de la région.

### **TRANSCANADA PUISE DANS LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE POUR TROUVER LES EMPLOYÉS QUALIFIÉS DONT ELLE A BESOIN**

Le réseau des employés autochtones et amérindiens de TransCanada vise à assurer le recrutement, le maintien en poste et l'avancement des employés autochtones au sein de l'entreprise. Grâce à ce réseau, les Autochtones peuvent partager leurs expériences et leurs idées, bénéficier d'un programme de mentorat ou de commandite, et consulter des liens menant à des services communautaires adaptés à leur culture, et ce, dans toutes les régions. TransCanada octroie également aux étudiants autochtones et aux établissements d'enseignement partout au pays des centaines de milliers de dollars en bourses, en bourses d'études, en chaires et en postes de recherche à l'université, et en dons en nature.



Lors de la journée communautaire du projet d'expansion de Waneta, des participants autochtones de la communauté des Premières Nations ont assuré des démonstrations culturelles. *Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Columbia Power Corporation.*



Travaux de déblaiement sur le batardeau de Kipling, dans le cadre du partenariat de développement d'OPG avec la Première Nation Moose Cree pour le projet hydroélectrique du cours inférieur de la rivière Mattagami. Une fois terminé en 2015, celui-ci permettra de fournir 438 MW d'électricité propre et renouvelable. *Photo reproduite avec l'aimable autorisation d'Ontario Power Generation inc.*



# Rendement économique

S'ENGAGER ENSEMBLE SUR LE CHEMIN DE LA CROISSANCE ET DE LA PROSPÉRITÉ

Par l'intermédiaire de sa stratégie de développement durable, le secteur de l'électricité s'assure que les communautés bénéficient réellement et concrètement d'un approvisionnement d'électricité fiable et rentable, et que cette électricité est fournie par des entreprises qui contribuent grandement à la croissance économique de ces communautés.

Tout au long de l'année 2013, le secteur s'est employé à atteindre ces objectifs en renouvelant ses infrastructures pour répondre à la demande, en mettant en œuvre des processus visant à réduire la consommation d'énergie, et en se penchant sur les technologies novatrices qui pourraient permettre de répondre aux futurs besoins du pays en matière d'électricité.

**14,2 milliards** 

SOMME INVESTIE DANS LES PROJETS D'INFRASTRUCTURE, SOIT UNE HAUSSE DE 17,7 % PAR RAPPORT À 2012

**5,9 heures** 

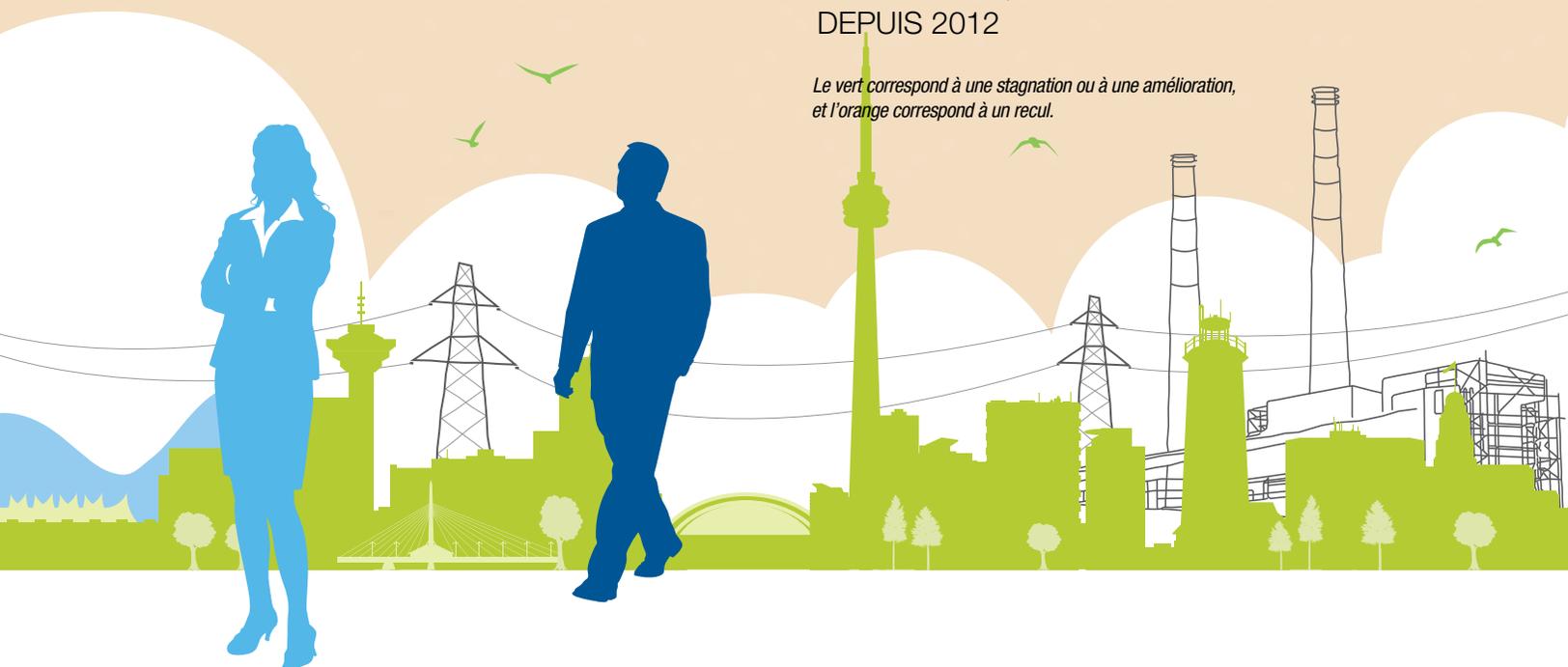
INDICE DE DURÉE MOYENNE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE (SAIDI), À L'EXCLUSION DES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS; HAUSSE DE 34,1 % DEPUIS 2012

**2,5** 

**interruptions par client**

INDICE DE FRÉQUENCE MOYENNE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE (SAIFI) À L'EXCLUSION DES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS; PAS DE CHANGEMENT DEPUIS 2012

*Le vert correspond à une stagnation ou à une amélioration, et l'orange correspond à un recul.*



# BC Hydro and Power Authority

construit la  
première installation  
de stockage  
de l'énergie en  
batterie du Canada

L'électricité qui alimente le village de Field, situé entièrement dans le parc national Yoho en Colombie-Britannique, est acheminée par une ligne de distribution radiale qui part de Golden, à quelque 55 kilomètres de là. Les interruptions sont fréquentes; de plus, en raison de l'itinéraire escarpé et très boisé emprunté par la ligne, il peut s'avérer difficile pour les équipes d'accéder à la ligne pour repérer les pannes et rétablir le service, ce qui compromet sérieusement la fiabilité de l'alimentation en électricité de Field.

## Un approvisionnement fiable en électricité propre

Grâce aux sommes versées par le Fonds pour l'énergie propre de Ressources naturelles Canada, BC Hydro a pu construire pour le village une installation d'avant-garde de stockage de



Vue de l'extérieur de l'installation de stockage de l'énergie de BC Hydro.  
*Photo reproduite avec l'aimable autorisation de BC Hydro et Power Authority.*

l'énergie en batterie. Cette nouvelle installation, la première du genre au Canada, a été mise en route en juillet 2013. Elle permet d'emmagasiner l'énergie propre produite par des sources d'énergie renouvelable. En cas d'interruption du courant, cette énergie est ensuite libérée pour alimenter la municipalité de Field en électricité pendant sept heures, au maximum. La batterie a franchi plusieurs fois le seuil des sept heures et a permis de fournir de l'électricité pendant une durée plus longue.

L'installation de stockage de l'énergie procure déjà de nombreux avantages. Au cours des six premiers mois de fonctionnement, huit interruptions de courant sont survenues, à la suite de travaux, d'accidents de véhicules motorisés, de chutes d'arbres et de poteaux. Grâce à l'installation de stockage, les foyers et les entreprises de Field n'ont été touchés aucune fois par ces pannes. Au total, elle a permis de fournir au village 53,5 heures de courant.

## LE REGARD TOURNÉ VERS L'AVENIR

En un siècle, l'évolution du réseau électrique aura prouvé une chose : les économies d'échelle bénéficient à la fois aux entreprises d'électricité, aux utilisateurs et aux gouvernements.

Si nous adoptons une approche nord-américaine en ce qui a trait à la production, au transport et au stockage de l'électricité, nous pourrions réaliser davantage d'économies et de gains d'efficacité, ouvrir la voie à de nouvelles possibilités d'innovation, de recherche et de développement, et permettre aux fournisseurs canadiens d'exporter de l'électricité propre vers les États-Unis.

Consultez le site <http://www.Vision2050.ca>.



Trevor Wareham, sous-contremaître électricien chez BC Hydro, et Vlad Kositsky, chef de projet chez BC Hydro, pendant l'inspection de l'un des quatre modules de batteries sodium-soufre. Une fois reliés, ces quatre modules de batteries génèrent la puissance d'un mégawatt. *Photo reproduite avec l'aimable autorisation de BC Hydro et Power Authority.*

## Des avantages pour l'économie et l'environnement

En plus d'assurer la continuité du service, l'installation de stockage de l'énergie permet de réduire le recours à des alternatives plus coûteuses et néfastes pour l'environnement, comme la production au diesel. En outre, la batterie se décharge durant les périodes où la demande est forte afin de réduire la charge de pointe et les contraintes auxquelles le système est soumis. D'un point de vue opérationnel, les équipes de BC Hydro sur le terrain disposent également de plus de temps pour intervenir en cas d'interruption imprévue et pour y remédier.

Enfin, ce projet représente une étape cruciale dans l'intégration à plus grande échelle du stockage de l'énergie dans le réseau électrique. Il permet à BC Hydro et aux autres entreprises d'électricité d'acquérir de solides connaissances dans le domaine, qu'elles pourront ensuite appliquer au stockage de l'électricité produite à partir de sources d'énergie intermittente et renouvelable.

## Objectif : accroître la capacité du système

Bien que l'installation de stockage de l'énergie en batterie soit opérationnelle, le projet n'est pas encore terminé. BC Hydro se consacre désormais à la participation et la sensibilisation de la communauté : elle informe les habitants au sujet de l'économie d'énergie, qui permettra de prolonger la durée de vie de la batterie de secours pendant les interruptions. L'entreprise a également mis en place un système d'alerte permettant d'avertir les clients de Field lorsque c'est la batterie qui les alimente en électricité, afin de favoriser l'économie d'énergie et de prolonger la capacité de secours.

# PRINCIPE 8 : LA VALEUR ÉCONOMIQUE



## Permettre aux collectivités et aux régions que nous desservons de profiter des retombées économiques que nos activités génèrent

L'économie canadienne repose sur un secteur de l'électricité performant et fiable, et nos collectivités profitent des retombées économiques qu'il génère. À mesure que les membres de l'ACÉ renouvelleront leurs infrastructures et répondront aux besoins croissants des clients, ces retombées continueront d'augmenter.

### Investir dans nos infrastructures et dans nos ressources humaines

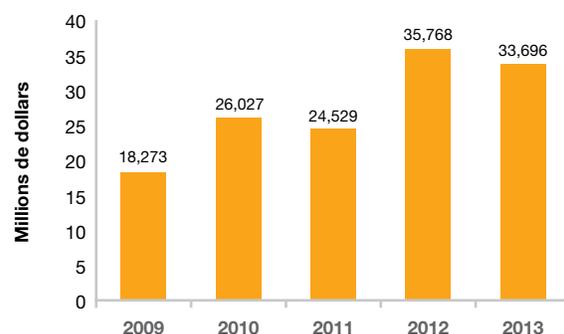
En alimentant nos maisons, nos entreprises et nos institutions, l'électricité joue un rôle essentiel dans l'économie canadienne. Les membres de l'ACÉ s'efforcent d'offrir à leurs clients ce service essentiel en veillant à ce qu'il soit le plus fiable, le plus rentable et le plus durable possible. Pour atteindre ces objectifs dans les années à venir, il sera essentiel de créer des conditions propices à l'investissement dans de nouvelles infrastructures. En 2013, les membres de l'ACÉ ont dépensé environ 14,2 milliards de dollars dans le renouvellement et la modernisation de leurs infrastructures. Ces travaux ont permis de sécuriser l'approvisionnement en électricité et d'atteindre le degré de fiabilité que la population canadienne attend de ses entreprises d'électricité.

En plus d'investir dans la fiabilité continue du réseau, les membres de l'ACÉ apportent une valeur ajoutée aux collectivités de bien d'autres façons : notamment en mettant sur pied des programmes de rémunération du personnel, en distribuant des dividendes aux investisseurs et aux gouvernements, en versant des dons à des œuvres de bienfaisance locales, en mettant en œuvre des pratiques de sélection des fournisseurs qui soient locales et durables, et en investissant à long terme dans la collectivité. Par exemple, en 2013, les membres de l'ACÉ ont versé plus de 5,46 milliards de dollars à différents niveaux de gouvernement. Ces sommes, qui sont ensuite réinjectées dans l'économie, ont des répercussions considérables sur la croissance nationale et locale ainsi que sur l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes.

### Agir à titre d'entreprises citoyennes

Les entreprises membres de l'ACÉ s'efforcent d'agir en entreprises citoyennes au sein des collectivités qu'elles desservent. À ce titre, en 2013, elles ont donné environ 33,7 millions de dollars à des œuvres de bienfaisance locales (figure 12). Si cette somme représente une légère baisse de 5,8 % par rapport à l'année dernière, les dons envers des œuvres de bienfaisance ont augmenté de 84,4 % depuis 2009. Ces contributions soutiennent un large éventail d'organismes, comme Centraide ou l'Œuvre des Manoirs Ronald, ainsi que des programmes régionaux en matière d'arts et de culture, des campagnes de prévention des risques et des blessures, ou encore des programmes de soutien des hôpitaux et des intervenants en cas d'urgence. En outre, les contributions de bon nombre d'entreprises vont bien au-delà du simple aspect financier puisque ces dernières encouragent leurs employés à participer à des activités bénévoles visant à accroître la qualité de vie de leurs collectivités.

FIGURE 12 : Les membres de l'ACÉ contribuent à enrichir leurs collectivités



SUCCÈS REMPORTÉS PAR LE SECTEUR

# Faire bouger les choses au sein de nos collectivités

Les dons, les investissements et les partenariats ciblés des entreprises membres de l'ACÉ se traduisent par des retombées économiques positives pour les collectivités qu'elles desservent.

## ENMAX ACCROÎT LA QUALITÉ DU SERVICE ET RENFORCE LA DURABILITÉ DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Le centre de service à la clientèle d'ENMAX Corporation offre des services de facturation et un service aux consommateurs en matière d'approvisionnement en eau, d'égouts, de gestion des déchets et de recyclage pour la ville de Calgary. En 2013, lors de l'expiration du contrat entre les deux parties, ENMAX travaillait en étroite collaboration avec la ville de Calgary dans le but de mettre en œuvre une nouvelle entente, d'une durée de 10 ans, qui correspondrait davantage à sa structure de gouvernance et aux procédures d'exécution du marché de façon à accroître la qualité des services offerts aux résidents de Calgary et à réduire les coûts. ENMAX a également élaboré un nouveau cadre d'évaluation des sous-traitants et a entrepris plusieurs changements dans la chaîne d'approvisionnement afin de s'assurer que ces derniers respectent certaines conditions en matière de responsabilité d'entreprise.

## HORIZON UTILITIES S'ENGAGE EN FAVEUR D'UN APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Dans le cadre de sa politique d'approvisionnement responsable, Horizon Utilities Corporation encourage ses sous-traitants et ses fournisseurs à mettre l'accent sur le développement durable. Ainsi, Horizon favorisera l'établissement de partenariats avec des fournisseurs qui, en plus d'offrir les meilleurs produits au plus bas coût, s'engagent et déploient des efforts en faveur du développement durable. L'entreprise a modifié ses modèles d'approvisionnement afin de soutenir sa politique d'approvisionnement responsable.

## HYDRO OTTAWA SOUTIEN LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN LEADERSHIP DES JEUNES À RISQUE

Dans le cadre du Fonds pour un avenir brillant, Hydro Ottawa a établi un partenariat avec Christie Lake Kids (CLK) dans le but de mettre sur pied un Centre de leadership durable pour les jeunes. Ce dernier permettra aux jeunes défavorisés sur le plan financier qui participent au programme *Leaders in Training* (Des dirigeants en herbe) de CLK de découvrir en quoi consiste



Les employés d'Hydro Ottawa soutiennent le développement des compétences en leadership des jeunes à risque. Photo reproduite avec l'aimable autorisation d'Hydro Ottawa.

l'énergie alternative et de développer leurs compétences en leadership. Ce partenariat permet également aux employés d'Hydro Ottawa de participer à des activités de bénévolat durant la construction du centre et de jouer le rôle de mentors auprès d'enfants vivant dans des zones urbaines à haut risque.

## NEWFOUNDLAND POWER JOUE UN RÔLE DE PREMIER PLAN DANS LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Newfoundland Power inc. renforce ses relations avec la collectivité en soutenant plusieurs œuvres de bienfaisance et en participant à des projets sans but lucratif. Son organisme de bienfaisance, *The Power Of Life Project* (Le Projet pour la vie) s'emploie à améliorer la qualité des soins contre le cancer dans l'ensemble de la province. En 2013, dans le cadre de ce projet, plus de 250 000 \$ ont été versés à la H Bliss Murphy Cancer Care Foundation, ce qui porte le montant total des dons effectués en faveur de cette cause au fil des ans à plus de 2,75 millions de dollars.



Une employée de Newfoundland Power et un jeune patient atteint du cancer à la clinique de la H. Bliss Murphy Cancer Care Foundation.  
Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Newfoundland Power inc.

### **SASKPOWER INVESTIT MASSIVEMENT DANS LA COLLECTIVITÉ**

En 2013, pour s'assurer que ses pratiques en matière de partenariats étaient conformes à ses priorités stratégiques, SaskPower a élaboré une politique en matière d'investissements et de partenariats au sein de la collectivité, qui met l'accent sur la mise en œuvre de programmes éducatifs dans trois domaines clés : l'excellence de la main d'œuvre, la sécurité, et l'efficacité énergétique. Ainsi, l'année dernière, un million de dollars ont été versés à l'Institut des sciences appliquées et de la technologie de la Saskatchewan ainsi qu'à l'Institut indien de la technologie de la Saskatchewan. En outre, l'entreprise a créé des partenariats avec les Roughriders de la Saskatchewan pour sensibiliser ses clients aux programmes de sécurité et d'économie d'énergie.

### **LES EMPLOYÉS DE TORONTO HYDRO BATTENT LE RECORD DE DONS RÉCOLTÉS À CE JOUR ET CONTRIBUENT À FAIRE DE LA CAMPAGNE CENTRAIDE 2013 UNE VÉRITABLE RÉUSSITE**

Depuis 2005, les employés et les fournisseurs de Toronto Hydro Corporation ont donné environ 2,4 millions de dollars au Centraide. La campagne de 2013, qui a permis de recueillir 400 000 \$, est la plus prolifique réalisée à ce jour. L'objectif de départ a été dépassé de 21 %. De plus, onze employés ont réalisé une courte vidéo de promotion encourageant leurs collègues à participer à la campagne, et 160 employés y ont pris part à titre d'ambassadeurs. Leur enthousiasme et leur dévouement ont été salués par le Centraide de Toronto, puisque les employés ont reçu le prix de la meilleure campagne dans le secteur public.

### **LA SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DU YUKON ET LA SETNO INVESTISSENT DANS LE NORD DU CANADA**

La Société d'énergie du Yukon et la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest sont profondément engagées à l'égard des collectivités qu'elles desservent. En 2013, les deux sociétés ont chacune versé 85 000 \$ à des œuvres de bienfaisance, ont établi des partenariats, et ont apporté une contribution en nature à des banques alimentaires locales, à des organismes sportifs, à des événements communautaires ainsi qu'à des programmes de perfectionnement de la main d'œuvre sans but lucratif. Ces gestes témoignent de leur soutien sans faille à l'égard des organismes et des personnes qui contribuent à faire des communautés du Nord du Canada des lieux où il fait bon vivre et travailler.

### **MANITOBA HYDRO TRAVAILLE AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES POUR INSTALLER DES POMPES À CHALEUR GÉOTHERMIQUES**

Manitoba Hydro s'est associé à Aki Energy, une société sans but lucratif, pour mener à bien un projet visant l'installation à grande échelle, par des membres des communautés autochtones, de pompes à chaleur géothermiques. Ainsi, l'année dernière, deux communautés autochtones ont installé 108 pompes géothermiques. Ces installations ont été rendues possibles grâce au programme de financement écoénergétique PAYS (Pay As You Save) mis sur pied par Manitoba Hydro. Les économies d'énergie réalisées grâce à ce programme permettent aux membres de la communauté de payer des systèmes géothermiques. Par conséquent, en 2014, Manitoba Hydro a officiellement lancé son programme intitulé *Power Smart Community Geothermal Program*. Trois communautés autochtones participent à présent au programme, et l'entreprise s'est fixé pour objectif d'installer 250 systèmes dans cinq communautés différentes d'ici la fin de l'année.

# PRINCIPE 9 : L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



**Produire, acheminer et utiliser l'électricité de manière efficace tout en favorisant l'économie d'énergie et la gestion de la demande.**

En favorisant les économies d'énergie, les membres de l'ACÉ contribuent à réduire les besoins en nouvelles infrastructures, à diminuer le prix des factures d'électricité des consommateurs, à accroître leur compétitivité et celle de l'industrie, grâce à la réduction des coûts indirects, et à diminuer les émissions de GES liées à la consommation d'électricité.

## Instaurer une culture de l'économie d'énergie

Les entreprises membres de l'ACÉ s'efforcent de promouvoir les économies d'énergie auprès de l'ensemble de la population canadienne en mettant en œuvre des programmes d'économie d'énergie et de gestion de la demande. Ces initiatives à bas coût peuvent être facilement adaptées en fonction des besoins énergétiques à court terme et à long terme de la collectivité. Si certains programmes d'économie d'énergie sont financés par des agences provinciales, les entreprises d'électricité canadiennes demeurent celles qui investissent le plus dans ce type de programmes, que ce soit pour la consommation commerciale, industrielle ou résidentielle.

Bon nombre d'entreprises d'électricité participent à des événements communautaires locaux, à des manifestations sportives, à des salons et à des forums dans le but de sensibiliser les consommateurs et de les informer des programmes incitatifs qui existent en matière d'économie d'énergie. Elles font également la promotion de leurs programmes par l'intermédiaire de la radio, des journaux, des magazines et d'autres médias afin d'encourager les consommateurs à participer à ces programmes, qui prévoient des récompenses pour les économies d'énergie réalisées.

À l'avenir, il sera essentiel pour les entreprises d'électricité et les parties prenantes de travailler de concert pour mettre sur pied de nouveaux programmes d'économie d'énergie novateurs et continuer de sensibiliser le public canadien sur cette question. L'installation d'un réseau et de compteurs intelligents permettra d'accélérer la mise en œuvre des nouveaux programmes d'économie d'énergie.

## Accroître l'efficacité énergétique au sein du secteur de l'électricité

Les membres de l'ACÉ poursuivent les efforts entrepris en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique en investissant dans leurs installations. Procéder à un suivi quantitatif des économies d'énergie s'avère complexe. Néanmoins, les membres de l'ACÉ prennent des mesures internes visant à accroître leur rendement énergétique : pose de systèmes de pointe (notamment d'éclairage), acquisition de matériel et d'ordinateurs à basse consommation, et installation de roues mobiles de turbine, de transformateurs et d'autres installations hautement efficaces sur le plan énergétique.

2014 marque le 25<sup>e</sup> anniversaire du programme de BC Hydro, Power Smart, en faveur des économies d'énergie. *Photo reproduite avec l'aimable autorisation de BC Hydro et Power Authority.*



LES SUCCÈS REMPORTÉS PAR LE SECTEUR

# Vers un Canada moins gourmand en énergie

Les membres de l'ACÉ contribuent à promouvoir les économies d'énergie auprès de l'ensemble de la population canadienne.

## UN NOUVEL OUTIL EN LIGNE PERMET AUX CLIENTS DE BC HYDRO DE SURVEILLER LEUR CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

Fin 2013, 97 % des clients de BC Hydro and Power Authority utilisaient des compteurs intelligents. L'année dernière, ces compteurs ont permis à BC Hydro d'élaborer et de mettre en œuvre le programme « MyHydro ». Ce portail en ligne permet aux clients de connaître leur consommation d'électricité heure par heure, et de la comparer aux résidences similaires situées près de chez eux. Les clients bénéficient en outre, grâce à cet accès centralisé, d'une foule d'outils et de conseils en matière d'économies d'énergie.

## HORIZON UTILITIES S'ENGAGE EN FAVEUR D'UNE CROISSANCE INTELLIGENTE DANS LE SECTEUR COMMERCIAL

Le nouveau programme de branchement de Horizon Utilities Corporation, qui repose sur un modèle de croissance intelligente, pourrait réduire les coûts de branchement électrique de sa clientèle commerciale qui s'implante sur des terrains intercalaires. Dans le cadre de ce programme, une base de données répertoriant les zones commerciales et industrielles vacantes a également été créée pour permettre aux entreprises de trouver des propriétés bénéficiant déjà d'une installation électrique. Le programme s'appuie sur les infrastructures et les ressources existantes pour rendre les frais de pré-ouverture de lancement plus attractifs que ceux des zones vertes.

## MANITOBA HYDRO PERMET À SA CLIENTÈLE COMMERCIALE DE SURMONTER L'OBSTACLE FINANCIER QUE REPRÉSENTE LE DÉPLOIEMENT DE NOUVELLES TECHNOLOGIES

Lancé en septembre 2013, le programme de subvention *Power Smart for Business PAYS (Pay As You Save)* permet à la clientèle commerciale de Manitoba Hydro de surmonter les coûts associés à la modernisation de leurs technologies en vue de faire des économies d'énergie. Le programme offre diverses subventions en fonction des types de modernisation (p. ex. : éclairage à DEL, systèmes de chauffage, chaudières et pompes à chaleur géothermiques à rendement élevé, capteurs de CO<sub>2</sub>, ou encore toilettes et urinoirs à faible débit). Au cours des six premiers mois du programme, l'entreprise a reçu dix-sept candidatures, présentées notamment par des usines et des dépanneurs.

## HYDRO ONE SE MET AU VERT

L'année dernière, Hydro One inc. a mis sur pied le programme *Greener Choices* qui vise à promouvoir l'efficacité énergétique, à favoriser la réduction des GES et à sensibiliser ses employés aux questions environnementales. Le programme s'appuie sur un élément majeur : permettre à l'entreprise de repérer les possibilités de modernisation au sein de ses postes de transport et de ses installations. Plusieurs programmes d'économie d'énergie ont également été déployés dans l'ensemble de la zone desservie par Hydro One en vue d'offrir aux propriétaires et aux entreprises des mesures incitatives



Une employée de FortisBC explique aux résidents les avantages de l'efficacité énergétique. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de FortisBC inc.

## FORTISBC INVITE LES PROPRIÉTAIRES À ÊTRE MOINS GOURMANDS EN ÉLECTRICITÉ

Pour encourager ses clients à surmonter l'obstacle que représentent les travaux visant à accroître l'efficacité énergétique de leur résidence, FortisBC inc. a mis en œuvre des programmes incitatifs dans les régions de Okanagan et de Kootenay qu'elle dessert. En plus de sa campagne de sensibilisation et de marketing, qui informe les propriétaires des avantages que présentent les économies d'énergie, FortisBC a réduit le coût de ses évaluations en matière de consommation d'électricité et offre à ses clients la possibilité de recourir à un conseiller. Au total, 1 740 clients se sont inscrits au programme d'évaluation afin de réduire les coûts en énergie et d'accroître leur confort.



Les employés d'Horizon soutiennent les économies d'énergie lors de la Journée mondiale de l'environnement au parc Gore à Hamilton, en Ontario.  
Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Horizon Utilities Corporation.

et des rabais lorsqu'ils entreprennent des travaux de modernisation. Les petites entreprises, par exemple, peuvent moderniser leurs systèmes d'éclairage gratuitement.

### **NALCOR RÉDUIT LES BESOINS EN ÉNERGIE DE SES CENTRALES THERMIQUES**

La centrale thermique Holyrrod de Nalcor Energy utilise un système électrique de réchauffage des canalisations. Ce système maintient les canalisations qui transportent le combustible vers les réservoirs de stockage sur place à une température optimale toute l'année. Étant donné que le transfert de combustible a lieu uniquement durant une partie de l'année, Nalcor a entrepris de réduire significativement sa consommation d'énergie en diminuant les valeurs de déclenchement du système en dehors de la saison de livraison. Cette nouvelle procédure de contrôle permettra d'économiser 344 000 kWh d'électricité chaque année.

### **NOVA SCOTIA POWER COLMATE LES FUITES DANS SON ÉQUIPEMENT**

Le parc de centrales thermiques de Nova Scotia Power inc. a fait l'objet d'un gaspillage de combustible en raison de la haute pression d'échappement de ses turbines, un problème amplifié par la présence de fuites d'air dans le condenseur.

Pour atténuer ce problème, Nova Scotia Power a mis en place en 2013 un programme de suivi et de contrôle des fuites d'air. Après avoir utilisé des sondes munies de plusieurs capteurs et d'un traceur à l'hélium portatif pour détecter les fuites, l'entreprise a entrepris des réparations sur sept centrales thermiques. Ces travaux lui permettront d'économiser 1 million de dollars chaque année.

### **LA SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DU YUKON ACCROÎT SON EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE**

En 2013, la Société d'énergie du Yukon a effectué des travaux de modernisation dans ses centrales et dans ses bâtiments administratifs situés à Whitehorse et à Dawson pour accroître son efficacité énergétique. Ces travaux comprennent notamment le remplacement des systèmes d'éclairage obsolètes. L'entreprise a également installé un système de suivi de la consommation en électricité dans ses bâtiments afin d'analyser sa consommation.

# PRINCIPE 10 : LA SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT



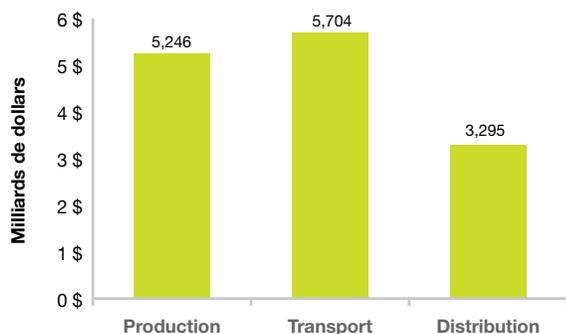
## Assurer un approvisionnement en électricité sûr, fiable et économique afin de répondre aux besoins actuels et futurs

Pour répondre aux besoins actuels et futurs en électricité de la population canadienne, les membres de l'ACÉ investissent dans un vaste choix d'infrastructures et établissent des plans pour garantir la sécurité et la fiabilité du réseau en cas d'intempéries et de catastrophes naturelles.

### Investir dans les infrastructures

La majorité des infrastructures électriques canadiennes ont été construites il y a plus de 35 ans (certaines ont 50 ans). Pour répondre aux besoins en électricité actuels et futurs de la population canadienne, les entreprises d'électricité devront donc entretenir et remettre à neuf leurs installations existantes tout en construisant de nouvelles infrastructures. En 2013, les entreprises membres de l'ACÉ ont investi un total de 14,2 milliards de dollars (figure 13) dans de nouveaux projets et dans la remise à neuf de leur équipement existant (rénovation, mise à niveau, modernisation ou remplacement de l'équipement, des câbles ou des systèmes obsolètes) afin de disposer de nouvelles technologies économes sur le plan énergétique. La majorité de ces investissements concernaient les installations de transport et de production : plus de 5 milliards de dollars ont été investis dans chacune de ces catégories l'année dernière. Les investissements associés à la distribution se sont élevés quant à eux à un peu plus de 3 milliards de dollars.

**FIGURE 13 : Les membres de l'ACÉ investissent dans la construction et dans la remise à neuf de leurs infrastructures**



Les entreprises membres de l'ACÉ investissent également dans un grand nombre de combustibles et de technologies, comme l'énergie nucléaire, l'hydroélectricité, les turbines à gaz, le charbon (y compris dans les systèmes de captage et de stockage du CO<sub>2</sub>), ainsi que dans des énergies renouvelables comme les énergies éolienne, solaire, marémotrice et la bioénergie. Si toutes ces technologies sont nécessaires pour maintenir la diversité des combustibles, il convient également de noter que l'énergie éolienne a connu un véritable essor en 2013. Au total, au Canada, 23 projets d'énergie éolienne ont été mis en œuvre, représentant une puissance installée de près de 1 600 MW : un record. Fin 2013, le Canada disposait d'une puissance installée totale de 7 802 MW. Les provinces de l'Ontario et du Québec disposaient quant à elles de la plus importante puissance installée, avec près de 2 500 MW chacune<sup>8</sup>.

### Garantir la continuité du service

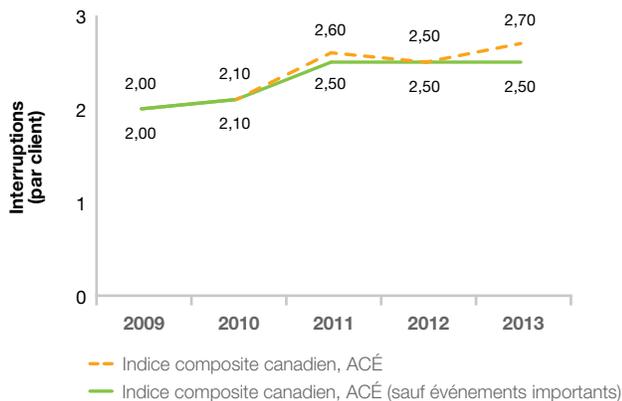
L'année 2013 a été une année riche en défis pour le secteur de l'électricité, qui a dû faire face à des interruptions de service, en raison de conditions météorologiques extrêmes ayant entraîné des interruptions plus longues qu'à l'habitude, comme les inondations survenues au cours de l'été à Calgary et à Toronto, ou les violentes tempêtes de verglas et de neige qui ont touché l'Ontario et les provinces maritimes en avril et en décembre. En dehors de ces intempéries majeures (qui échappent au contrôle des entreprises d'électricité), les causes principales des interruptions demeurent les défaillances liées à l'équipement et les contacts des lignes électriques avec la végétation. Les entreprises membres travaillent donc sans relâche pour renouveler les infrastructures vieillissantes et améliorer les pratiques de gestion de la végétation existante.

<sup>8</sup> Association canadienne de l'énergie éolienne. *Puissance installée* Extrait du site [www.canwea.ca/fr/marches-eoliens/puissance-installee/](http://www.canwea.ca/fr/marches-eoliens/puissance-installee/).

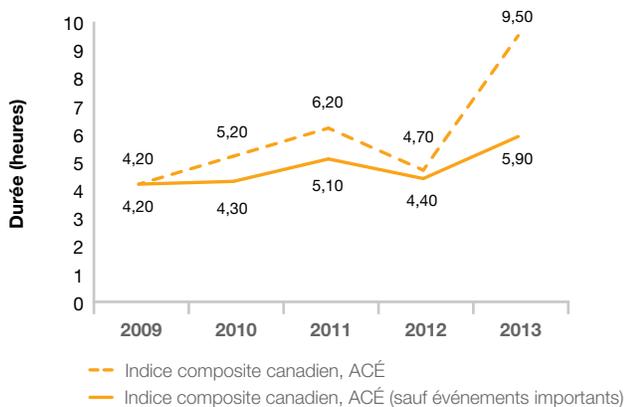
L'indice de fréquence des interruptions est demeuré constant entre 2012 et 2013, avec 2,5 interruptions par client (figure 14). Parallèlement, la durée de ces interruptions (hors intempéries majeures) a augmenté de 34,1 %, soit 5,9 heures en 2013, contre 4,4 heures en 2012 (figure 15).

Garantir la continuité et la fiabilité du service signifie également être prêt à réagir dans l'urgence. De plus en plus de membres de l'ACÉ mettent sur pied des plans d'intervention d'urgence : 97 % des entreprises disposent de plans d'urgence en cas de pandémie, 93 % d'entre elles disposent de plans d'intervention en cas de catastrophes naturelles, et 93 % disposent de plans de continuité des activités.

**FIGURE 14 : L'indice de fréquence moyenne des interruptions de service (SAIFI) reste relativement stable par rapport aux années précédentes**



**FIGURE 15 : L'indice de durée moyenne des interruptions de service (SAIDI) augmente à cause des intempéries**



## Mettre en place un réseau électrique plus intelligent

Les investissements consentis dans le réseau et dans les compteurs intelligents sont essentiels pour moderniser le réseau électrique canadien et maintenir les tarifs d'électricité bas. Les membres de l'ACÉ poursuivent le déploiement des compteurs intelligents à travers le Canada : 204 000 compteurs supplémentaires ont été installés en 2013. Les compteurs intelligents offrent aux consommateurs les avantages suivants : une tarification en fonction de l'heure de consommation, la possibilité de connaître leur consommation heure par heure, ou encore la possibilité d'effectuer des relevés plus précis. Ils permettent ainsi aux Canadiens d'économiser de l'argent sur leur facture d'électricité et augmentent la fiabilité et l'efficacité du système.

Le réseau intelligent évolutif permet également d'automatiser bon nombre d'éléments du réseau de distribution, d'améliorer son fonctionnement, d'accélérer le rétablissement du courant après une interruption, de mettre en place un approvisionnement en électricité intermittent provenant de sources d'énergie renouvelables, et d'adopter de nouvelles technologies comme les postes de recharge pour véhicules électriques.



Lorsque les températures chutent et que la neige commence à tomber, alors que la plupart des gens se calfeutrent chez eux, les employés d'EPCOR Utilities comme Meghan bravent les intempéries pour réinstaller le courant. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de EPCOR Utilities inc.

LES SUCCÈS REMPORTÉS PAR LE SECTEUR

# Investir dans la fiabilité du réseau et mettre sur pied des plans d'intervention d'urgence

Les membres de l'ACÉ s'engagent à fournir un approvisionnement en électricité sûr et fiable pour tous les Canadiens.

## LA VILLE DE MEDICINE HAT INSTALLE DES COMPTEURS INTELLIGENTS INTÉGRÉS

La ville de Medicine Hat est devenue la première municipalité à regrouper les compteurs de trois entreprises de services publics (d'électricité, d'eau et de gaz) en une seule et même infrastructure de comptage avancé (AMI). En plus de permettre aux clients de suivre et de réduire plus facilement leur consommation, le projet d'infrastructure renforce la sécurité de la ville en matière d'approvisionnement grâce à la capacité du système à rapidement repérer tout problème ou besoin et à transmettre l'information à l'entreprise concernée.

## HYDRO OTTAWA EFFECTUE UN EXERCICE DE SÉCURITÉ DE GRANDE ENVERGURE SUR SON RÉSEAU ET AMÉLIORE SES PLANS DE CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS

Le programme de gestion de la continuité des activités (PGCA) d'Hydro Ottawa vise à renforcer sa capacité à rétablir le service en cas d'urgence. En 2013, Hydro Ottawa a participé à l'exercice de sécurité GridEx II, un exercice réalisé par plus de 230 entreprises et agences gouvernementales en Amérique du Nord, pour évaluer sa capacité à répondre aux incidents menaçant la cybersécurité et la sécurité physique du réseau. Les résultats de cet exercice ont permis à Hydro Ottawa de revoir ses structures et ses politiques de gestion des urgences, et de renforcer son PGCA.

## NOVA SCOTIA POWER INVESTIT DANS LE PROJET MARITIME LINK

Le *Maritime Link* est un projet de câble de transport d'énergie sous-marin qui reliera les réseaux électriques de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador. Ce projet est un élément important de la stratégie de Nova Scotia Power inc. visant à produire 40 % de son électricité au moyen de sources d'énergie renouvelables avant 2020, et à garantir un approvisionnement fiable pour soutenir le réseau de production intermittente d'énergie éolienne. Le projet *Maritime Link* est financé par une garantie d'emprunt du gouvernement fédéral, qui permettra d'économiser plus de 100 millions de dollars en coûts de financement sur une période de 35 ans, une économie qui profitera directement aux consommateurs.



OPG fête la réalisation de son nouveau tunnel de Niagara, destiné à alimenter l'Ontario en davantage d'énergie propre et renouvelable. Photo reproduite avec l'aimable autorisation d'Ontario Power Generation inc.

## ONTARIO POWER GENERATION TERMINE LA CONSTRUCTION DE SON NOUVEAU TUNNEL DE NIAGARA

En 2013, Ontario Power Generation inc. a terminé la construction de son tunnel de Niagara. Ce tunnel est une source de fierté pour l'entreprise, non seulement pour l'exploit technique qu'il représente, mais également pour sa capacité à répondre aux besoins de la population ontarienne en matière d'électricité propre et renouvelable. De par sa capacité à alimenter le complexe de centrales Sir Adam Beck à hauteur de 500 mètres cubes d'eau par seconde, le tunnel permettra de produire chaque année plus d'électricité que les chutes du Niagara et de réduire les coûts d'entretien, et ce, pour les 100 prochaines années au moins.

## SAINT JOHN ENERGY RÉAGIT RAPIDEMENT FACE À UNE VIOLENTE TEMPÊTE DE VERGLAS

Durant la période de Noël 2013, le Nouveau-Brunswick a été frappé par une violente et dangereuse tempête de verglas, marquée par plusieurs jours glacials de pluie, de verglas, de grésil, de neige et de forts vents. Grâce à son excellente réactivité et à l'élagage des arbres, Saint John Energy a rétabli le courant dans les 36 heures suivant l'interruption. Ses équipes ont ensuite pu porter secours à une entreprise d'électricité voisine.



Travaux dans le cadre du projet de transport pour le centre de la ville de Vancouver. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de BC Hydro et Power Authority.

### **BC HYDRO ADAPTE SON RÉSEAU ÉLECTRIQUE EN PLACE À LA CROISSANCE DE VANCOUVER**

En réponse à la croissance résidentielle et commerciale fulgurante de Vancouver, BC Hydro and Power Authority a mené à bien un projet de transport pour le centre de la ville de Vancouver dans le but de renforcer la fiabilité de l'approvisionnement en électricité de la ville. Ce projet consistait en trois éléments principaux : l'obtention de la première certification LEED pour un poste électrique de BC Hydro (cette certification prouve que le système d'éclairage et les matériaux utilisés dans la construction du toit ont un rendement énergétique élevé), la construction d'une nouvelle ligne de transport souterraine de huit kilomètres pour relier deux postes existants au nouveau poste électrique, et la construction d'une ligne de transport sous le lit de la baie de False Creek, reliant les extrémités nord et sud de la ligne de transport.

### **INTERVENTION D'URGENCE : NEWFOUNDLAND POWER BAT UN RECORD EN MATIÈRE DE TEMPS DE RÉACTIVITÉ**

En 2013, Newfoundland Power inc. a réalisé plusieurs exercices de protection civile visant à réduire au minimum les répercussions d'une catastrophe naturelle sur l'approvisionnement en électricité. En outre, environ la moitié des investissements en capital de l'entreprise sont consacrés au renforcement du réseau électrique. L'année dernière, ce renforcement a consisté à reconstruire et à moderniser la ligne de transport d'environ 100 kilomètres située dans la péninsule de Bonavista. Résultat de ces investissements : en 2013, l'entreprise a fourni de l'électricité à ses clients pendant 99,97 % de l'année, un record pour Newfoundland Power.



Pour que les interruptions de service demeurent exceptionnelles, l'entretien régulier du réseau électrique est indispensable. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Newfoundland Power inc.



Aperçu d'un exercice de gestion des situations d'urgence au centre de contrôle du réseau de Newfoundland Power. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Newfoundland Power inc.

## Les membres de l'ACÉ font face ensemble aux inondations qui frappent l'Alberta

En juin 2013, de violentes inondations ont frappé le sud de l'Alberta. Les membres de l'ACÉ étaient en première ligne et ont travaillé d'arrache-pied pour rétablir le courant et venir en aide aux collectivités.

Alors que le niveau de l'eau augmentait dans ses installations, ENMAX Corporation a rapidement reconfiguré son réseau de distribution de façon à ce que les régions touchées puissent recevoir de l'électricité provenant de postes électriques de remplacement. Lorsque Calgary s'est retrouvée plongée dans le noir, les équipes de EPCOR Utilities inc. et de ENMAX se sont appuyées ensemble sur leur expérience commune en matière de gestion des urgences pour mobiliser le personnel qualifié et le matériel approprié nécessaires pour rétablir le courant.

AltaLink a également participé à l'effort collectif en mettant en œuvre son plan d'intervention d'urgence, qui a permis au réseau de distribution de fournir un approvisionnement en électricité continu et fiable. Les employés se sont portés volontaires pour nettoyer les collectivités touchées, et ont versé près de 160 000 \$ à des organismes comme la Croix Rouge, la Calgary Food Bank (la banque alimentaire de Calgary) et le *Flood Rebuilding Fund* mis sur pied par la Calgary Foundation (un fonds de reconstruction après les inondations).

Dans la ville de High River, plus de 200 monteuses de lignes électriques provenant de la région desservie par FortisAlberta inc. ont débranché et sécurisé près de 6 700 compteurs résidentiels afin d'isoler l'équipement électrique jusqu'à ce que les résidents puissent retourner chez eux. En outre, plus de 100 employés bénévoles ont donné de leur temps et de leur énergie pour aider leurs collègues et leurs clients touchés par les inondations.



Les employés d'ENMAX, participant en tant que bénévoles aux opérations d'urgence après les inondations de High River, en Alberta. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de ENMAX Corporation.

Une équipe de pompiers bénévoles d'ATCO Electric se sont rendus à High River pour soutenir le service de lutte contre les incendies de la collectivité. Pendant plus d'une semaine, ces pompiers bénévoles ont répondu aux appels d'urgence et ont participé aux opérations de nettoyage de la ville. Les employés ont également donné de l'argent et des biens aux victimes de l'inondation.



Une ligne de transport AltaLink à Canmore, en Alberta, pendant les inondations de 2013. Photo reproduite avec l'aimable autorisation d'AltaLink.



L'équipe d'ENMAX et d'EPCOR dédiée aux opérations d'urgence des inondations en Alberta. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de ENMAX Corporation.

# Lauréats des prix Électricité durable 2014 de l'ACÉ

En décernant chaque année des prix récompensant la durabilité, l'ACÉ reconnaît les entreprises qui font preuve d'innovation dans les aspects environnementaux, sociaux et économiques de leurs activités. Les dossiers de candidatures sont évalués par le comité consultatif public indépendant du programme.



De gauche à droite : Bryce Conrad, président-directeur général d'Hydro Ottawa et Jim Burpee, président-directeur général de l'ACÉ.

## Prix pour l'engagement environnemental : Hydro Ottawa

### RÉCOMPENSE LA STRATÉGIE DE VIABILITÉ ENVIRONNEMENTALE D'HYDRO OTTAWA ET LES RÉSULTATS QUE L'ENTREPRISE A OBTENUS

À la fin de l'année 2013, la stratégie de viabilité environnementale mise en place par Hydro Ottawa a porté ses fruits dans trois domaines clés : la réduction de son empreinte carbone globale (amélioration de son parc de véhicules, de ses installations, de ses infrastructures de technologie, et de la gestion et du recyclage de ses déchets non dangereux); la durabilité de sa chaîne d'approvisionnement et l'approvisionnement écologique; et l'instauration d'une culture de viabilité environnementale en ce qui concerne les pratiques opérationnelles de l'entreprise et sa main-d'œuvre.

Hydro Ottawa a notamment remplacé ses véhicules par des véhicules hybrides ou à haut rendement énergétique, intégré des considérations environnementales à ses processus d'approvisionnement, et s'est efforcée de se procurer ses biens et services localement en vue de réduire son empreinte carbone. L'entreprise a déployé d'importants efforts de conservation au sein de la communauté et parmi ses employés. Grâce à ces efforts, Hydro Ottawa a figuré au palmarès des 50 employeurs canadiens les plus respectueux de l'environnement pour la 4<sup>e</sup> année consécutive. Cette distinction récompense les sociétés qui se démarquent en intégrant des valeurs environnementales au sein de leur culture d'entreprise.

## Prix pour la responsabilité sociale : Ontario Power Generation inc. (OPG)

### RÉCOMPENSE LES PARTENARIATS ÉTABLIS PAR OPG AVEC LES COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS ET DES MÉTIS

L'entreprise Ontario Power Generation a été récompensée pour les efforts importants qu'elle a déployés en vue d'établir et d'entretenir des relations professionnelles mutuellement avantageuses avec les communautés des Premières Nations et des Métis. À l'heure actuelle, elle collabore avec plus de 50 communautés autochtones de l'ensemble d'Ontario sur plusieurs projets d'électricité.

En 2006, OPG et la Première Nation de Lac Seul ont travaillé ensemble sur le projet de la centrale de Lac Seul. Ce partenariat, qui existe toujours, a permis à la communauté de profiter de possibilités économiques, de la création de coentreprises, de programmes de formation, etc. Plus récemment, OPG a établi un partenariat de développement avec la Première Nation Moose Cree dans le cadre du projet hydroélectrique du cours inférieur de la rivière Mattagami. La Première Nation Moose Cree a obtenu une participation en capital de 25 % au projet qui, lorsqu'il sera terminé en 2015, permettra de fournir 438 MW d'électricité propre et renouvelable. Devant le succès obtenu par ces partenariats, OPG poursuit ses efforts en vue de mettre en place des accords commerciaux à long terme similaires avec les communautés de Premières Nations et de Métis. À l'heure actuelle, l'entreprise étudie d'ailleurs la possibilité d'établir un troisième partenariat, cette fois-ci avec la Nation Taykwa Tagamou.



**De gauche à droite :** Jim Burpee, président-directeur général de l'ACÉ, Jacquie Hoornweg, vice-présidente, Communications et relations d'entreprise, pour Ontario Power Generation, et Anthony Haines, président-directeur général de Toronto Hydro Corporation et président du conseil d'administration de l'ACÉ.

## Prix pour l'excellence économique : BC Hydro and Power Authority

### RÉCOMPENSE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE CENTRALES DIESEL MODULAIRES DANS LES COLLECTIVITÉS ÉLOIGNÉES

Le programme d'électricité pour les collectivités reculées de BC Hydro permet de fournir de l'électricité à des collectivités admissibles de Colombie-Britannique qui, à l'heure actuelle, ne sont pas desservies par BC Hydro ou par une autre entreprise d'électricité. Ces collectivités sont bien plus petites et éloignées que les autres communautés hors réseau desservies par BC Hydro. En outre, elles posaient plusieurs difficultés telles que la forte variation des charges saisonnières et journalières, les fluctuations instantanées, et les effets disproportionnés engendrés par des changements qui seraient mineurs dans d'autres marchés (p. ex., l'ajout d'un seul nouveau bâtiment commercial pourrait doubler les besoins en matière de charge d'une collectivité tout entière)

Afin de surmonter ces difficultés, BC Hydro s'est lancée dans la conception et l'élaboration de centrales diesel modulaires de moins de 1 MW en collaboration avec Finning Power Systems. En 2013, deux centrales ont été mises en œuvre dans deux collectivités. Grâce à elles, le service d'électricité a gagné en fiabilité, et les émissions de gaz à effet de serre et de bruit ont diminué. En outre, elles ont permis d'intégrer des énergies renouvelables adaptables au réseau des collectivités reculées, et ce de façon rentable et écologique.



**De gauche à droite :** Jim Burpee, président-directeur général de l'ACÉ, Greg Reimer, vice-président directeur, Transport et distribution, de BC Hydro, et Anthony Haines, président-directeur général de Toronto Hydro Corporation et président du conseil d'administration de l'ACÉ.

# Déclaration de vérification



26 Forest Road  
B3A 2M3  
Tél. : 902-435-7562  
Télec. : 902-484-7639  
Courriel : dandk@duerdenandkeane.com  
<http://www.duerdenandkeane.com>  
(uniquement en anglais)

Le 6 juin 2014

## **Objet : Déclaration d'assurance de vérification indépendante du programme Électricité durable**

Électricité durable est un programme obligatoire de durabilité à l'échelle du secteur élaboré et mise en œuvre par les entreprises d'électricité membres de l'Association canadienne de l'électricité. Le processus de vérification indépendante est un élément central du programme Électricité durable. Il est mené par un vérificateur externe qualifié en conformité avec les protocoles de vérification indépendante de l'ACÉ. La présente déclaration a pour objet d'attester que la société Duerden & Keane Environmental inc. (D&K) a réalisé avec succès une vérification indépendante sur place des entreprises membres de l'ACÉ suivantes en 2013 :

### **Manitoba Hydro, Toronto Hydro Corporation, Hydro One inc. et Horizon Utilities Corporation**

Conformément aux protocoles de vérification, D&K Environmental inc. a recouru au cadre ci-dessous afin d'assurer l'intégrité des données et leur conformité aux exigences du programme.

### **PORTÉE DE LA VÉRIFICATION :**

- Degré d'adhésion à la Politique de développement durable et de responsabilité des entreprises;
- Cohérence et exactitude de l'information communiquée à l'ACÉ sur les indicateurs de rendement clés;
- Conformité aux exigences de l'ACÉ à l'égard d'un système de gestion environnementale (SGE) conforme à la norme ISO 14001.

### **PROCÉDURE DE VÉRIFICATION :**

- Entrevues avec des hauts dirigeants des entreprises sur l'orientation et les enjeux stratégiques liés au développement durable ainsi que sur leur engagement à l'égard des principes du programme Électricité durable;
- Entrevues avec d'autres représentants concernés des entreprises pour vérifier les renseignements fournis à l'ACÉ;
- Examen de documents et vérification de la concordance des renseignements pour des besoins de cohérence et d'exactitude (p. ex., rapports annuels, sites Web, renseignements communiqués aux organismes gouvernementaux);
- Examen des procédures de collecte de données;
- Mise à l'épreuve des calculs effectués à l'égard des paramètres de rendement clés;
- Examen des éléments et des procédures du système de gestion environnementale, notamment des vérifications internes et externes et des comptes rendus des examens de la direction.

## CONCLUSIONS DES VÉRIFICATEURS :

- Haut degré de compréhension et d'application des principes du programme Électricité durable de la part des hauts dirigeants des entreprises et du personnel d'exploitation;
- Degré élevé de cohérence entre l'information fournie à l'ACÉ et celle publiée dans d'autres rapports;
- Quelques lacunes mineures dans l'établissement des rapports;
- Conformité importante aux exigences de l'ACÉ à l'égard de la mise en œuvre d'un SGE.

Pour faire en sorte que toutes les entreprises se conforment aux exigences du programme Électricité durable, on aura recours à la même démarche de vérification auprès des entreprises membres de l'ACÉ suivantes (mentionnées selon l'ordre prévu des vérifications externes) qui n'ont pas encore fait l'objet d'une vérification :

- Oakville Hydro Corporation;
- Ontario Power Generation inc.;
- Groupe énergie renouvelable Brookfield;
- Hydro Ottawa;
- Maritime Electric Company limitée;
- Énergie Nouveau-Brunswick;
- Newfoundland Power inc.;
- Nalcor Energy;
- Saint John Energy;
- Nova Scotia Power inc.

Les entreprises AltaLink, ATCO Electric, ATCO Power, BC Hydro and Power Authority, Capital Power Corporation, Columbia Power Corporation, ENMAX Corporation, EPCOR Utilities inc., FortisAlberta inc., FortisBC inc., Northwest Territories Power Corporation, Saskatoon Light & Power, SaskPower, TransCanada et la Société d'énergie du Yukon ont été vérifiées ces dernières années. L'entreprise d'électricité de la ville de Medicine Hat sera contrôlée dans les années à venir.

Nous tenons à remercier l'ACÉ de nous avoir permis de procéder aux vérifications en 2013. C'est avec impatience que nous attendons le prochain cycle de vérifications, en octobre 2014.

### **Pour Duerden & Keane Environmental inc.,**



Colin Duerden  
B.Sc., Ph.D., EP-EMS(LA), EP-CEA



Sue Keane  
B.Sc., M.Eng., EP-EMS(LA), EP-CEA



# Comité directeur du programme Électricité durable

Entreprise d'électricité	Personne-ressource	Courriel
AltaLink	John Rasmussen	john.rasmussen@altalink.ca
ATCO Electric	Bettina Mueller	bettina.mueller@atcoelectric.com
ATCO Power	Kelly Scott	kelly.scott@atcopower.com
BC Hydro and Power Authority	Maria Furberg	maria.furberg@bchydro.com
Capital Power Corporation	Tricia Johnston	tjohnston@capitalpower.com
Columbia Power Corporation	Krista Watts	krista.watts@columbiapower.org
Énergie Nouveau-Brunswick	Jim Samms, président du conseil	jsamms@nbpower.com
ENMAX Corporation	Patricia McLeod	pmcLeod@enmax.com
Entreprise d'électricité de la ville de Medicine Hat	Kendall Woodacre	kenwoo@medicinehat.ca
EPCOR Utilities inc.	Mansur Bitar	mbitar@epcor.com
FortisAlberta inc.	Doug Skippen	doug.skippen@fortisalberta.com
FortisBC inc.	Suzana Prpic	suzana.prpic@fortisbc.com
Groupe énergie renouvelable Brookfield	Marie-Claude Savoie	marie-claude.savoie@brookfieldrenewable.com
Horizon Utilities Corporation	Joseph Almeida	joseph.almeida@horizonutilities.com
Hydro One inc.	Mary Gordon	mary.gordon@hydroone.com
Hydro Ottawa	Paul Labrosse	paullabrosse@hydroottawa.com
Manitoba Hydro	Alec Stuart	astuart@hydro.mb.ca
Maritime Electric Company limitée	Jared Mackinnon	mackinnonjr@maritimeelectric.com
Nalcor Energy	Rod Healey	rhealey@nlh.nl.ca
Newfoundland Power inc.	Jason Dalton	jdalton@newfoundlandpower.com
Nova Scotia Power inc.	Heather Holland	heather.holland@nspower.ca
Oakville Hydro Corporation	Vivek Radhakrishnan	vivek@oakvillehydro.com
Ontario Power Generation inc.	Kendra Flagler	kendra.flagler@opg.com
Saint John Energy	Dana Young	dana.young@sjenergy.com
Saskatoon Light & Power	Kevin Hudson	kevin.hudson@saskatoon.ca
SaskPower	Rafael McRaven	rmcraven@saskpower.com
Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest	Edward Smith	esmith@ntpc.com
Société d'énergie du Yukon	Travis Ritchie	travis.ritchie@yec.yk.ca
Toronto Hydro Corporation	David Johnston	djohnston@torontohydro.com
TransCanada	Kelly Matthews	kelly_matthews@transcanada.com

**LES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS AU SUJET  
DU PROGRAMME ÉLECTRICITÉ DURABLE<sup>MC</sup> DOIVENT  
ÊTRE ADRESSÉES À :**



Channa Perera  
Directeur, Développement durable  
Tél. : 613 230 9527  
Courriel : perera@electricite.ca



Sandra Schwartz  
Vice-présidente, Relations  
extérieures et communications  
Tél. : 613 230 9876  
Courriel : schwartz@electricite.ca

**AU SUJET DE L'ASSOCIATION CANADIENNE  
DE L'ÉLECTRICITÉ**

Les membres de l'Association canadienne de l'électricité fournissent des services quotidiens de production, de transport et de distribution d'électricité à des clients industriels, commerciaux, résidentiels et institutionnels dans tout le Canada. Tous les intervenants de l'industrie sont représentés dans cette association industrielle nationale : producteurs indépendants, entreprises de transport et de distribution, entreprises de service public à intégration verticale, négociants en énergie, fabricants et fournisseurs de matériel, de technologie et de services devant assurer le bon fonctionnement de l'industrie.

**Association canadienne de l'électricité**

275, rue Slater, bureau 1500  
Ottawa (Ontario) K1P 5H9

[www.electricite.ca](http://www.electricite.ca)  
[www.electricitedurable.ca](http://www.electricitedurable.ca)  
[www.entrepriseelectricitedurable.ca](http://www.entrepriseelectricitedurable.ca)

Droit d'auteur © Association canadienne de l'électricité 2014.  
Tous droits réservés.



**Sustainable  
Electricity**  
It's in our power™

**Électricité  
durable**  
Nous avons le pouvoir™



Canadian  
Electricity  
Association

Association  
canadienne  
de l'électricité